

En & vert Avec vous

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

N°17
Juillet 2018

chaque
jardin
compte



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Dossier | **Loi Labbé, retours d'expériences**

Villes vertes,
nouvelle étude

Terra Botanica,
la botanique accessible

Joël Labbé,
agir en conscience



TOYOTA

TOUJOURS
MIEUX
TOUJOURS
PLUS LOIN

TOYOTA FRANCE - 20, bd de la République, 92420 Vaucresson - SAS au capital de 2.123.127 € - RCS Nanterre B 712 034 040 - Crédits photos : Shutterstock et Getty Images. me@toyota.fr



Toyota PROACE

À partir de

139€ HT/mois⁽¹⁾

SANS CONDITION DE REPRISE

HABILLAGE INTERIEUR BOIS INCLUS⁽²⁾

LOA* 60 mois, 1^{er} loyer de 4 050 € HT

suivi de 59 loyers de 139 € HT

Montant total dû en cas d'acquisition : 18 201 € HT



BVCert. 6392448

Toyota BusinessPlus

Grandir avec vous.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

PROACE: Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO₂ (g/km) : de 5,1 à 6,2 et de 133 à 163. Valeurs conventionnelles selon procédure d'homologation européenne NEDC (pour les véhicules produits jusqu'en 07/18). Pour plus de détails, voir toyota.fr

* LOA : Location avec option d'achat. (1) Exemple pour un **Toyota PROACE Compact 95 D-4D Active avec habillage intérieur en bois neuf** au prix exceptionnel de **15945 € HT**, remise de **7900 € HT** déduite. LOA* 60 mois, 1^{er} loyer de **4 050 € HT** suivi de 59 loyers de **139 € HT/mois** hors assurances facultatives. Option d'achat : **5 950 € HT** dans la limite de 60 mois et 75 000 km. Montant total dû en cas d'acquisition : **18 201 € HT** hors prestation facultative. Modèle présenté : **Toyota PROACE Medium 95 D-4D Business avec peinture métallisée et habillage intérieur en bois** neuf au prix exceptionnel de **18 060,70 € HT**, remise de **8 974,30 € HT** déduite. LOA* 60 mois, 1^{er} loyer de **4 050 € HT** suivi de 59 loyers de **168 € HT/mois** hors assurances facultatives. Option d'achat : **6 759 € HT** dans la limite de 60 mois et 75 000 km. Montant total dû en cas d'acquisition : **18 471 € HT** hors prestation facultative. (2) Option habillage bois complet usage standard du fournisseur SD Services comprenant un plancher CP 15 mm, un coffrage des passages de roues CP 15 mm et un doublage parois et portes CP 5 mm, prix client conseillé **610 € HT** selon référence au tarif du **01/04/2017** et incluant la pose, basée sur le taux horaire national conseillé de **69 € HT**. Offre réservée aux professionnels valable jusqu'au **30/06/2018** chez les distributeurs Toyota participants portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. En fin de contrat, restitution du véhicule dans votre concession avec paiement des frais de remise en état standard et des éventuels kilomètres excédentaires. Sous réserve d'acceptation par TOYOTA France FINANCEMENT, 36 boulevard de la République 92423 Vaucresson, RCS 412 653 180 - n° ORIAS 07 005 419 consultable sur www.orias.fr.

Valoriser le vert en ville



Depuis janvier 2017, les collectivités sont soumises aux dispositions de la loi Labbé interdisant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien de leurs espaces verts, forêts, promenades et voiries.

Nous avons souhaité interroger le père de cette loi au sujet de son parcours et de ses motivations. Joël Labbé revient sur l'engagement politique qui l'a conduit progressivement à s'investir dans la transition écologique. Animé par la consultation citoyenne, il a été précurseur dans la manière d'appréhender les questions de la qualité de l'eau et des sols. Passant de la fonction de maire à celle de conseiller général, puis enfin à celle de sénateur, son audace politique a porté ses fruits.

Les villes ont su tirer avantage de cette situation, pour répondre notamment à la demande grandissante des Français de vivre dans une ville végétale, saine et écologique. Et elles sont même allées parfois au-delà des obligations légales. C'est ce que démontre également la 6^e enquête de l'Observatoire des villes vertes : une des principales motivations des villes pour végétaliser leurs infrastructures est la préservation de la biodiversité, à égalité avec l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité des territoires

Nos entreprises du paysage ont su accompagner les communes dans leur transition vers la réduction des phytos, notamment grâce à leur connaissance des méthodes alternatives. C'est cette même expertise que nos professionnels mettront au service des particuliers, soumis aux obligations à partir du 1^{er} janvier 2019. Nos entreprises du paysage ont les compétences pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux de demain. Notre contribution au Plan national biodiversité, qui sera révélé cet été, en est une preuve certaine.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

CATHERINE MULLER
PRÉSIDENTE DE L'UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



COUVRE-SOLS SUR LES TROTTOIRS
DE LA VILLE DE VIEUX CONDÉ

Sommaire

Éditorial	01
Actus	03
Zoom sur	
Les jardins des Hauts-de-France	28
Vie de la profession	
Infrastructures végétales : où en sont les villes ?	34
Des partenariats efficaces	37
Jardins, jardin, session foisonnante pour la filière	41
Innovation	
Un potager expérimental	45
Avis d'expert	
Lutter contre l'érosion	53
Tendances	
Paillage organique ou minéral ?	61
Dossier	
Loi Labbé, retours d'expériences	66
Initiatives Jardin	
La botanique accessible à tous	74
Acteur d'aujourd'hui	
Joël Labbé, agir en conscience	82
Feuilles à feuilles	90

En Vert & Avec vous est une publication de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, 60 ter rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 01 42 33 18 82 - Directrice de la publication : Catherine Muller - Comité de rédaction : D. Veyssi, T. Vernay, O. Bedouelle, D. Helmbacher, H. Mignon, L. Dumas, J.-Ph. Teilhol, A. Deraedt, A. Selinger - **Rédactrice en chef** : **Bénédicte Boudassou**, b.boudassou@gmail.com. Régie publicitaire : FFE, 15 rue des Sablons, 75016 Paris. Tél. : 01 53 36 20 40. Publicité : J.-S. Cornillet, js.cornillet@ffe.fr, assistante de fabrication : A. Vuillemin, aurelie.vuillemin@ffe.fr. Maquette : Matthieu Rollat, matthieu.rollat@gmail.com. Imprimeur : Imprimerie de Champagne

Encarté dans cette revue : flyer 49^e congrès de l'UNEP



Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP.
Depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE).
Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



Créez-vous de nouveaux horizons !

HoriZen®

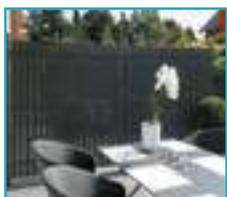
Clôtures brise-vue

SYSTÈME LAMES
MODULABLES

SYSTÈME
PANNEAUX

HoriZen®

Des solutions, pour vivre en paix



HoriZen® est un système de clôtures brise-vue modulable, design et personnalisable au gré de vos envies. Disponibles en divers matériaux : composite, aluminium, laminé ou verre, à composer ou déjà pré-montés, les panneaux brise-vue HoriZen offrent à votre jardin une clôture au look très tendance et sans entretien.

Une gamme de portillons et portails pivotants HoriZen est également disponible, pour une harmonie parfaite avec votre clôture.



HoriZen c'est à la fois :

- + Un **système** qui vous permet une totale créativité grâce à la combinaison de divers matériaux et coloris : composite, aluminium, verre et stratifié,
- + Des **options décoratives** à monter entre les lames du système : lames en acier, verre ou barre lumineuse LED,
- + Une gamme de **panneaux pré-montés** en composite et aluminium, pour une installation simplifiée,
- + Une gamme de **portillons et portails** en remplissages composite et cadre aluminium



Retrouvez la gamme HoriZen sur notre site :
www.betafence.fr

Protéger l'Essentiel

B **BETAFENCE**

Actus

Rendez-vous

Concours photo



Plante & Cité organise un concours photo pour changer le regard du grand public sur la gestion écologique des espaces verts. Ouvert à tous les publics et aux professionnels du paysage et des jardins, ce concours prendra fin le 31 juillet. Les 20 photos lauréates feront ensuite l'objet d'une exposition itinérante en France, mise à disposition gratuitement par Plante & Cité. Quatre catégories sont proposées : paysage, faune, flore, hommes. Il est possible d'envoyer une photo par catégorie, donc 4 photos au total.

Règlement du concours sur www.plante-et-cite.fr, envoi des photos sur concours-photo@plante-et-cite.fr

Plante & Cité
Ingenierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture

Appel à candidatures

La seconde édition du Festival des Jardins de la Côte d'Azur se déroulera du 30 mars au 29 avril 2019. Depuis le 3 avril dernier, le concours de créations paysagères est lancé et se terminera le 28 septembre prochain. Les professionnels du paysage, paysagistes-concepteurs, jardiniers mais aussi designers, artistes, scénographes, décorateurs peuvent concourir dès lors qu'ils sont accompagnés par une entreprise du paysage pour la réalisation du jardin. Trois créations paysagères de 200 m² seront installées sur chacune des 5 communes des Alpes-Maritimes partenaires de ce festival, dont 1 sera conçue et réalisée par les services des espaces verts. Les 12 projets retenus pour le concours seront annoncés en novembre par le comité de sélection présidé par le paysagiste Jean Mus.



Création du service Espaces verts de Nice



Création de l'agence James Basson



Renseignements et candidatures à adresser jusqu'au 28 septembre sur <https://festivaldesjardins.departement06.fr/edition-2019/concours-du-festival-des-jardins-2019-20120.html>



©jeanrduBoisBerranger

« Chemin », de Susan Dalladay et Victoria Arney

Bamboueraie animée



Plantes méditerranéennes

Le grand parc de la Bamboueraie en Cévennes propose de très nombreux ateliers et animations pédagogiques, des expositions, et des journées dédiées à la connaissance de la faune et de la flore sur les 12 hectares de son site de Prafrance créé il y a 160 ans. La saison se terminera avec la Journée des Plantes le 14 octobre lors de laquelle les visiteurs pourront assister à des conférences. Les expositions Art & Nature et Plantes méditerranéennes sont installées dans le parc et la Serre Mazel, jusqu'au 15 novembre. Et pour découvrir librement tous les espaces de cette bamboueraie, les visiteurs peuvent pique-niquer sur le Grand Pré tous les premiers dimanches du mois.

Expositions jusqu'au 15 novembre Journée des plantes le 14 octobre. Bamboueraie en Cévennes (30)

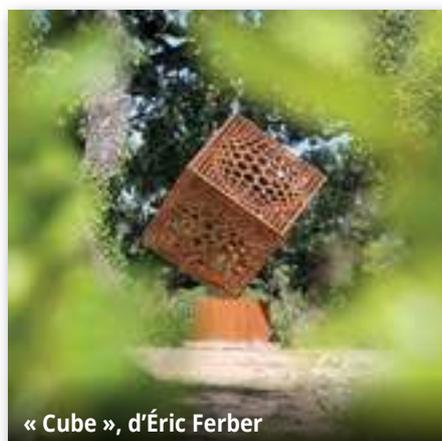
www.bamboueraie.com

Jardins des Arts

« Créer pour la nature » est le thème qui cette année sera le fil rouge de l'exposition d'art monumental dans le parc d'Ar Milin' à Chateaubourg, visible de jour comme de nuit. Organisée et soutenue par l'association des Entrepreneurs Mécènes, cette exposition invite six artistes contemporains dont les œuvres dialoguent avec l'espace paysager qu'elles viennent animer pendant quelques mois. Plus de trente installations forment un parcours surprenant fait de bois, de verre, de métal et de céramique entre prairies et plan d'eau. La ville s'associe à l'événement en accueillant également deux œuvres.

Jardin des Arts, parc d'Ar Milin', du 1^{er} mai au 16 septembre. Chateaubourg (35)

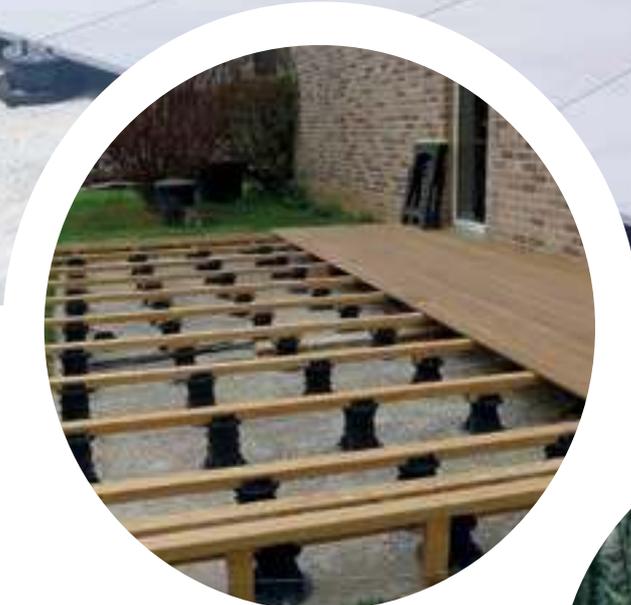
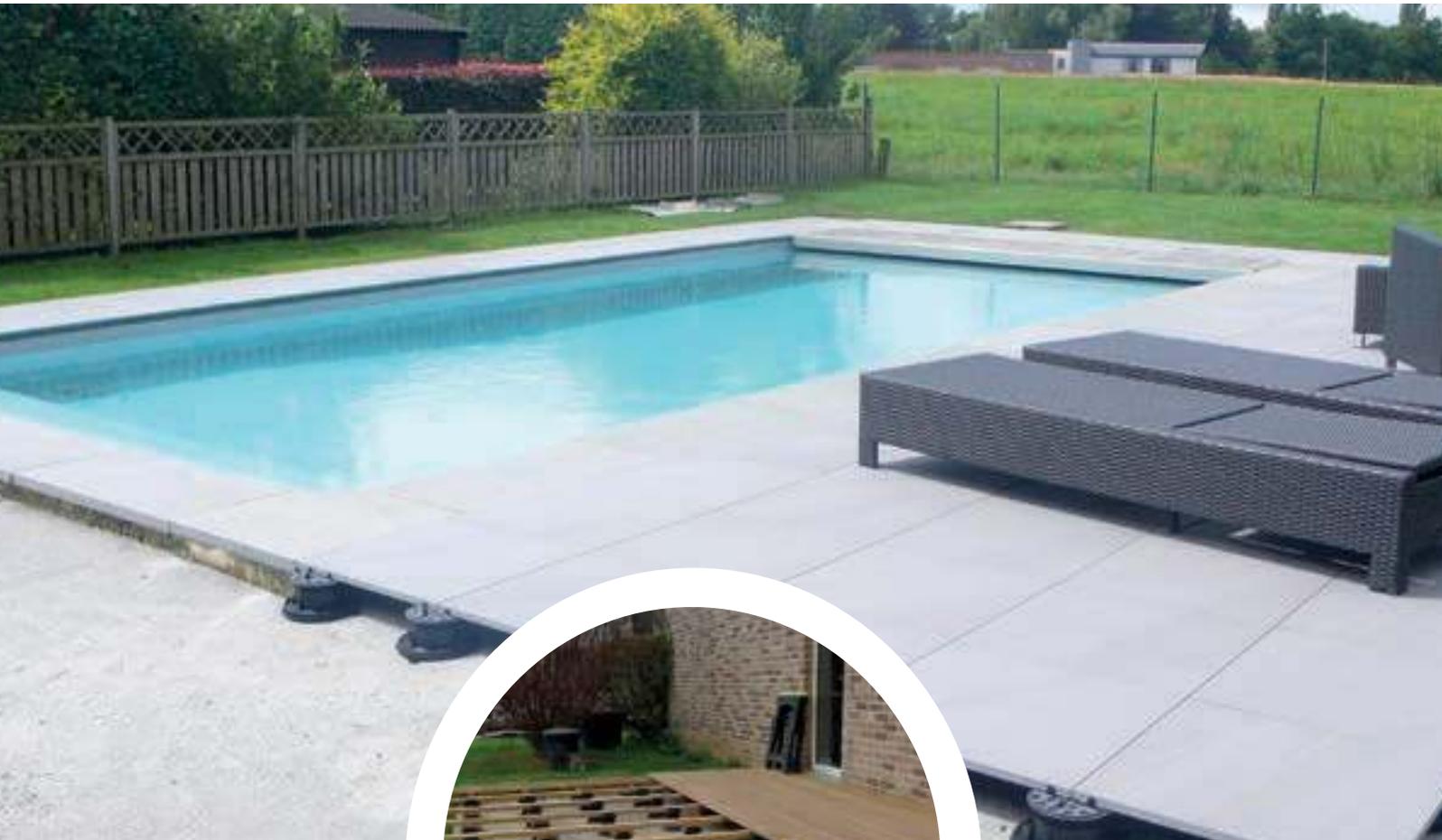
www.lesentrepreneursmecenes.fr



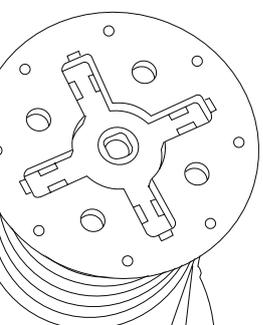
« Cube », d'Éric Ferber



« En chemin », d'Émilie Trouchet

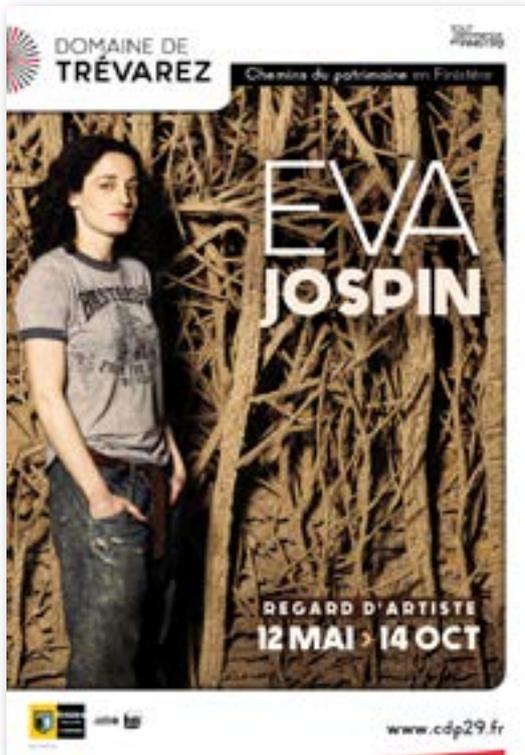


**LE PLOT POUR TOUS VOS
TYPES DE TERRASSES...**



Visitez notre nouveau site
www.buzon-world.com
sales@bpi.be

Eva Jospin à Trévarez



Connue pour ses forêts qu'elle sculpte minutieusement dans du carton, l'artiste Eva Jospin offre sa vision fantastique de la nature, entre illusion et réalité. Trois de ses œuvres sont installées, dont « Nymphée », une fabrique de jardin conçue pour le parc du domaine, et une forêt de lianes mouvantes en papier calque colonisant l'une des tourelles du château. Cette végétation factice fait vivre une expérience sensorielle inédite en donnant vie à la mémoire des ronces qui envahissaient ce bâtiment à une époque de son histoire. La programmation de cette exposition s'inscrit dans le cadre du cycle « Regard d'artiste », axe fondateur du projet culturel de *Chemins du patrimoine en Finistère* réunissant cinq sites patrimoniaux dont le Domaine de Trévarez.



Eva Jospin à Trévarez, du 12 mai au 14 octobre. Domaine de Trévarez (29)

www.cdp29.fr

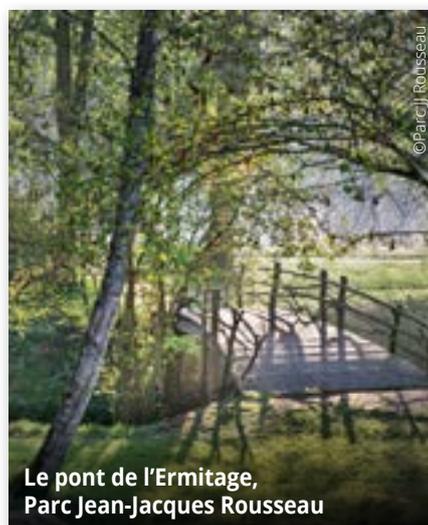
Visites romantiques

Les scènes pastorales incluses dans une nature idyllique, sauvage mais discrètement organisée, définissent l'idéal paysager du parc Jean-Jacques Rousseau conçu dans l'esprit des Lumières. Le parc donne rendez-vous à tous les amateurs de calme et d'harmonie pour des journées romantiques passées à canoter sur l'étang, à admirer les parterres de fleurs sauvages, à écouter les oiseaux ou rêver au fil des chemins. L'exposition *Idylle* est accessible toute la saison, des Nuits des étoiles sont aussi proposées en août, ainsi que des visites commentées et des rendez-vous mensuels d'observation de la nature.



Exposition *Idylle*, du 18 mai au 14 octobre. Nuits des étoiles les 3, 4 et 5 août. Visite Nature les 26 août et 30 septembre. Parc Jean-Jacques Rousseau. Ermenonville (60)

www.parc-rousseau.fr



**LE SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL DIRICKX,
UNE LEÇON DE STYLE DEPUIS 1921...**



DIRICKX, L'ASSURANCE DE L'EXCELLENCE "MADE IN FRANCE"

Le Groupe DIRICKX, 1^{er} fabricant français de clôture et portail, a constamment eu à cœur de valoriser une production française capable d'offrir un large choix de produits innovants et des services de qualité à ses clients et à ses partenaires. Rassemblées autour de valeurs fortes telles que l'exigence et la passion du travail bien fait, les équipes DIRICKX offrent des solutions adaptées à toutes les contraintes, de la conception à la pose mais aussi la maintenance et l'entretien. Fort de ce savoir-faire unique et d'un outil industriel ultra compétitif, le Groupe DIRICKX vous propose une offre globale, adaptée à tous vos marchés : haute sécurité, industries, collectivités, maisons individuelles...



+ d'infos sur
www.dirickx.fr

DIRICKX

Haute clôture française



Florilège fleuri



L'été sera instructif dans les jardins de Poitiers. Trois couleurs seront mises à l'honneur, le rose pâle, le blanc jasmin et le rouge pivoine, au travers de 10 jardins éphémères tel que le jardin pop, le jardin du parfumeur ou le jardin du futur. Les jardiniers de la ville ont imaginé cette série de jardins pour constituer un parcours de fleurs et de parfums invitant à redécouvrir les parcs et jardins de la ville. Des visites libres ou commentées et un programme d'animations attendent les visiteurs.



« Florilège, jardins extraordinaires », jusqu'au 15 octobre. Poitiers (85)

www.poitiers.fr



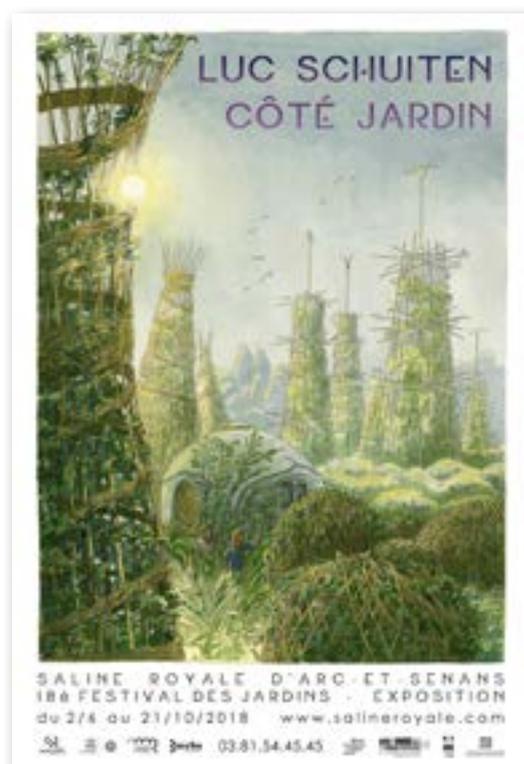
Luc Schuiten côté jardin

La Saline Royale accueille cette année le 18^e Festival des Jardins sous le signe des cités végétales de Luc Schuiten. L'exposition « Panorama 2100 » donne à imaginer nos villes au siècle prochain, car pour cet architecte belge, ces villes laisseront alors une place prépondérante aux espaces verts. Utopie ou désir visionnaire ? Le futur nous le dira.

C'est dans cette optique que les jardins du festival ont été conçus puis réalisés par les étudiants des écoles d'horticulture et du paysage. Ces 10 jardins offerts à la déambulation des visiteurs immergent ces derniers dans un univers où la nature se mêle avec insistance à l'architecture.

Exposition Panorama 2100 et Festival des Jardins, du 2 juin au 21 octobre. Saline Royale d'Arc et Senans (25)

www.salineroyale.com



AU REVOIR L'ANCIEN, BONJOUR LE NOUVEAU, PLUS SOLIDE, PLUS LÉGER, PLUS PUISSANT...



IP56
PROTECTION CONTRE
LES INTÉMPÉRIES

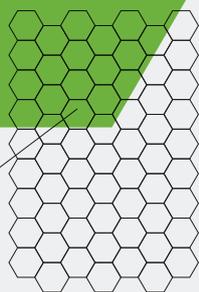
56V
1568 Wh

TEST DE
CHUTE À
1.5M

AÉRATIONS CONTRÔLÉES
POUR PRÉVENIR
TOUTE SURCHAUFFE
DE LA BATTERIE

RÉSISTANCE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



Les temps ont changé. Les outils aussi. Et notre nouvelle gamme professionnelle est là pour vous le prouver. Elle est alimentée par notre système de batterie au Lithium-ion, la technologie la plus avancée qui soit, rivalisant avec les moteurs à essence. Une batterie conçue pour durer et pour s'attaquer aux tâches les plus difficiles. Et grâce à son coefficient d'étanchéité IP56, même les trombes d'eau ne vous empêcheront pas de travailler. Alors changez vos habitudes. Passez à la puissance d'EGO.

**LA NOUVELLE GAMME PROFESSIONNELLE EGO 56V.
IL N'Y A RIEN DE TEL.**

#powerreimagined

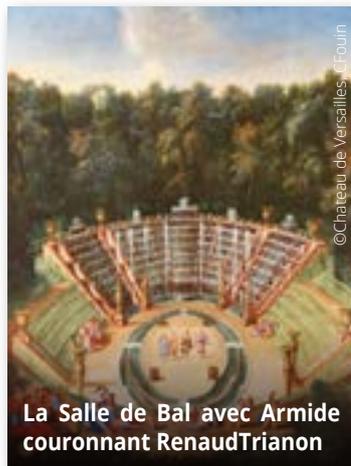


Rendez-vous sur www.egopowerplus.fr pour en savoir plus.

EGO
POWER BEYOND BELIEF™

Des jardins et des dieux

Le Grand Trianon à Versailles met à l'honneur le peintre Jean Cotelle, artiste du XVII^e siècle qui a reproduit les plus beaux bosquets des jardins de Louis XIV conçus par André Le Nôtre. Ils constituent le décor, en 24 tableaux, de la grande galerie appelée Galerie des Cotelle, en compagnie d'autres tableaux de personnages tirés de la mythologie, l'ensemble ayant probablement été exécuté entre 1688 et 1691. Ils donnent un témoignage précieux des premiers jardins de Versailles.

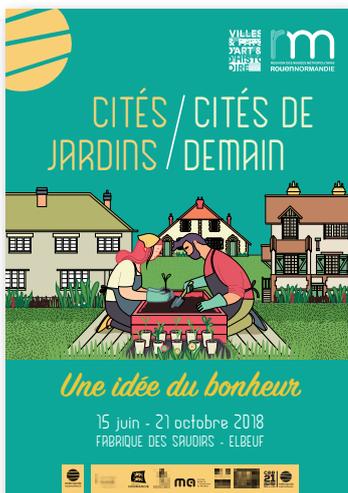


Certains tableaux ont bénéficié d'une restauration grâce au concours de nombreux mécènes. Plus d'une centaine de peintures, dessins, gravures, miniatures et sculptures complètent cette exposition afin de montrer l'ensemble de l'œuvre de l'artiste. Pour la prolonger à l'extérieur, les jardiniers du Trianon ont conçu un parterre floral reprenant l'un des tableaux.

Exposition « Jean Cotelle 1646-1708, des jardins et des dieux », du 12 juin au 16 septembre. Château de Versailles (78)

www.chateauversailles.fr

Cités-Jardins



L'identité sociale, architecturale, urbaine et paysagère des cités-jardins sera à découvrir tout l'été au fil de cette exposition retraçant l'histoire de ce patrimoine constitué entre la première guerre et les années 1950. Alliant les avantages de la ville et de la campagne, ces ensembles de logements étaient dotés de jardins et d'équipements publics répondant spécifiquement aux besoins des habitants. Aujourd'hui, de nombreuses initiatives privées et publiques œuvrent pour leur préservation et ce concept tend à redevenir un modèle pour l'aménagement urbain, réinterprété par exemple dans les éco-quartiers. La Fabrique des savoirs à Elboeuf, en Normandie, réunit pour cette exposition des tableaux, photographies, documents d'archives mais également des maquettes et projets contemporains afin de présenter les projets menés sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie.



Exposition « Cités-jardins, cités de demain », du 15 juin au 21 octobre. Fabrique des savoirs, Elboeuf (76)

www.lafabriquedessavoirs.fr



Rendez-vous

Art et plantes à Nantes



« Charbon et végétation », Michel Blazy

©Michel Blazy

Le Voyage à Nantes dissémine pendant la saison estivale des œuvres d'artistes dans plusieurs quartiers de la ville. Cette présentation associe toutes sortes d'œuvres plastiques, architecturales ou végétales qu'il est possible de découvrir même quand elles font partie du domaine privé. Ainsi le jardin suspendu du passage Bouchaud, appelé « Jungle intérieure » réalisé par l'artiste Evor, l'immersion proposée par l'artiste Michel Blazy dans un espace envahi par le charbon mais reconquis par la végétation ou l'observatoire du Péage Sauvage dans le quartier Malakoff.



« Jungle intérieure », EVOR

©EVOR



Observatorium, quartier Malakoff

©Bernard Renoux

Puis début septembre, ce sera le grand rendez-vous de la Folie des Plantes, au Parc du Grand Blottereau. Cette grande exposition-vente attire chaque année 180 exposants et plus de 40 000 visiteurs le temps d'un week-end très végétal. Le thème de cette session qui sera « Musique et jardins » s'organisera sur les 5 scènes paysagères du parc.

Voyage à Nantes, du 30 juin au 26 août dans la ville, La Folie des plantes, les 8 et 9 septembre. Parc du Grand Blottereau. Nantes (44)

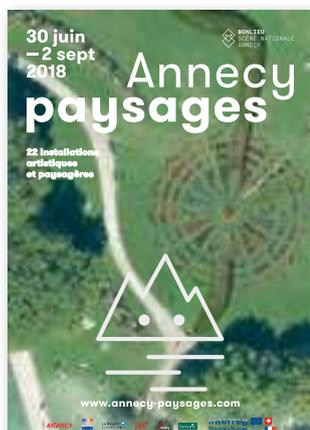
www.levoyageanantes.fr, www.jardins.nantes.fr



« Le rideau de la Méduse », JP Poirée-Ville

©Jean-Philippe Poirée-Ville

Anancy Paysages



Après « les Noctibules » consacré aux arts de la rue et « Déambule » mêlant ces arts aux paysages, un troisième festival voit le jour cette année à Anancy, axé plus particulièrement sur les interventions des paysagistes, architectes et designers dans les espaces naturels et publics de la ville. Celui-ci a été imaginé comme un itinéraire de 4 kilomètres en ville, à parcourir à pied ou en vélo, pour découvrir 22 installations paysagères qui abordent la question des relations multiples entre la nature et la ville. Poissons volants, lianes suspendues, pyramide végétale ou pots géants jalonnent la ville jusqu'à un jardin de plantes comestibles conçu comme un mandala. Toutes ces créations réactualisent la place de l'art dans le développement urbain et celle du spectateur dans l'espace paysager qui devient ainsi un espace partagé.

Anancy Paysages, du 30 juin au 2 septembre. Anancy (74)
www.anancy-paysages.com



« Hortus Terra », Botanic

©botanic - Cabinet Gilbert Henchoz



« Le monde des possibles », Le champ des possibles

©champsdespossibles

Exterieurstock.fr PRO

Solutions d'aménagement extérieur



Lattes d'occultation en bois composite pour clôture rigide

- > Bois composite de qualité sans PVC
- > Lattes adaptables à toutes les marques de clôtures existantes
- > 7 hauteurs de lattes disponibles
- > 3 coloris au choix 
- > Garantie 10 ans



Sans entretien



Pose facile
et rapide



Résistance
au vent, au gel
et aux U.V.

Besoin d'intimité ?

Nos lattes d'occultation en bois composite de qualité constituent la solution idéale et durable pour protéger votre jardin des regards indiscrets.

Exterieurstock Pro, c'est aussi des **lames de terrasse** et **lames de claustra** en bois composite haut de gamme, des **clôtures rigides**, des **clôtures gabions...**



Agence **Hauts-de-France**
9 rue Pasteur
59159 Noyelles-sur-Escaut
Tél : 03 27 37 51 84

Agence **Normandie**
99 route de Dieppe
76770 Malaunay
Tél : 02 35 33 97 29

Agence **Auvergne Rhône-Alpes**
ZI Les Verchères,
Impasse Du Pan Perdu,
38540 Saint-Just-Chaleyssin
Tél : 04 78 55 60 01

Agence **Nouvelle Aquitaine**
ZI de Tartifume, rue Denis Papin,
33130 Bègles
Tél : 05 57 99 11 81



Paillages à Saint-Jean-de-Luz

Pour tous ceux qui souhaitent se perfectionner dans l'art du paillage et du compostage, un atelier est proposé dans le cadre des animations du Jardin botanique de Saint-Jean-de-Luz destinées à sensibiliser le public aux pratiques écologiques telles que l'organisation d'un pique-nique « zéro-déchets » ou la valorisation des déchets verts. C'est aussi une très bonne occasion de se promener parmi les collections de ce jardin botanique littoral, puis d'aller à la rencontre des jardiniers du parc, et de s'informer sur le programme des différents ateliers proposés tout au long de l'année ayant tous pour ligne directrice un jardinage respectueux de l'environnement.

Atelier Paillage et compostage, le 9 septembre. Jardin botanique de Saint-Jean-de-Luz (64)

Inscriptions sur jardin-botanique@saintjeandeluz.fr



Atelier paillages



Succulentes à l'honneur

Les plantes succulentes font leur grand retour dans les intérieurs, et au jardin elles investissent les jardins secs, les rocailles et les potées. Un succès grandissant dont se fait l'écho l'exposition-vente Fleurs en Seine. Cette thématique est relayée par une centaine d'exposants, et par la présentation d'une partie des collections de succulentes de l'Arboretum de Chèvreloup, en collaboration avec la section Cactées et Succulentes de la Société Nationale d'Horticulture de France. Une fenêtre sera aussi ouverte sur Madagascar, pays invité à cette manifestation, et terre de plantes grasses, avec une conférence de Lucile Allorge, spécialiste du sujet.

Fleurs en Seine, les 15 et 16 septembre. Bords de Seine, Les Mureaux (78)

www.fleurs-en-seine.fr



Le Japon à Mulhouse

À l'occasion du 160^e anniversaire des relations diplomatiques entre la France et le Japon, de nombreuses manifestations sur le thème « Japonismes 2018, les âmes en résonance » sont organisées sur le territoire. Parmi elles, « Mulhouse loves Japan » propose des jardins japonais éphémères au cœur de la ville, plusieurs expositions dans les musées, le spectacle floral Folie'Flore alliant 10 000 m² de mises en scène, un concours des 30 plus beaux bonsaï d'Europe et un congrès mondial du bonsaï. De quoi ravir tous les amateurs et passionnés qui auront tout le loisir d'admirer également la collection de *suiseki* la plus importante d'Occident, le *suiseki* consistant à trouver dans la nature des pierres évoquant une montagne, un personnage ou un animal puis à les mettre en valeur, notamment sur des supports en bois sculpté. À noter, un imposant *ishitsuki*

(composition paysagère sur roche) sera travaillé par trois démonstrateurs internationaux puis offert au jardin Albert Kahn de Boulogne-Billancourt.



Buis, Jean-Paul Polmans



Genévrier, Jean-Paul Polmans

Mulhouse loves Japan, du 15 septembre au 15 novembre, place de la Réunion et musées de la ville.

Folie'Flore, du 4 au 14 octobre, Parc des Expositions. Mulhouse (68)

www.tourisme-mulhouse.com



Ishitsuki



Suiseki



INNOCENTI
& MANGONI
PIANTE

We grow quality since 1950



INNOCENTI & MANGONI PIANTE s.s.a.
Via del Girone, 17
51100 Chianciano (PT) - ITALIA

+39.0573.530364 +39.0573.530432
www.innocentiemangonipianta.it
info@innocentiemangonipianta.it



PISCINES MAGILINE

Toutes les bonnes raisons pour un paysagiste de rejoindre un réseau en forte expansion...



UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ POUR LES PAYSAGISTES : UN PARTENARIAT SUR-MESURE AVEC PISCINES MAGILINE



Rentabilité économique

Un modèle économique rentable et pérenne pour nos partenaires distributeurs et aucun droits d'entrée ni de royalties pour intégrer le réseau



Technologie intégrée

Une solution technologique complète et parfaitement intégrée pour simplifier la vente et l'installation des piscines.



Innovations brevetées

Des innovations brevetées développées en interne pour mieux se différencier (domotique, filtration, structure...)



Contacts qualifiés

Un engagement de fournir de nombreux contacts qualifiés et d'assurer un vrai soutien commercial.



TV, Presse, Internet

Des budgets publicitaires en forte hausse (campagne TV depuis 5 ans et +20% en 2018) pour être visible auprès des acheteurs potentiels.



Label Origine France Garantie

Piscines Magiline, la seule entreprise de son secteur à avoir obtenu le Label Origine France Garantie



HERVÉ RICARD, Président de Piscines MAGILINE :

« Piscines MAGILINE est une enseigne dynamique, novatrice et à l'écoute de ses clients. Pour ses distributeurs, Piscines MAGILINE est la solution idéale pour démarrer rapidement une activité complémentaire, sans investissement, tout en étant accompagné avec des formations techniques et commerciales. Nous sommes convaincus que les paysagistes ont une place importante à prendre sur le marché de la piscine et ils représentent déjà 30% de notre réseau. Rejoindre Piscines MAGILINE c'est faire le choix d'avoir toujours une innovation d'avance. »



PISCINES MAGILINE

3 rue du Labourat ZI des Écrevolles - 10000 TROYES

contact@magiline.fr | +33 3 25 45 12 40

www.magiline.fr



BV Cert. 6010768

Dans les jardins de William Christie

Dans le cadre de son travail de formation professionnelle, d'échange et de soutien aux jeunes talents, le chef d'orchestre William Christie propose chaque année un concours pour la création d'un jardin éphémère à l'occasion du festival de musique qu'il organise dans sa propriété de Thiré en Charentes. Maryvonne Pinault, présidente du jury, en assure le mécénat.

Ce concours annuel ouvert à de jeunes paysagistes entre la fin février et le 30 mars est décerné en mai. Il laisse ensuite carte blanche au concepteur, ou au binôme de concepteurs, qui s'imprègne alors du concept du festival : des concerts de musique classique disséminés dans le grand jardin de Thiré. Pièce d'eau, prairies, jardin de roses, topiaires et potager constituent le fond du décor, le Jardin Éphémère s'inscrivant au sein de cette structure verte déjà très opulente.



Là est le challenge. Il s'agit de concevoir un espace contemporain de 50 à 75 m² qui recevra des concerts de 2 à 8 musiciens devant une cinquantaine de spectateurs. Ce jardin est une scène, un lieu d'accueil de l'une des promenades musicales du festival. La dotation prévue est de 2000 €, le logement et le transport étant pris en charge, et un budget de 5000 € accordé pour la réalisation.

Cette année, le duo Rozenn Duley et Grégory Dubu, de l'atelier A-MAR paysage, a remporté le concours. Ils ont déjà exposé au Festival Art, Villes et Paysage à Amiens en 2015 avec leurs nids du jardin « Robinsonnade », puis au Festival de Chaumont-sur-Loire en 2014 avec « Pour l'amour de Tongariro », et ont également été lauréats des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes (AJAP) en 2016. Leur nouvelle création sera à découvrir lors du festival du 25 août au 1^{er} septembre, mais aussi jusqu'à fin septembre dans le cadre de l'ouverture au public des jardins de William Christie.



Jardin Éphémère 2017

William Christie, Les Arts Florissants, www.arts-florissants.com - www.jardindewilliamchristie.com



Concerts dans les jardins

ÉCLAIRAGE

2017-2018



PARCS / JARDINS

SG LIGHTING SA/NV - Parc de l'Arboretum - Bat A1 - 73 rue de Saint-Mandrier
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES - Tél. 04 94 930 000 - Fax 04 94 63 32 86
E-mail : info.france@sglighting.fr - www.sglighting.fr



■ Pollinisateurs en ville

Les 28, 29 et 30 juin derniers ont eu lieu à Besançon, les premières assises nationales des pollinisateurs en ville. Ces assises montrent à quel point aujourd'hui le sujet de la pollinisation est un enjeu d'importance à la fois pour la biodiversité et pour la vie de l'homme sur terre. Les causes de la mortalité d'un grand nombre d'insectes, qu'ils soient sauvages ou domestiques comme les abeilles élevées dans des ruches, sont multifactorielles. Chaque gestionnaire d'espace rural ou urbain peut agir pour enrayer cette décimation préoccupante. Chaque particulier également. Toute action sur l'entomofaune influence rapidement le quota des espèces, ne l'oublions pas. Agir en sa faveur aura également des répercussions rapides, à condition de ne pas oublier les pollinisateurs sauvages.

www.besancon.fr/pollinisateurs



■ Nouveaux Trophées

Les premiers Trophées « Paysagistes pour l'environnement », organisés par l'entreprise Pellenc, se déroulent en trois étapes jusqu'au 31 août. La dernière des étapes permettra au public de voter pour le jardin insolite qu'il préfère. Ces trophées mettent à l'honneur des professionnels privés et publics menant une démarche environnementale. Ils concourent dans deux catégories distinctes : celle des « Jardins responsables », qui récompense les meilleurs projets de gestion différenciée, et celle des « Jardins insolites » qui honore les aménagements respectueux de l'environnement. Les deux prix sont accessibles aux paysagistes, et les services communaux pourront participer au prix « Jardins responsables ».

Renseignements sur www.paysagistes-environnement.com



■ Appel à projets reboisement



Reforest'Action lance un appel à projets « 1 million d'arbres pour nos forêts » destiné à identifier les porteurs de projets partout en France qui participeront à la plantation d'un million d'arbres sur le territoire lors de l'automne-hiver 2018-2019. Les besoins en bois augmentent et les ressources diminuent du fait du déficit de plantation depuis les années 1960. De plus, la forêt se place parmi les premiers foyers de biodiversité du pays. Elle a donc besoin d'être renouvelée pour s'adapter aux changements climatiques, favoriser la biodiversité et répondre à la demande en bois.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 28 juillet pour soumettre leur dossier en ligne. L'annonce des lauréats est prévue le 18 septembre pour connaître les projets qui seront en partie financés par Reforest'Action et ses partenaires.

Renseignements et candidatures sur www.reforestaction.com/appeel

Jardin du Feu



Un jardin de 1 500 m² vient d'être inauguré en Haute-Normandie, réunissant le paysage et l'art, le talent du paysagiste Guillaume Gosse de Gorre et celui du sculpteur Robert Arnoux. Comme une galerie à ciel ouvert, ce Jardin du Feu installe la première étape d'un aménagement qui transformera les deux hectares du site en parc de sculptures aux différentes thématiques. Trois cercles en lames d'ardoise surgissant de terre évoquent la naissance du feu accompagnant une série de personnages. Cette création est le fruit d'une collaboration qui a débuté avec le jardin de fontaines installé à l'entrée des Jardins de Sérécourt et s'est poursuivie entre le paysagiste et l'artiste dans le but de magnifier des œuvres par une mise en scène ornementale.

www.robertarnoux.com - www.gosse-de-gorre.com



Guide des méthodes alternatives

Un nouveau guide technique *Méthodes alternatives en protection des plantes* a été dévoilé au Salon du Végétal. Édité par Astredhor, il rend compte des derniers résultats et perspectives de recherche menés par les 10 stations d'expérimentation de cet institut. Destiné aux professionnels de l'horticulture et du paysage, ce nouvel outil de diffusion et de vulgarisation des méthodes de protection du végétal comporte quatre chapitres : maladies des plantes / protection contre les ravageurs / maîtrise des adventices et alternatives au désherbage chimique/ réglementation et questions transversales. Le guide est disponible sur le site www.astredhor.fr.

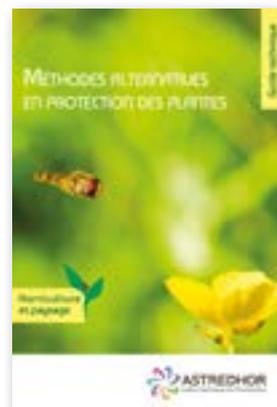


©ASTREDHOR, Astredhor Pays de la Loire

Chrysoperla Carnea

Afin d'accompagner encore mieux les professionnels, Astredhor propose également chaque année un programme de formations très diversifiées, agréées par le FAFSEA. Pour la région Nouvelle-Aquitaine par exemple, au cours du second semestre auront lieu des formations sur le thème des espèces alternatives au buis (9 octobre), de la protection biologique intégrée (PBI, perfectionnement les 20, 21 septembre et 2 octobre), de la mise en œuvre pratique du biocontrôle, des lâchers d'auxiliaires et du piégeage (le 11 septembre), et de la connaissance végétale (en septembre et novembre).

Programme complet et inscriptions sur www.giefleursetplantes.fr, contact Astredhor Sud-Ouest : france.david@astredhor.fr



Retour sur l'opération « Formations AIPR »

Dans le cadre du partenariat CAT-Unep, une dizaine de formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ont été organisées de janvier à mars dans les différentes agences Bergerat Monnoyeur & ses partenaires partout en France. 145 entrepreneurs, adhérents de l'Unep, ont ainsi pu suivre une formation de niveau encadrant. Elle portait sur les risques en matière de santé et de sécurité lors des travaux à proximité des réseaux, conformément à l'obligation qui existe depuis le 1^{er} janvier 2018.



Ces journées de formation ont été l'occasion pour les participants de découvrir et de se familiariser avec la gamme de machines compactes de la marque et d'exprimer leurs besoins en termes de spécificités techniques.

Un retour terrain apprécié par CAT qui continue d'étoffer sa gamme pour les professionnels du paysage, et organisera un tour de France de démonstrations en 2019, marquant ainsi son investissement dans une filière d'avenir.

En savoir plus sur l'AIPR : www.lesentreprisesdupaysage.fr



■ Fondation PaySages

Le site remarquable de l'abbaye de Roseland à Nice accueille depuis peu la toute nouvelle Fondation PaySages initiée par le paysagiste Michel Péna, dans l'objectif d'œuvrer pour la nature par la culture. Ce lieu exceptionnel entouré de jardins doit devenir un creuset de rencontres autour des questions environnementales. Les échanges et travaux menés en collaboration avec des professionnels de multiples horizons permettront de promouvoir de nombreuses actions envers le paysage. À vocation internationale, cette fondation est soutenue par Christian Estrosi, maire



Michel Péna et Christian Estrosi

de Nice et président de la métropole Nice-Côte d'Azur. Il souhaite ainsi participer à l'accompagnement des territoires dans les mutations fulgurantes qui sont en cours, avec des moyens humains, matériels et financiers qui seront ici rassemblés afin de préserver le paysage. Un comité de parrainage présidera au devenir de cette fondation, comprenant Jean-Jacques Aillagon, président de la Mission Nice Patrimoine Mondial, le philosophe Edgar Morin et Stéphanie Thiébault, directrice de l'Institut écologie et environnement au CNRS. www.fondationpaysages.org



■ Olympiades des métiers



La prochaine étape de la compétition se prépare ardemment avec les équipes régionales sélectionnées qui participeront à la finale nationale du 28 novembre au 1^{er} décembre à Caen, en Normandie. L'équipe de France sera ensuite constituée pour les 45^e Olympiades puis les stages techniques se dérouleront au cours du premier semestre 2019 afin de préparer les candidats à la grande finale internationale de Kazan en Russie du 22 au 27 août 2019. Les retombées de ces Olympiades des métiers sont de plus en plus fortes sur les secteurs professionnels représentés.

Afin de renforcer encore davantage l'image d'excellence de cette compétition, la France se porte candidate pour accueillir la 47^e Worldskills Competition en 2023. Cette candidature est soumise à un processus rigoureux qui débute par l'identification de la ville hôte qui devra recevoir les 5 000 participants provenant de 79 pays et les 150 000 visiteurs attendus pendant les 4 jours de compétition. Un challenge proposé en mars dernier par le président Emmanuel Macron et qui confirme l'investissement du gouvernement dans les secteurs économiques du tertiaire. www.worldskills-france.org

■ Le label EcoJardin évolue

Les conditions d'attribution du label EcoJardin se modifient en 2018 afin d'y ajouter un critère devenu essentiel au sujet des murs végétalisés : ces derniers devront dorénavant comprendre un système d'irrigation fonctionnant en circuit fermé. Le référentiel avait effectivement besoin d'évoluer sur la végétalisation du bâti, en cohérence avec les autres critères existants. La prise en compte de l'impact environnemental des murs végétalisés est ainsi mieux évaluée. Rappelons que ce label est un outil de communication visant à valoriser la gestion écologique menée sur des sites privés ou publics.

Seconde modification, le renouvellement du label est maintenant attribué pour 5 ans au lieu de 3 jusqu'à présent. La période de la campagne d'audit reste inchangée, elle s'effectue de mars à octobre et deux comités de labellisation sont prévus fin juin et fin novembre. Tout site qui candidate règle un coût de 715 € correspondant aux frais liés à cet audit externe.

L'organisation du label EcoJardin se veut transparente : elle repose sur une gouvernance associant trois parties indépendantes, Plante & Cité, l'Agence régionale de la biodiversité en Île de France et des organismes autonomes chargés de l'audit. L'inscription pour candidater au label se fait en ligne et est ouverte toute l'année. www.label-ecojardin.fr



Extrabat est un outils logiciel de gestion commerciale et de relation client développé pour des paysagistes par des paysagistes accessible via le web pour tous les collaborateurs d'une entreprise de paysage.

Véritable outils connecté accessible via PC, Mac, tablettes, smartphone
Gestion commerciale, agenda, planning, bon d'intervention, emailing

tarifs préférentiels pour les adhérents Unep

Tél : 06 83 88 01 28

Mail : laurent@extrabat.com

www.extrabat.com

FIMUREX
GABIONS



*Des brise-vues pour aménager,
séparer et revisiter vos espaces.*



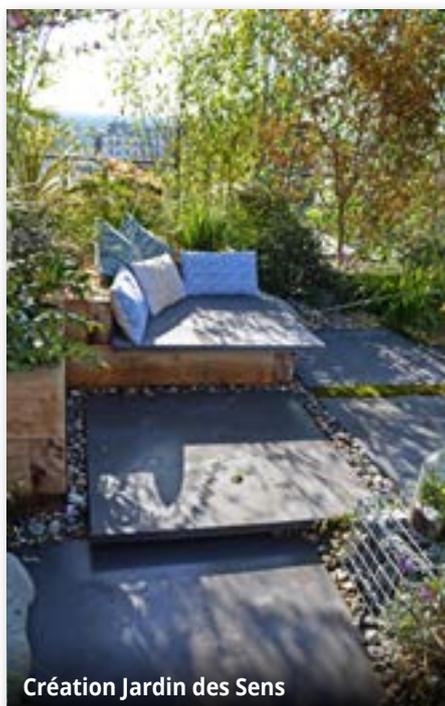
Adresse

3 RUE DES SPORTS - Z.A. de la Métallurgie - 38420 - DOMENE

www.fimurex-gabions.com - 0476779106

Jardins en Seine

« Volumes et perspectives » étaient mis en scène début avril à Suresnes, au cours de la 14^e édition de ce salon toujours très attendu par le public de l'ouest parisien. Les aménagements éphémères réalisés pour donner des idées aux visiteurs ont été largement plébiscités.



Création Jardin des Sens

Plus de 12 000 visiteurs ont pu venir à la rencontre des paysagistes, pépiniéristes et artisans installés pour cette nouvelle édition de Jardins en Seine sur la terrasse du Fécheray. Un concours de paysage et des animations destinées à tous les publics ont émaillé ces journées. Le cœur de la manifestation comprenant les créations de onze professionnels et écoles, la gamme des idées et matériaux présentée était encore une fois très vaste. Ce salon a ainsi offert aux particuliers une vision plurielle des solutions à adopter pour aménager tous les types de jardins urbains, même sur de très petites superficies. Afin d'inscrire également la création dans la durée, un jardin s'y est installé pour une durée de 6 mois, jusqu'à la session de septembre du salon qui devient ainsi un rendez-vous bi-annuel.



Création Jardiconcept



Création Jardin Privé

Un Jardin de l'Olympe

Jusqu'aux Jeux Olympiques de 2024 organisés à Paris, le salon Jardin en Seine proposera chaque année un jardin de 500 m² en hommage à cet événement historique. Preuve que le jardin peut servir de vecteur pour transmettre des messages dans de multiples occasions.

Ce premier jardin inauguré, intitulé « Jardin de l'Olympe », est la création du paysagiste Christian Fournet qui s'est inspiré de la symbolique du drapeau réunissant toutes les nations.

Imaginé sur la base des cercles entrelacés, ce jardin concentrique associe les espaces de convivialité et ceux de déambulation.

Les uns en pelouse offrent un tapis végétal propice au calme, les autres, encadrés de haies touffues, proposent un parcours minéral accessible par tous les temps.

L'ensemble est ponctué d'essences d'arbres venant des cinq continents. Quatre ambiances végétales soulignent l'anneau central qu'une sphère en galets de l'artiste David Harber a orné le temps du salon. L'amphithéâtre de charmilles fermant le jardin en arrière-plan dirige naturellement le regard vers l'axe ouvert, vers Paris et la Tour Eiffel. La perspective est renforcée par l'étagement de la végétation.



Des plantes des cinq continents associées symbolisent l'esprit des jeux olympiques



Espace convivial encadré de haies basses et graminées



Création Christian Fournet



Perspective accompagnée de pots géants



Œuvre de l'artiste David Harber

Cette création d'envergure a demandé du temps et un investissement humain des différents partenaires tels que Verte Ligne pour le prêt des plantes et le GIE Pierre Reconstituée de France pour les matériaux de revêtement. Elle a été réalisée par l'entreprise Sports et Paysages-Sepa, adhérente de l'Unep, qui a engagé elle aussi des moyens importants pour montrer le savoir-faire des entreprises du paysage. Ce « Jardin de l'Olympe » n'en reste pas moins éphémère et laissera place l'an prochain à une nouvelle création qui réunira elle aussi les compétences des acteurs de la filière.



FSI ÉQUIPEMENTS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Zac du chêne,
28 Rue des Tisserands
72610 Arçonnay

Tél. 02 33 31 84 65
Fax 02 33 29 75 81

www.fsi-franskan.com



Secteur Ouest et Sud-Ouest
Anthony Duhéron
06 80 15 80 66
anthony@fsi-franskan.com

Secteur Sud-Est
Franck Thizy
06 75 01 03 18
franck@fsi-franskan.com

Secteur Nord et Nord-Est
Xavier Bouteire
06 84 89 56 44
xavier@fsi-franskan.com

Secteur Centre
Anthony Duhéron
06 80 15 80 66
anthony@fsi-franskan.com

SPÉCIALISTE DES
BROYEURS DE BRANCHES ET DES
ROGNEUSES DE SOUCHES
DEPUIS PLUS DE 30 ANS.



hévéa
BIEN PLUS QUE L'ARBRE

Crédit photo : M. Daviet pour PÉTZL

ÉQUIPEMENT • FORMATION • CONSEIL
ARBORISTES-GRIMPEURS • FORESTIERS • CORDISTES

1355, chemin de Malombre
Z.I. Les Plaines
26780 MALATAVERNE
Tél. : 04 75 51 69 72

Mail : contact@elagage-hevea.com
www.elagage-hevea.com



Des prix pour la création

Cette année, les professionnels et les écoles participant au concours paysager du salon ont travaillé sur la thématique « Volumes et perspectives ». Comment rendre un espace agréable à vivre sur 30 ou 50 m² en ville, avec un voisinage omniprésent et des contraintes de sol ou d'exposition importantes ? Les lauréats ont su parfaitement allier la poésie à ces contraintes, proposer un choix végétal intéressant et en harmonie avec un entretien limité. Les matériaux utilisés ont créé des ambiances très différentes, renforçant ainsi l'idée que chaque jardin est unique.



Création Roots Paysages, grand prix Jardins en Seine



Création Jardin Privé, prix des Partenaires



Création Vert Oxygène, prix de la Presse



Création ESAJ, premier prix des Écoles



Création du Lycée de Montreuil, deuxième prix des écoles

Le prix Jardins en Seine 2018 a été attribué au jardin de Roots Paysages dans la catégorie « paysagistes professionnels », et le prix des partenaires a récompensé Jardin Privé qui regroupait plusieurs conceptrices. Roots Paysages a réussi une composition très contemporaine où le bois, le métal, la pierre et les plantes se sont conjugués dans des tons cuivrés. Jardin Privé a, quant à lui, joué sur le charme de la mousse enveloppant des surfaces au sol, ainsi que sur le mariage entre les graminées et vivaces fleuries de tonalités douces. Vert Oxygène a obtenu le prix de la Presse pour sa création associant un décor intérieur à un espace extérieur. Du côté des écoles, l'ESAJ a reçu le premier prix et celui du coup de cœur du public, et le deuxième prix a été attribué au Lycée des métiers l'horticulture et du paysage de Montreuil.

Jeunes talents

Le concours paysager de Jardins en Seine innovait, lors de cette session, avec la création d'un prix « Tremplin Jeune » soutenu par l'Unep-Les Entreprises du Paysage. Les deux paysagistes associés et fondateurs de Jardiconcept ont reçu avec joie ce prix qui consacre leur implication dans le métier d'autant que leur entreprise n'a que deux années d'existence.

Ils devaient ici à la fois répondre à la thématique du concours et faire connaître leurs compétences auprès du grand public. Conscients de ce double enjeu, ces jeunes entrepreneurs ont d'une part misé sur l'attractivité de certains accessoires et végétaux, d'autre part sur un travail très soigné incarnant leur façon de conduire les chantiers. En effet, leur souci du détail pour une finition impeccable a séduit le jury de ce prix. La pose des dalles sur plots a été gérée avec précision, tout comme l'association des matériaux. Les revêtements de sol, prêtés par les partenaires du salon, étaient tirés au sort et devaient être mis en valeur dans la conception. Ce qui, malgré les trois types de revêtements imposés, n'a pas gêné ces jeunes qui ont transformé cette contrainte en avantage avec la création d'espaces distincts mais complémentaires.



Création Jardiconcept, prix Tremplin jeune

Pour attirer les visiteurs sur leur réalisation éphémère, ils se sont servis d'une fontaine en trompe-l'œil ainsi que d'arbustes remarquables. Ces éléments choisis également avec soin ont fonctionné comme de véritables outils de communication vis-à-vis du grand public. La fontaine s'intégrait dans un bac à plusieurs niveaux. Deux magnifiques érables, dont l'un à peau de serpent (*Acer griseum*), donnaient des reliefs sans pour autant être imposants. La palette végétale était basée sur une gamme de terre

de bruyère, idéale dans un rez-de-jardin ombragé par les immeubles voisins, situation fréquente en ville.

Ce souci de s'adapter aux contraintes des contextes urbains tels que le manque d'espace, le peu d'ensoleillement, et le besoin des habitants de cumuler plusieurs usages sur une petite superficie, montre leurs capacités à proposer des solutions viables à leur clientèle de plus en plus exigeante.

www.salonjardinsenseine.fr



Conception en volume



Palette végétale diversifiée

Les jardins des Hauts-de-France

Le festival Art, Villes & Paysage à Amiens côtoie depuis peu la création de Jardins de la Paix dans plusieurs villes de la région Hauts-de-France, ainsi qu'un parcours jardin le long de la Somme. Une politique verte menée avec brio et détermination.



Gilbert Fillinger

Chaque année, les hortillonnages d'Amiens sont le théâtre d'une exposition artistique mêlant la création paysagère et les arts plastiques. Ce festival Art, Villes et Paysage, créé en 2010, a permis la réalisation de plus de 120 œuvres par des équipes souvent pluridisciplinaires d'artistes, paysagistes, architectes, plasticiens, accompagnées par celles du festival et des chantiers d'insertion. Cette synergie engendrée grâce à un budget de la culture augmenté significativement, avait pour but d'affirmer la résilience d'un territoire touché par la crise économique industrielle en participant à la création d'un patrimoine contemporain source de renouvellement.



Zone d'observation, Atelier LJN

Beaucoup de jeunes professionnels ont ainsi eu l'opportunité d'exposer leurs interprétations de l'art et du jardin. Cette génération émergente a joué avec des lieux posés entre terre et eau, par le biais de jardins comme les « Sphères nourricières », « Remnant » ou le « Potager embarqué », ou bien d'œuvres plasticiennes insérées dans la nature. Cette année encore, dix nouvelles compositions éphémères prennent place au milieu de toutes celles qui perdurent plusieurs saisons. Un budget de 14 000 € est attribué aux paysagistes, de 9 000 € aux plasticiens. À charge pour eux tous de travailler en collaboration étroite avec la faune, la flore et l'activité humaine propre à ce territoire où des maraîchers cultivent encore certaines parcelles.



« Coup d'œil entre deux eaux », Atelier LJN

©Yann Monel



Vue aérienne des hortillonnages d'Amiens, lieu du festival « Art, Villes et Paysage »

©Yann Monel

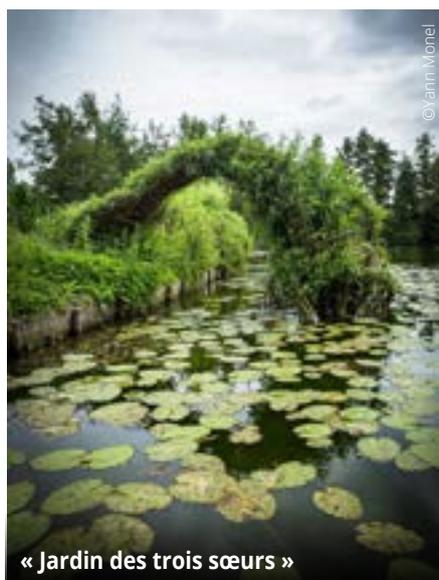
Un festival qui perdure

Depuis juin 2017, une seconde structure a vu le jour. Valorisant le patrimoine régional existant, l'association « Art & Jardins Hauts-de-France » développe à son tour la création paysagère. Initiée par Xavier Bertrand, président de la région, cette association déploie des projets aux multiples facettes artistiques, sociales et environnementales de façon à dynamiser l'attrait touristique de la région. Elle reprend également la gestion du festival, qui jusqu'alors était confiée à la Maison de la Culture d'Amiens.

Ancien directeur de cette Maison de la Culture, et actuel président de cette association, Gilbert Fillinger en explique la genèse : *« J'ai créé le festival il y a neuf ans dans l'optique d'intégrer l'art des jardins dans la programmation culturelle. Cela élargissait nos champs d'activité qui étaient plutôt centrés sur le spectacle vivant et les arts plastiques. Cette option s'appuyait sur les hortillonnages, donc sur un territoire valorisé à cette occasion. C'était une priorité, et les jardins se sont tout naturellement mêlés à ce territoire, grâce à leur dimension artistique. Quittant mes fonctions l'an dernier, j'ai pris conscience que ce festival risquait de s'éteindre avec mon départ, la maison de la Culture d'Amiens ayant beaucoup d'autres projets culturels à faire vivre. J'ai alors accepté de reprendre le flambeau, sur la demande de Xavier Bertrand. »* Une structure autonome a ainsi été montée, afin de porter la continuité du festival, puis de développer le parcours jardin dans la région.



« Sphères Nourricières »



« Jardin des trois sœurs »



« Module mouvement numéro 13 »



« Robinsonnade in the aire », l'atelier A-MAR

Objectif jardins

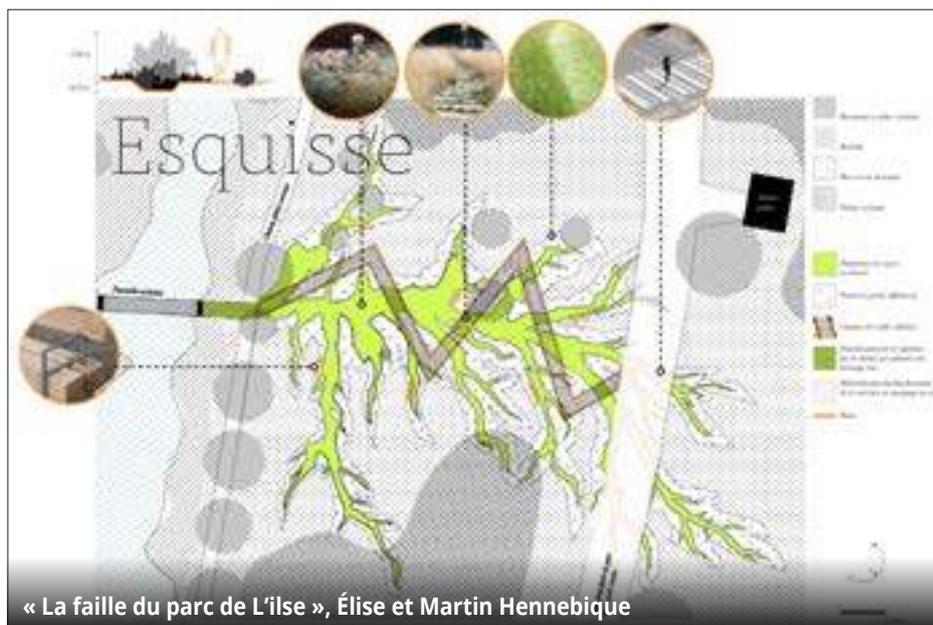
Subventionnée par le Conseil régional des Hauts-de-France, Amiens métropole, la DRAC et le Conseil départemental de la Somme, l'association « Art & Jardins Hauts-de-France » met en œuvre tous les moyens dont elle dispose afin de travailler sur une identité jardin. Le territoire est déjà assez riche en jardins privés, dont beaucoup sont ouverts à la visite. Augmenter significativement ce patrimoine, dans l'espace public, est l'objectif visé.

Le travail de l'association a d'ailleurs intéressé la Mission du Centenaire de la Grande Guerre, au point qu'un projet a été lancé en collaboration avec cette structure pour créer des Jardins de la Paix, nouveau parcours artistique et mémorial. La recherche des sites effectuée, les artistes et paysagistes des différents pays impliqués dans cette guerre ont été sollicités au début de cette année via un appel à projet international. En 2018 et 2019, une quinzaine de jardins verront le jour sur les différents sites dédiés à la mémoire. Les premiers réalisés seront inaugurés cet automne.

Le soutien du Conseil régional permet ainsi une conjonction de ressources et d'idées rassemblant plusieurs instances. La finalisation de cette collaboration donnera naissance à un total de trente-cinq jardins dans les cinq années à venir.



« Coup d'œil entre deux eaux », Atelier LJN



« La faille du parc de L'ïse », Élise et Martin Hennebique



« La faille du parc de L'ïse », Élise et Martin Hennebique

La création d'un parcours jardin le long de la Somme, d'Abbeville à Saint-Quentin, constitue le deuxième volet des actions entreprises par l'association, hormis la poursuite du festival. Trois sites dans des zones humides communales sont pour l'instant retenus, sur lesquels interviennent déjà des paysagistes. Là aussi, l'alliance de l'art et du paysage marque profondément les projets. Dans le parc de La Bouvaque à Abbeville, l'Atelier LJN construit par exemple des plates-formes

d'observation sur les étangs intitulées « Coup d'œil entre deux eaux ». « La Faille » du parc d'Isle à Saint-Quentin réalisée par Élise et Martin Hennebique, fait dialoguer la ville et le marais dans une mise en scène des différents reliefs traversés. Enfin, le « Jardin destock » dans la petite ville de Long est conçu par l'agence Wagon-Landscaping comme un théâtre où l'on prend place sur des transats pour découvrir des événements floristiques produits par la nature.

Un moteur du territoire

Gilbert Fillinger revendique son engagement en faveur des jardins, d'une manière toute personnelle qui a le mérite de gratifier les concepteurs en même temps que la politique régionale mise en place et les différentes instances qui y participent. Pour lui, les jardins sont des œuvres d'art, et les paysagistes ont les mêmes besoins d'accompagnement que d'autres artistes. L'association comprend donc depuis l'an dernier une équipe permanente de six personnes dédiée à cet accompagnement et au rayonnement de la création paysagère.

« Tous nos projets paysagers sont résolument contemporains et leur rôle est de pénétrer dans l'espace public, au cœur du patrimoine bâti et naturel » poursuit Gilbert Fillinger. « Ils doivent être participatifs par une implication active du public dans leur mise en œuvre, leur valorisation et leur pérennisation en tant que patrimoine. Développement durable, intégration sociale et préservation des ressources en forment les axes prioritaires. » De fait, toutes les communes sollicitées pour accueillir une création prennent à leur charge son en-

tretien. La pérennité de chaque jardin est une règle pour les projets de la Vallée de la Somme et des Jardins de la Paix. Dans le festival, beaucoup de créations éphémères sont reconduites d'année en année, participant durablement elles-aussi au paysage des hortillonnages.

Le jardin devient ainsi un moteur d'activités économiques au niveau local, en même temps qu'il est vecteur de plaisir, de bonheurs variés, de détente et de lien social pour le public qui le fréquente. L'associer aux lieux de mémoire amplifie également l'attrait que peuvent avoir ces derniers pour les touristes étrangers, en particulier ceux venus d'Angleterre, de Belgique et des pays du nord de l'Europe.

Dernière phase des initiatives enclenchées, un partenariat avec l'Association Régionale des Parcs & Jardins des Hauts-de-France devrait prochainement conduire à installer des œuvres d'art dans les jardins ouverts au public afin de renforcer le parcours de visite. D'autres partenariats seront plus tard initiés avec d'autres pays comme le Maroc, l'Italie, la République Tchèque...



©Yann Monel

« Willow of Amiens »



©Yann Monel

« Houblonnière »

On peut le dire, la région des Hauts-de-France mène aujourd'hui une véritable offensive en matière de jardins dans le but d'accroître l'attractivité de son territoire. Tous les partenaires œuvrent pour que cet axe jardin soit une carte maîtresse aujourd'hui et dans les années à venir. Une initiative que l'on souhaite voir couronnée de succès !



**Festival Art, Villes et Paysage,
du 9 juin au 21 octobre.
Hortillonnages d'Amiens.**

Association Art & Jardins Hauts-de-France, www.artetjardins-hdf.com



Marshalls

Creating Better Landscapes

www.marshalls.fr
tél. 0032 3 880 86 02
salesfr@marshalls.com



Pierres reconstituées



Pierres naturelles



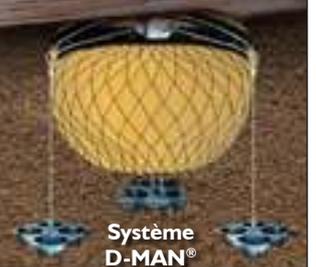
Dalles en céramique



Une solution complète
pour vos plantations sur dalles

SALONVERT

Prix de l'innovation



Système
D-MAN®

PLATIPUS
SYSTÈMES D'ANCRAGE D'ARBRES

WWW.PLATIPUS.FR

08 05 10 27 53

INFO@PLATIPUS.FR

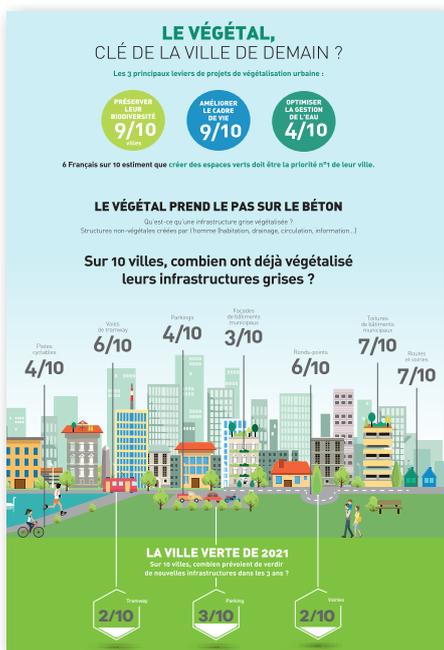
Infrastructures végétales : où en sont les villes ?

Les résultats de la 6^e vague de l'Observatoire des villes vertes ont été rendus publics en juin. L'enquête fait le point sur les projets d'infrastructures vertes et grises et les motivations qui poussent les villes à en conduire.

« Pour les Français, la ville idéale est d'abord écologique et végétale » selon une étude Unep-Ifop de 2016. Aujourd'hui, cet idéal tend à se réaliser dans les nouveaux quartiers de certaines communes grâce à l'urbanisme vert, où les projets de végétalisation des infrastructures grises sont de plus en plus nombreux ailleurs. Cette évolution est à encourager dans toutes les villes françaises, ce que démontrent les résultats de cette 6^e enquête de l'Observatoire des villes vertes menée par l'Unep (1) et Hortis (2).

Le gris cède la place au vert

La notion d'infrastructure verte englobe tous les espaces végétalisés, qu'ils soient naturels ou aménagés comme les parcs et jardins, par opposition aux infrastructures grises comprenant les routes, les bâtiments, les espaces minéralisés. L'un des résultats intéressants de l'étude indique que dans le panel (3) des villes interrogées, 7 sur 10 ont des projets de végétalisation des voiries, pistes cyclables, parkings, lignes de tramways ou toitures de bâtiments collectifs.



Parmi les aménagements les plus souvent réalisés figurent les zones humides et les noues qui ont l'avantage d'améliorer significativement la gestion des eaux pluviales et de prévenir les risques d'inondation. La restauration des berges des cours d'eau améliore également la biodiversité et limite l'érosion. Enfin, les coulées vertes sont présentes dans 7 villes sur 10, reprenant le maillage existant des parcs et jardins ou remplaçant d'anciennes voies ferrées désaffectées, comme à Angers où l'une d'elles permet la liaison à pied ou à vélo entre la ville et les communes voisines.

« Les bons résultats de cet Observatoire en matière de végétalisation d'infrastructures grises sont encourageants » analyse Catherine Muller, présidente de l'Unep.



« En effet, si les villes françaises souhaitent s'adapter aux aspirations de leurs citoyens, il est impératif qu'elles investissent non seulement dans la création de nouveaux espaces verts, mais également dans la végétalisation des infrastructures existantes. Pour les y aider, les professionnels du paysage disposent de toutes les compétences techniques, végétales et écologiques nécessaires » rappelle-t-elle.

Le vert, vecteur de résilience

Les infrastructures vertes étant l'une des réponses à de nombreuses problématiques environnementales, sanitaires et économiques auxquelles les villes sont confrontées, elles s'inscrivent naturellement dans le modèle de la ville résiliente de demain. Jean-Pierre Gueneau, président d'Hortis, déclare que « la force de ces infrastructures vertes est d'être à la fois une réponse aux attentes des citoyens et un levier majeur pour développer la biodiversité, prévenir les inondations et limiter la pollution. »

Selon l'étude, pour 9 villes sur 10 du panel interrogé, l'amélioration de la biodiversité et du cadre de vie ont été les deux principales raisons du développement des infrastructures vertes sur leur territoire. Seulement 4 villes sur 10 citent cependant la gestion de l'eau comme une motivation à développer les infrastructures alors que l'infiltration des eaux de pluie dans les terrains végétalisés peut limiter les coûts d'investissement et d'entretien des réseaux de collecte ainsi que la quantité des eaux traitées. En revanche, quasiment toutes les communes interrogées adoptent aujourd'hui une démarche globale en associant le travail du service espaces verts à celui des services de l'urbanisme et des voiries.

Tourisme vert : les parcs et jardins, atouts charme des villes !

Nombreuses sont les villes qui choisissent de miser sur le « vert » pour attirer de nouveaux visiteurs, en quête de nature et de savoir-faire français uniques : promenades guidées, festivals végétaux, jardins éphémères... Les temps forts autour des parcs, jardins et infrastructures vertes des villes ne cessent de se développer en France.

LE TOURISME VERT, CÔTÉ VILLES



+3,7% de tourisme « urbain » en 2017.	43% des touristes étrangers visitant Paris profitent des espaces verts de la capitale.	10% de touristes étrangers considèrent que les parcs et jardins constituent le principal attrait de la capitale.
---	--	--



Les parcs, jardins et infrastructures végétalisées constituent également un atout dans le tourisme vert, comme l'avait démontré le Palmarès des villes les plus vertes de 2017 dont est issue une étude de l'Unep sur le tourisme. Les espaces verts sont l'une des causes de l'augmentation du nombre des visiteurs : par exemple à Paris, 10 % des touristes étrangers plébiscitent les parcs et jardins de la capitale.

Les touristes en quête de nature se déplacent plus volontiers dans les villes proposant des circuits verts, ou des manifestations liées à la nature, à l'art paysager ou à la découverte des jardins. À Nancy, Mulhouse et sur la Côte d'Azur par exemple, les festivals de jardins éphémères attirent beaucoup de monde.

Nantes, appelée « la ville aux cent jardins », est également la première à investir dans l'amélioration de son patrimoine végétal et organise de nombreux événements directement liés au végétal ou à l'agriculture urbaine. De même, Angers installe chaque année des jardins comestibles en ville. Tours et Strasbourg misent aussi sur l'attractivité verte en ayant plus de 100 m² d'espaces verts accessibles par habitant. Ces villes font partie de celles qui parient sur leur patrimoine vert et s'en servent pour résoudre de nombreuses problématiques, tant environnementales qu'économiques. Il est souhaitable que cette dynamique s'étende rapidement à toutes les villes françaises.

www.observatoirevillesvertes.fr
www.lesentreprisesdupaysage.fr

(1) Unep, Union Nationale des Entreprises du Paysage

(2) Hortis, Association des responsables des espaces de nature en ville

(3) Angers, Bourges, Brest, Caen, Chartres, Courbevoie, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Merignac, Marseille, Montpellier, Metz, Nancy, Nantes, Paris, Reims, Rennes, Roubaix, Tourcoing, Tours, Villeurbanne



Tous vos équipements pour
BROYER - ROGNER - PLANTER
ENFONCER - ÉLAGUER - FENDRE



ÉQUIPEMENTS AUTONOMES



BROYEURS BRANCHES : XYLOCHIP
AUTOTRACTÉ, SUR CHENILLES OU SUR ESSIEU



ROGNEUSES DE SOUCHES : XYLOCROK
SUR CHENILLES, TRACTEUR OU THERMIQUE

ÉQUIPEMENTS À ADAPTER SUR PELLE



TARIÈRES HYDRAULIQUES : TRH
14 MODÈLES SUR PELLE DE 1,5 À 50 T



ENFONCE-PIEUX : VIBRESCOPIC
4 MODÈLES SUR PELLE DE 1,5 À 10 T



BROYEURS FORESTIERS : XYLOR
6 MODÈLES SUR PELLE JUSQU'À 13 T



FENDEUSES À VIS FRH
4 MODÈLES SUR PELLE DE 1,5 À 12 T

RABAUD - Bellevue - 85110 SAINTÉ CÉCILE Tél. : 02 51 48 51 51 www.rabaud.com



En action sur :
www.desherbage-ripagreen.fr

DESHERBAGE SANS PESTICIDES AUSSI RAPIDE QUE LE PULVERISATEUR

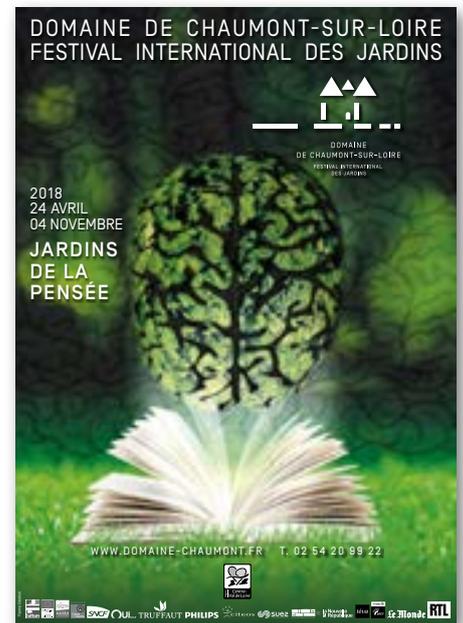


Grâce à son procédé innovant de chaleur pulsée, ses performances sont redoutables sur les pavés, les bordures de murs, les escaliers, les trottoirs ou les massifs...

Bien pensé et ultra maniable, le RIPAGREEN® facilite le désherbage au quotidien. L'entretien est simplissime (pas de moteur ou d'électronique).

Des partenariats efficaces

À l'occasion du festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire, qui attire chaque année toujours plus de visiteurs, les échanges professionnels s'intensifient grâce au partenariat mené entre la direction du domaine et l'Unep.



Le festival des Jardins a cette année encore inspiré de nombreux concepteurs venus d'horizons très divers, sur la thématique des « Jardins de la pensée ». Les concepteurs, en équipes souvent pluridisciplinaires, ont eu à cœur de plonger les visiteurs dans le monde fertile des arcanes de la pensée. De la bibliothèque végétale au livre de sable en passant par le jardin de méditation, les combinaisons d'idées vont ainsi fleurir toute la belle saison du festival. Les univers littéraires, théâtraux, philosophiques ou imaginaires s'y rencontrent au détour des allées, pour inviter à laisser cheminer les pensées au gré des univers présentés.

Parallèlement à ces jardins issus du concours, des invités ont aussi été conviés à illustrer cette thématique, tel le sculpteur Dale Chilhuly ou l'association de l'Oulipo. Le domaine révèle ainsi à chaque session du festival des expériences inhabituelles, menées par des artistes au-delà du cercle des professionnels de la filière paysage.

Dans ce cadre poétique, un jardin est soutenu cette année par l'Unep afin de développer les échanges croisés entre les différents professionnels des métiers du paysage, les jeunes en formation, et le monde des artistes : le « Jardin des Voyelles ».

Des voyelles en fleurs

Le « Jardin des Voyelles » conçu comme un clin d'œil littéraire par l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle), a donné lieu à un chantier école-entreprise organisé par l'Unep avec l'accompagnement d'une entreprise locale adhérente, Amboise Paysage. Ce jardin met en scène un poème de 11 vers, appelé onzain comme la gare la plus proche du domaine de Chaumont. Ses consonnes métalliques ont été façonnées par l'entreprise Popelin, ses voyelles en couleurs sont des plantes à fleurs saisonnières renouvelées tout au long de la saison. Chaque voyelle a ainsi une couleur déterminée. Un platalage en fait le tour et offre en son point le plus haut la possibilité de lire l'onzain ressortant sur un tapis de sedums.

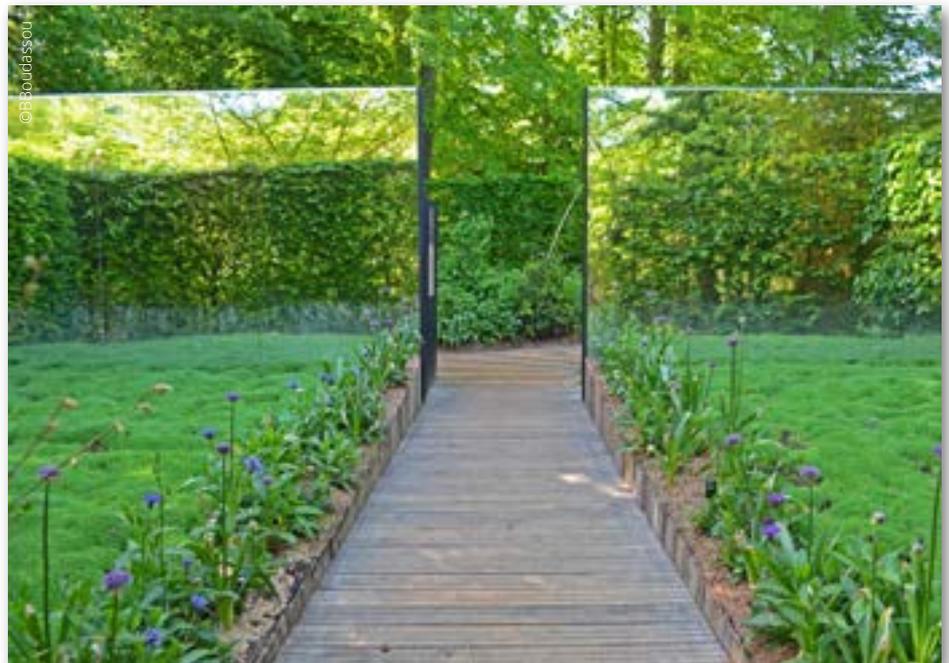
Sollicité comme partenaire, le CFA de Blois s'est engagé de suite, ayant déjà participé avec certains de ses élèves à la création du Jardin de sous-bois (jardin

de l'Unep) au domaine de Chaumont. « Comme le chantier sur le Jardin de sous-bois s'était bien passé l'an dernier, nous avons recontacté ce CFA car les élèves et les enseignants sont demandeurs de ce type d'expérience » relate Jean-Bernard Guillot, gérant d'Amboise Paysage. « Les élèves apprentis sont déjà habitués à travailler sur des chantiers, mais ils ont très rarement l'occasion de participer à des créations très originales comme celles du festival. Cet esprit novateur auquel ils sont confrontés complète leur formation, et leur ouvre l'esprit. Et à cette occasion, ils sont aussi heureux de travailler sur le terrain avec leurs professeurs. » Il est vrai que la filière recrute mais manque encore de candidats. Ces chantiers école-entreprise constituent donc un moyen de motiver davantage les jeunes à rester dans la filière paysage (ou à la rejoindre) à l'issue de leur formation en leur montrant le quotidien de l'entreprise.



Jean-Bernard Guillot, en tant que coordinateur, reconnaît également que c'est un bon moyen de rencontrer les enseignants et de découvrir la passion du paysage que beaucoup transmettent à leurs élèves. Hubert Laroche et Frédéric Morin, enseignants en aménagement paysager, sont de ceux-là, et se sont investis dans la réalisation du « Jardin des Voyelles » avec des groupes de 7 à 10 élèves sur quatre jours de chantier. « Le plus compliqué a été d'organiser les plannings, mais la motivation des élèves-apprentis a été remarquable, surtout sous la pluie battante qui ne nous a pas laissé de répit ! » confie Hubert Laroche. « Nous avons repris tous les calculs de terrain d'après les plans, pour créer un canevas au cordeau et avoir des lignes comme dans un cahier d'écriture. Puis les élèves ont placé les lettres, positionné les pots selon l'espacement calculé, creusé les trous, effectué toutes les plantations. Un travail de précision dont ils se sont acquittés avec rigueur. » Ces élèves de première année de Bac pro et du Brevet professionnel sont ensuite heureux de revenir pour voir l'évolution du jardin.

www.amboisepaysage.com
www.cfaad41.com
www.lesentreprisesdupaysage.fr



Ceci n'est pas un jardin

Unepe est, comme chaque année, partenaire du Festival international des Jardins, et parraine « Ceci n'est pas un jardin » conçu par l'équipe du collectif Nom d'une Pipe, dont le nom et la création sont un hommage au peintre Magritte. Les 6 membres de cette équipe, tous issus des ateliers Urbanisme et Paysages UP+ de l'entreprise SCE, ont souhaité se frotter aux réalités du terrain tout en conservant un sens de l'humour bien adapté à la thématique de cette session.

Leur jardin n'est pas un jardin au sens premier de ce que l'on a l'habitude de concevoir en la matière. Il sert de trame à plusieurs réflexions sur le dialogue entre l'apparat et le naturel, entre les plantes horticoles et les sauvages, entre la représentation d'un jardin et la nature réelle de ce qui s'y passe.

Deux parties le composent. La première, structurée en une étendue moussue coupée en deux par un platelage bois bordé de fleurs, propose une contemplation du lieu, reprise par un miroir qui enferme l'horizon. Le visiteur doit alors se poser la question « *Je pense donc y suis-je ?* » car il ne peut que contempler. Il est spectateur mais pas acteur.



Au-delà du seuil du miroir, le visiteur pénètre dans la seconde partie et peut alors mûrir l'affirmation « *J'y suis donc je pense !* » Il parcourt librement l'espace, s'assoit, touche, sent, lit les petites phrases disséminées sur le chemin et écoute, il peut interagir avec son environnement. Les plantes le frôlent à son passage, et les graviers du chemin crissent sous ses pas quand il s'écarte du passe-pied en bois.

Aventure humaine et challenge technique autant que physique pour réaliser le chantier dans les temps, « Ceci n'est pas un jardin » offre la vision d'un concept élaboré en bureau d'études puis décortiqué dans le concret des réalités terre à terre pour prendre racine dans l'une des parcelles de 200 m² du festival jusqu'en novembre. Une belle aventure qui tisse des passerelles entre les métiers.

www.domaine-chaumont.fr
www.ateliersup-plus.fr

TERRASSES ■ AMÉNAGEMENTS
ABRIS ■ CLÔTURES

VIVRE
EN BOIS

LAISSEZ
VOTRE
CRÉATIVITÉ
S'EXPRIMER !

CLÔTURE KELONA | Bois composite WEX Gris anthracite

WEX

+ TECHNOLOGIES EXCLUSIVES
DURAPIN & WEX

+ DES CLÔTURES GARANTIES
JUSQU'À **20 ANS**

+ CLÔTURES BOIS & COMPOSITE



DURAPIN

CLÔTURE MONTÉLIE | Pin Classe 4, marron par imprégnation



+ **240 PAGES**
POUR L'AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR &
LA CONSTRUCTION

RECEVEZ GRATUITEMENT
le catalogue VIVRE EN BOIS 2018
commercial@vivreenbois.com

www.vivreenbois.com

GTM
PROFESSIONAL®

*des broyeurs au service
de la performance*

*entretien des jardins
élagage*



Distribué par :
www.innovpaysage.com



Jardins, jardin, session foisonnante pour la filière

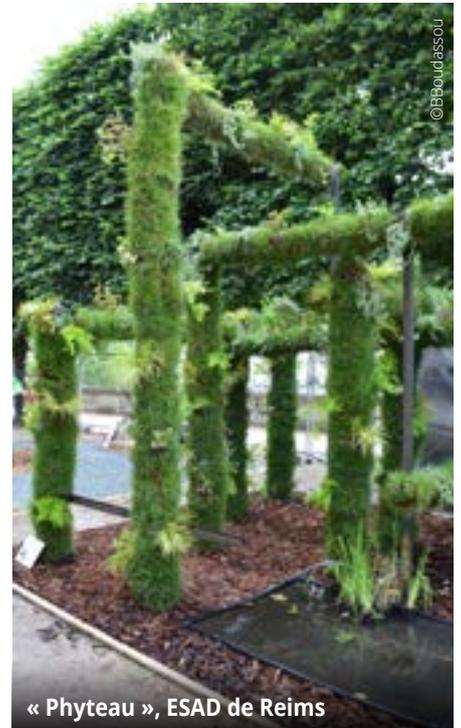


La manifestation a réuni aux Tuileries l'ensemble des métiers du paysage pour valoriser la filière auprès du grand public. Une belle occasion pour l'Unep et Val'hor de lancer le prochain Carré des Jardiniers et de motiver des rencontres entre professionnels lors du « mercredi des pros ».

Autour de jardins éphémères particulièrement imaginatifs et d'une pléthore d'exposants, le salon Jardins, Jardin a cette année attiré plus de 26 500 visiteurs. Sur la thématique « Expérience(s) de nature », il a proposé des expérimentations destinées à porter haut les valeurs environnementales. Créations et innovations étaient au rendez-vous, les 350 professionnels accueillis le mercredi lors des conférences et rencontres ont pu s'en inspirer. Par exemple le concours de l'innovation prix Val'hor-Cité Verte a été décerné à une installation verticale connectée capable de s'adapter aux contraintes urbaines. Cette « journée des pros » était dédiée à trois thèmes particulièrement importants actuellement : les villes vertes, l'agriculture urbaine et les jardins patrimoniaux dont la restauration intéresse les différents secteurs de la filière.



« La Pause fertile », Jardins de Gally



« Phyteau », ESAD de Reims



Luc Echilley, Catherine Muller, Noémi Petit, Sylvère Fournier, Anne Cabrol et Mikaël Mercier au lancement du Carré des Jardiniers



« Monsieur Paul », Horticulture & Jardins

Lors de cette journée, l'Unep a également dévoilé les résultats de la dernière enquête de l'Observatoire des villes vertes, et avec Val'hor a officiellement lancé le prochain concours du Carré des Jardiniers qui aura lieu au salon Paysalia en décembre 2019. Présidé par le paysagiste Jean Mus, ce concours emblématique aura pour thème « La place du village », afin de revitaliser les centres villes des communes petites et moyennes par la création de lieux végétalisés. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars 2019 sur www.paysalia.com. www.jardinsjardin.com

De l'apprentissage à la réalisation

Profitant de la renommée de Jardins, Jardin auprès du grand public, l'Unep et sa délégation régionale d'Île-de-France ont conjugué leurs efforts afin de valoriser les métiers du paysage. Deux jardins éphémères ont donc été réalisés au sein d'un village « Les Entreprises du Paysage » situé au cœur de la manifestation, chacun avec son esthétique propre, mais traduisant un message commun : la filière recrute !



Le premier jardin a donné lieu à un chantier école-entreprise financé par le FAFSEA et coordonné par les Jardins de Gally, l'une des trois entreprises fondatrices de Jardins, Jardin. Le parti-pris de son style très classique « à la française » a mis à l'honneur de grands bacs à orangers plantés de bouleaux et de vivaces en fleurs, posés sur des parterres engazonnés séparés par des bordures en échelas d'ardoise. Des petits fruits et des plantes aromatiques complétaient la scène de

façon à attirer l'attention sur l'importance de la biodiversité et le rôle majeur des insectes pollinisateurs. La préparation, la réalisation puis le démontage ont été effectués par sept apprentis de cette entreprise, supervisés par des professionnels.

Des panneaux explicatifs apportaient des renseignements sur l'apprentissage dans la filière. L'objectif de ce jardin était de susciter l'intérêt du public pour les métiers du paysage en général et cette voie d'accès en particulier.





Du dessin au jardin

Le second jardin, dénommé « Du dessin au jardin » faisait la part belle à la collaboration entre les paysagistes-concepteurs et les adhérents de l'Unep Île de France. Il résultait d'un concours lancé au sein de la Fédération Française du Paysage (FFP) Île-de-France et d'un Groupement Momentané d'Entreprises (GME) pour sa réalisation. Conçu par Maxime Arnoux, il invitait à se promener dans une clairière de sous-bois jardiné reprenant les codes du style à l'anglaise par l'association mi-sauvage, mi-contrôlée de fougères, d'astilbes et de digitales émergeant d'un sol en mousses. L'expérience de nature y était significative, tout en proposant également un espace abrité semblable à une tonnelle de jardin. Le chemin en pas japonais accentuait le confort de la marche et de gros cubes multicolores donnaient le ton de l'objectif visé : promouvoir les métiers du paysage en valorisant à la fois les jardiniers, les concepteurs et tous les autres professionnels intervenant dans un jardin (maçonnerie, menuiserie, éclairage...).



Un second objectif sous-tendait ce message. Celui de réitérer un GME au sein de l'Unep afin de prouver que les compétences réunies de diverses entreprises permettent de répondre à des appels d'offre de grands chantiers, comme celui du Grand Paris. Mettre en avant cette possibilité, pour faire évoluer la profession vers plus de reconnaissance dans le secteur de l'aménagement du territoire, est aussi primordial que de pouvoir recruter.

En conclusion, les deux créations de l'Unep et de ses partenaires sur le salon Jardins, jardin se complétaient dans les messages transmis au public et aux professionnels. Elles ont été réinstallées sur les terrasses du château de Thoiry, en partie avec le concours des apprentis. Cette réinstallation permet d'une part de donner une seconde vie à des jardins éphémères, d'autre part de promouvoir les métiers du paysage auprès de nombreux publics visitant le château. De quoi susciter des vocations !



Maxime Arnoux concepteur, Béatrice Julien-Labruyère FFP, Laurent Bizot Unep

www.lesentreprisesdupayage.fr
www.f-f-p.org/fr

Terrazza MC®

Innovators in **green cleaning** technology



Le kit Terrazza MC : La solution du paysagiste professionnel pour un **nettoyage écologique** de toutes les terrasses. Brosse de nettoyage à l'eau, sans haute pression ni produits chimiques. **Nouvelle application** complémentaire : la brosse **Terrazza Weedee** dédiée au **désherbage**.



DEMO
GRATUITE

Demandez votre **démonstration à domicile** @ info@terrazzamac.be

www.terrazza.be | info@terrazzamac.be

JUSQU'AU 26 JUIN 2018

GALAXY

5% DE REMISE IMMEDIATE*

AVEC LE CODE

EXCLU18

>GO

*À PARTIR DE 2 PNEUS GALAXY AVANT TRACTEUR, ESPACES VERTS ET/OU ROUES MOTRICES ACHETÉS

RCS Aix 327 125 878 00105

Besoin d'informations ? Contactez-nous au :

0 970 830 157

Service & appel gratuits

Fax: 04 26 07 86 38 - agri@allopneus.com

allopneus.com
VENTE ET MONTAGE DE PNEUS

ANCIENNEMENT
PNEUS FRANCE NORD
PFN

Un potager expérimental

Légumes et vignes ont pris racine il y a trois ans sur le toit de l'ancienne caserne Napoléon, dans le cadre d'une consultation de la ville de Paris sur la végétalisation innovante. Cette expérimentation basée sur l'économie circulaire a été menée par quatre entreprises en partenariat.

Changer la destination des terrasses sur les toits plats des bâtiments urbains pour les rendre accessibles, puis y créer des jardins à le vent en poupe. Mais passer des projets à la réalité du terrain nécessite de nombreuses innovations ainsi que l'association de compétences très diverses. La transversalité des projets fait appel aux professionnels du bâtiment, à ceux du paysage et aux spécialistes de l'agriculture urbaine. De ce fait, revégétaliser les villes aujourd'hui fait émerger de nouveaux métiers en même temps que l'obligation de travailler en groupements de compétences.



Vue d'ensemble du potager de l'Hôtel de Ville de Paris



Plantes potagères associées avec des fleurs pour la pollinisation

Une émulation créatrice

Développé par UrbAgri, spécialisé en projets d'agriculture urbaine, le potager expérimental de l'Hôtel de ville de Paris s'étend sur 800 m², occupant le toit de l'un des bâtiments communaux qui date du XVIII^e siècle. Outre UrbAgri, coordinateur du projet, le chantier a rassemblé dès le départ trois autres partenaires dont l'étanchéité Siplast, la société Nidaplast et le groupe Loiseleur, entreprise du paysage dirigée par Marc Loiseleur. Ce dernier est intervenu en tant qu'aménageur, afin de réaliser l'ensemble des travaux en dehors de l'étanchéité.

Pour Virginie Dulucq, directrice d'UrbAgri, cette réunion de compétences et de savoirs a permis une émulation créatrice qui a conduit à l'identification et la mise en place de solutions nouvelles. La nappe phréatique artificielle en est un exemple. « Nous avons ensemble pris la décision de refaire l'étanchéité du toit afin d'éviter les mauvaises surprises, et surtout ne pas être mis en cause au cas où celle en place aurait eu des faiblesses au cours de l'expérimentation » explique-t-elle. « Siplast s'est chargé des travaux d'étanchéité, ce qui a permis ensuite la pose d'une nappe phréatique artificielle avec le système Waterroof de Nidaplast en structure alvéolaire. La pose, réalisée par le groupe Loiseleur, a bénéficié du suivi technique de Nidaplast. Cette nappe s'étend sous l'ensemble du potager, sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, et assure l'humidification des sols de culture en continu, par capillarité et sans contact avec les substrats. » Alimenté par les pluies, ce système valorise les eaux pluviales tout en limitant leur ruissellement. Au cours de la saison 2017, un seul arrosage complémentaire a été effectué lors de la canicule aoûtienne, pendant trois jours.



Récolte des fraises et framboises



Culture de tournesols et de plantes à graines pour la biodiversité



Innover à tous les niveaux

L'expérimentation au niveau de la végétation, avec l'implantation de vignes, s'est doublée d'une recherche sur les types de substrats adéquats. Plusieurs ont été étudiés puis composés avec des matériaux recyclés pour entamer une seconde vie, comme les graviers, le béton, les tuiles ou le sable issu de la déconstruction. Les déchets verts provenant de l'entretien des jardins et les déchets organiques récupérés dans les restaurants ont également été mis à profit ; le but étant de recycler ce que la ville produit.

UrbAgri a fait ses « recettes » de substrats en fonction des différentes cultures, en affinant la recherche sur les cépages de vin blanc et de vin rouge choisis. Ces cépages ayant été sélectionnés pour leur adaptation possible au climat parisien – dans un contexte de culture sur toit où la chaleur augmente énormément en été –, les substrats devaient répondre à leurs différents besoins en minéraux, nature et textures de sol.

La même démarche a été engagée pour la partie potagère, ainsi que pour les fleurs associées aux légumes. La fourniture de mélanges terreux par l'entreprise Loiseleur a servi de base à la création de ces substrats, ensuite améliorés par des paillis et amendements tels que la sciure de bois, la paille, le marc de raisin, le compost de champignonnière.



Culture de vignes en cépages blancs et rouges



Association de fleurs et de légumes

L'expérimentation comprend également une phase d'analyse des produits cultivés, de leur comestibilité et valeur nutritive, puis de la rentabilité de la production. La quantification par variété est réalisée à chaque récolte de fruits, de légumes ou de fleurs. L'économie du projet doit être vertueuse et fonctionner sur la récupération des matières organiques générées par le potager et récoltées dans les restaurants des environs. Les légumes sont distribués lors des ateliers auxquels sont conviés les salariés des bâtiments qui entourent le potager. Trois ruches ont été installées près des cultures pour assurer la pollinisation. Des bacs à compost sont également présents sur le toit.

Une dynamique en plein essor

Virginie Dulucq insiste sur le fait que la base du projet portait sur la valorisation des eaux pluviales, des matériaux de récupération et du concept d'agriculture urbaine avec une végétation innovante. Le résultat obtenu en trois années d'expérience conforte les choix retenus et les techniques mises en œuvre.

Marc Loiseleur ajoute que, pour son entreprise, la première des motivations a été de participer à un travail collaboratif susceptible de répondre au niveau d'expertise demandé par l'appel à projets : « Le groupement momentané d'entreprises sur ce type d'ouvrage est vraiment intéressant. Nous apportons ainsi une crédibilité qui rassure le client. Nous voulons aller plus loin dans notre envie d'accompagner les maîtres d'ouvrage privés et publics qui ont le désir d'optimiser leur bâti avec des jardins, qu'ils soient nourriciers, de senteurs

ou d'ornement. C'est un nouveau créneau pour les entreprises du paysage qui ont l'intention d'être au cœur de ce marché actuel. Mais nous devons aussi avoir la sagesse de réaliser un travail collaboratif ».

Le groupe Loiseleur a en effet apporté ses compétences d'aménageur d'espaces verts, en particulier dans ce contexte de chantier difficile d'accès, et ses connaissances en termes de réutilisation des ressources. « Nous avons saisi l'opportunité offerte par ce projet pour développer nos recherches. Nous avons la qualification VT800 QualiPaysage demandée pour intervenir sur les toitures végétalisées, c'est indispensable mais cela ne suffit pas dans le cadre de chantiers complexes où l'innovation entre pour une large part dans leur réussite. Le regroupement de compétences permet de pérenniser l'expérimentation pour en mesurer tous les critères ».



UrbAgri se charge aujourd'hui de l'entretien de ce potager afin qu'il perdure trois années de plus, conformément aux termes de l'appel à projets. Depuis le début de cette expérience, l'entreprise a mené plusieurs autres chantiers d'agriculture urbaine. De leur côté, les entreprises du paysage reçoivent de plus en plus de sollicitations pour revégétaliser les villes. Ces projets d'envergure sont donc amenés à se multiplier.

www.urbagri.org

www.grouperloiseleur.com

www.paris.fr

www.qualipaysage.org

BUGNOT₅₅

UN CONSTRUCTEUR A VOTRE ECOUTE

A la conquête de l'Espace Vert



Une large gamme de BROYEURS DE BRANCHES ET VÉGÉTAUX

Chauvency St-Hubert - F - 55600 Montmédy - Tél. : 03 29 80 13 32 - Fax : 03 29 80 23 63

E-mail : bugnot55@wanadoo.fr - Site : bugnot.com

BRUC JARDÍ[®]

**Nous fournissons
tout ce dont vous avez
besoin pour la création
de vos jardins**



Depuis 1989 aux côtés des paysagistes

 **BRUC JARDÍ[®]**

C-35, sortie km 48 - Pol. ind. Collsabadell, Can Prat - Cal Adrià, s/n - 08450 Llinars del Vallès (Barcelone) Espagne

T.+34 93 841 22 61 france@brucjardi.com www.brucjardi.com

Pellenc

La gestion différenciée - ou gestion raisonnée, harmonique ou durable - prône l'entretien des espaces verts de façon différente selon leurs spécificités. Cette approche, qui s'inspire des techniques agricoles traditionnelles, consiste à ne pas appliquer la même nature et la même intensité d'entretien à tous les espaces. Elle est aussi et surtout une solution pour gérer les espaces verts de manière plus respectueuse de l'environnement et plus proche de la nature. Dans un jardin public par exemple, elle permet de combiner des pelouses pour la détente avec des aménagements conçus pour observer la nature, le tout en protégeant la biodiversité du parc.

Pour mettre ces principes en pratique, la taille, la tonte et le désherbage sont trois techniques clés. Grâce aux outils PELLENC, il est désormais possible pour les professionnels des espaces verts de couvrir l'ensemble de ces opérations pour une gestion différenciée optimale sur leurs chantiers, qui plus est avec des outils qui rejettent un minimum de CO₂ et dont les éléments au lithium-ion des batteries sont recyclables à hauteur de 98% (avec procédé de recyclage hydro-métallurgique).

Tailler en respectant les besoins de l'arbre

Une taille raisonnée consiste à tailler les arbres selon leur essence, leur âge et leur mode de gestion pour être au plus près de leurs besoins. Les tailler de manière régulière, en période classique de taille des arbres, permet par exemple d'allonger leur durée de vie. Bien entendu, plusieurs règles essentielles doivent être respectées : ne couper que les branches de moins de 3 cm, mortes ou cassées.

Pour une taille précise, les sécateurs restent des outils incontournables. Ils réalisent des coupes nettes pour une meilleure cicatrisation et évitent ainsi aux arbres maladies et champignons. La gamme de sécateur à batterie PELLENC est assez large. Le plus léger d'entre eux, le *Prunion* (seulement 860 grammes) permet par exemple de couper des branches allant de 45 mm à 67 mm de diamètre. La gamme d'élagueuses Selion permet elle aussi de travailler en harmonie avec les besoins des arbres. D'un point de vue environnemental, ces outils électriques n'émettent aucun rejet de CO₂, ni nuisances olfactives ou sonores.





Tondre en fonction des lieux et de leur usage

Une tonte raisonnée se base sur deux principes complémentaires : adapter la hauteur de tonte mais aussi la fréquence.

La tonte doit en effet pouvoir se faire basse, comme c'est le cas autour des massifs de fleurs et des jeux d'enfants, ou haute pour travailler le lierre par exemple. Pour la tonte du gazon, il faut savoir que plus il est tondu court, plus il est fragile et nécessite des soins. Ainsi, la hauteur idéale pour un usage fréquent est comprise entre 5 et 10 cm. Pour un usage moins fréquent, la hauteur de tonte peut être augmentée pour améliorer la résistance de la végétation et favoriser la biodiversité. En gestion différenciée, une zone engazonnée suffisamment grande peut donc être divisée en plusieurs zones.

Comme la hauteur, la fréquence de tonte doit être adaptée à l'utilisation d'une zone de gazon ainsi qu'aux saisons. En général, l'herbe pousse moins vite en été qu'au printemps ou en automne. Il n'est donc pas nécessaire de tondre aussi souvent. En plus des économies de temps et de carburant, cela limite les dérangements causés à la faune. La technique du « mulching », qui consiste à hacher l'herbe de tonte pour la redéposer sur la pelouse, permet elle aussi de nourrir le sol et de gagner du temps.

À leur arrivée sur le marché, les tondeuses *Rasion* de PELLENC ont suscité l'étonnement par leur ergonomie, leur design, leur légèreté et leurs performances techniques. Aujourd'hui, grâce à ces caractéristiques, elles sont considérées comme des tondeuses intelligentes et modulables, adaptées à la gestion différenciée.

Débroussailler et désherber mécaniquement

Dès 2020, les produits phytosanitaires dans les espaces publics seront interdits. Le délai engagé permet aux collectivités et aux particuliers de se tourner vers des alternatives.

Le débroussaillage et le désherbage réguliers sont deux solutions pour répondre au « Zéro Phyto ». Elles permettent de remplacer le désherbage chimique et les épandages répétés.

Inventée pour tous les types d'utilisation, des herbes hautes et denses aux arbustes et ronces, *Excelion 2000* est une débroussaillieuse puissante, légère et multifonction. Elle peut être utilisée pour le fauchage, le débroussaillage ou le sciage selon la tête ou la lame avec laquelle elle est utilisée. En complément, PELLENC a développé la *City Cut*, une tête de coupe qui garantit un désherbage sans projections. En plus de répondre à la charte « Zéro Phyto », sa précision lui permet de ne pas porter atteinte à l'écorce des arbres.

La bineuse sarclouse *Cultivion* est spécialement adaptée au travail de la terre. Elle permet de désherber en profondeur et à long terme, en favorisant l'aération de la terre très rapidement. Sa puissance et sa grande productivité lui permettent d'être rapide et précise dans le travail tout en évitant l'utilisation de produits phytosanitaires. Adaptée à l'agriculture, l'horticulture et l'entretien des espaces verts, *Cultivion* peut être considéré comme un outil indispensable pour de nombreux professionnels qui s'orientent vers la gestion différenciée.

**BIEN-ÊTRE
POUR TOUS !**

Out&Fit Nouvelle gamme fitness outdoor
En savoir + sur www.husson.eu

Steel&Style La ligne mobilier urbain

HUSSON International SA
BPI Route de l'Europe
68650 Lapoutrolle France
☎ +33 (0)3 89 47 56 56
✉ husson@husson.eu

Jouplast®

Ce n'est pas qu'une question de millimètres

JOUPLAST® lance le plot RÉGLABLE le plus PETIT du marché
PLOT RÉGLABLE 8/20 mm POUR TERRASSE

Fabricant Français

Lutter contre l'érosion

La fragilité des dunes, des berges de rivières et des canaux ou celle des sols de plaines n'a jamais été si problématique, surtout avec les aléas du réchauffement climatique. L'entreprise Tellier Paysage s'est engagée dans la préservation de ces milieux pour aider à recomposer leur diversité et leurs richesses naturelles.



Mathieu et Thomas Tellier

Depuis onze ans, les frères Tellier se sont installés en rachetant une petite entreprise du paysage en secteur rural. Au cœur de la Baie de Somme, ils interviennent aussi bien sur le bord de mer que dans l'arrière-pays littoral. Spécialisés dans la préservation des sols en zones sensibles, ils produisent également dans leur pépinière des plants d'oyats qu'ils utilisent sur leurs chantiers ou fournissent à leurs confrères de la filière du paysage. Depuis peu, ils proposent aux entreprises de travaux publics de revégétaliser les talus, chantiers de terrassement et bords de route à l'aide d'un hydroseeder. Thomas et Mathieu Tellier expliquent les raisons de leur spécialisation et de leur choix d'investir dans ce marché. Le maintien des sols naturels grâce à la lutte contre l'érosion est devenu leur cheval de bataille.



Fascines de saule sec en plein champ



Matelas en gabions pour protéger les berges des grands plans d'eau.



Tressage de saule vivant retenant les berges.

Qu'est-ce qui a motivé votre installation en zone rurale ?

Nos parents étant agriculteurs, nous voulions rester en zone rurale. Puis le travail du sol a toujours fait partie de notre ADN. L'un comme l'autre sommes allés voir ce qu'il se passait dans des grands groupes, mais notre objectif était de nous installer rapidement, et plutôt en campagne. Notre entreprise est située à Rue. Cela nous permet de travailler à la fois pour des communes telles que Berck, Quend, Fort-Mahon, Saint-Valéry-sur-Somme ou Le Crotoy dont les problématiques sont liées directement à leur situation en bord de mer, et pour des communes situées davantage dans les terres comme Abbeville. Ce sont toutes des villes petites à moyennes extrêmement liées à leur territoire. C'est ce qui nous intéresse. Nous sommes au cœur des milieux sensibles et nous avons basé notre développement sur cette singularité.



Fagots de saules en fascines de plein champ



Bateau de faucardage, employé pour nettoyer les fonds des rivières.

Quels sont vos principaux clients ?

Le Conservatoire du Littoral, les communautés de communes, la Chambre d'agriculture et l'organisme d'État qui gère l'ensemble du littoral représentent une grande partie de notre clientèle, ainsi que les éco-villages dont nous assurons l'entretien.

Nous avons également des particuliers pour lesquels nous effectuons des créations ou de l'entretien, et cherchons à développer ce secteur en affectant une équipe dédiée sur ces chantiers. Ces particuliers sont tous dans un contexte dunaire, ce qui demande une gestion particulière des sols et entre dans notre spécialité. Nous avons aussi comme

clients des entreprises de travaux publics qui nous demandent des modelés paysagers ou de l'enherbement pour bloquer l'érosion sur les terrassements qu'ils réalisent.

Enfin, grâce à notre pépinière d'oyats développée sur un hectare, nous fournissons différents intervenants engagés dans la conservation de ces milieux ainsi que d'autres entreprises du paysage. Mais cette activité est fluctuante, et ne représente que 5 à 10 % de notre chiffre d'affaires. C'est une activité que l'on regroupe généralement avec la remise en état des dunes et des clôtures en ganelles avant la plantation.

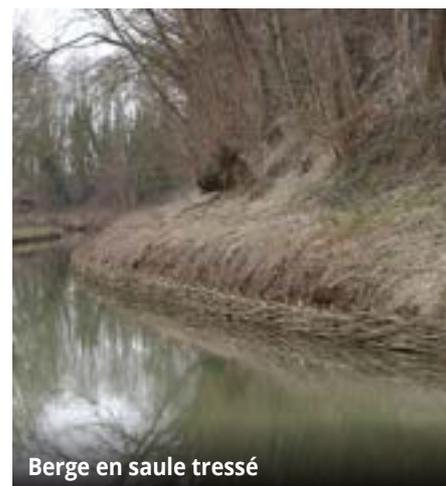
Quelle est la nature de vos interventions ?

La pépinière et la réfection, puis la préservation des cordons dunaires, sont des travaux d'hiver complémentaires au reste de notre activité qui se concentre sur les terrains agricoles, sur les berges de rivières ou de canaux, et les milieux humides.

Sur les dunes, la pose de ganivelles en lattes de châtaignier brut permet de limiter les siffle-vents : ces couloirs de vent chassent le sable et arasent les dunes. En plantant à l'intérieur d'un périmètre déterminé par les ganivelles, on crée

des barrières naturelles qui retiendront le sable de façon efficace. Les ganivelles sont renouvelées tous les dix ans environ.

Nous réalisons d'autres travaux de lutte contre l'érosion par la mise en place de fascines de plaines. Ces fascines de saule en fagots, installées dans les champs, évitent le ravinement des sols par une meilleure répartition et infiltration des eaux de ruissellement. Elles perdurent longtemps car les piquets qui encadrent les fagots sont en saule vivant.



Berge en saule tressé



Bateau faucardeur ramasseur



Fascines pré-végétalisées en boudin coco avant la plantation.

Vous travaillez beaucoup sur les milieux humides ?

La réhabilitation des marais et la lutte contre l'érosion des berges constituent nos autres spécialités. Nous intervenons sur de nombreuses berges avec des boudins hélophytes. Ces boudins en toile de coco sont plantés d'espèces semi-aquatiques ou de milieux frais comme les phragmites, scirpes, laïches des marais, filipendules et salicaires. Ils sont mis en culture avec un choix diversifié de plantes selon les demandes des clients. Le boudin sert d'ancrage pour retenir les terres avant que les plantes ne développent leur système racinaire. Ce dernier prend le relais et remplace alors la toile de coco qui se dégrade en deux ans environ. Nous posons également des gabions pour retenir les berges dans certaines situations, par exemple quand les terrains sont fortement pentus.

P Pourquoi avez-vous choisi ce type de marché très spécifique ?

Notre sensibilité écologique découle de notre situation géographique : la baie de Somme est composée de marais et d'un littoral dunaire. La beauté des lieux demande que l'on s'investisse dans leur préservation autant que l'on peut. Et puis nous avons la chance d'avoir des fournisseurs locaux qui ont cette même envie de privilégier ces territoires naturels et leur économie. Le chêne utilisé pour les

tunages provient par exemple de la région. Ces tunages, ou murs en bois, sont traditionnels ici, typiques des petits cours d'eau. On les retrouve par exemple dans les hortillonnages d'Amiens. Nous effectuons leur rénovation avec la même technique ancestrale. Le robinier et le châtaignier que nous employons aussi sont des productions d'autres régions françaises.



Plantation de pins maritimes et d'oyats en bord de mer pour éviter l'érosion de la dune.



Installation de boudins de coco végétalisés en bord de rivière.



Pose de ganivelles protégeant un milieu sensible.

Demandez-vous à vos collaborateurs d'avoir une sensibilité écologique ?

Oui bien sûr, nous leur demandons dès l'embauche, et nous les formons également en interne car la ligne de conduite de l'entreprise est claire, même quand nous réalisons des travaux avec un personnel saisonnier. Nos chefs d'équipe informent nos clients sur nos spécificités liées à la gestion des zones sensibles et sont capables de répondre à leurs questions.

Tout notre matériel de taille est sur batterie. Pour les gros matériels de chantiers en création ou réfection, les huiles de chaînes, graisses et huiles hydrauliques sont biologiques. Nous souhaitons avoir une démarche globale qui va jusqu'à la recherche de techniques et de matériels les plus adaptés à la conservation des zones naturelles. Les innovations nous intéressent quand elles permettent d'entretenir les espaces avec moins de budget et plus de conscience écologique.

En entretien, quelles sont vos pratiques écologiques ?

Sur les points stratégiques comme les aires d'accueil, par exemple dans les éco-villages, le désherbage se fait manuellement, à la binette. Ailleurs, l'objectif est d'employer les techniques de paillage ou d'enherbement selon les différents contextes.

Dans les cimetières, nous proposons un enherbement et effectuons actuellement des recherches pour trouver des semences de plantes limitant les tontes à une ou deux fois par an. Nous réalisons des essais avec des communes qui sont ouvertes à ce type d'expérimentation. Les terrains sableux ralentissent la croissance et restent très secs, mais dès que l'on quitte le bord de mer, les terres sont plus propices à la pousse rapide des graminées. Nous avons donc besoin de compositions différentes selon le type de sol. Avec l'hydroseeder qui a été acquis, l'entreprise peut rester performante sur tous les types de chantiers d'enherbement.



Protection d'un espace sensible en bord de piste cyclable, avec des ganivelles.



Végétalisation des berges avec des espèces locales.



Gabions remplis de pierres calcaires en soutènement de talus.

Qu'en est-il des paillages ?

Les paillages constituent notre principale technique d'entretien naturel des massifs : ils limitent les adventices et enrichissent le sol. Les résultats sont excellents depuis que nous avons commencé il y a cinq ans. Nous broyons les déchets de taille. Ici, dans la flore locale et les plantations effectuées depuis des années, il y a beaucoup de peupliers, d'aulnes, de saules et de bouleaux dont nous nous servons pour ces paillages. Ces derniers sont épandus sur une épaisseur d'une dizaine de centimètres. Nous les réapprovisionnons tous les trois ans environ pour compenser leur décomposition.

Arrivez-vous à avoir assez de chantiers de taille pour fournir tous vos clients en paillages ?

Non, mais le principe que nous mettons en place nous donne un peu de latitude pour approvisionner les chantiers. Les factures sont réparties sur plusieurs mois ou années, au plus trois ans, donc les épaisseurs de paillis varient la première année selon les endroits. Dès que nous effectuons des tailles, nous revenons compléter ces paillis. Les clients sont aussi avertis qu'il faudra accepter quelques adventices.

Cela dit, à chaque fois que nous intervenons pour les tontes ou un autre service d'entretien, nous enlevons manuellement les adventices. Et puis nous nous servons aussi des abattages que nous réalisons pour alimenter nos stocks, en récupérant tous les bois de façon à pouvoir broyer ce qui est inférieur à 26 cm de diamètre.



Rétablissement de la conduite écologique du lit de la rivière La Maye.



Mise en place d'enrochements pour la protection d'une ancienne digue.



Protection de berge avec apport de terre et ré-engazonnement.



Remplissage des gabions pour le soutènement d'une dune.

Quelles sont vos perspectives de développement ?

Nous nous orientons de plus en plus vers la recherche de solutions techniques à apporter à des collectivités ou des entreprises du privé ayant des besoins spécifiques en aménagement du territoire, qu'il soit paysager ou naturel. Les carrières de galets, par exemple, doivent réhabiliter leurs sites après extraction. Ces enjeux sont intéressants pour le devenir de nos campagnes.

Notre force chez Tellier Paysage réside dans la complémentarité que nous avons, puisque nous sommes frères et

associés. Le métier d'entrepreneur du paysage a beaucoup évolué en peu de temps. Aujourd'hui on nous demande de réaliser des travaux très divers allant de la maçonnerie aux plantations, en passant par le terrassement, et aussi d'être force de proposition pour solutionner des problèmes liés aux évolutions des politiques territoriales. Nous restons sur une éthique liée au maintien des sols naturels, et à la conservation des paysages qui constituent la richesse et la diversité de nos campagnes.



Tunage en bois pour la protection des berges d'un étang fortement érodé par les rats d'eau.



Soutènement en bois d'une dune chez un particulier avec création d'une terrasse belvédère.



Protection avec des sacs de galets permettant de suivre les contours naturels des berges.

L'entreprise Tellier Paysage en quelques repères

1974 : création de l'entreprise Eurl Cresson

2007 : l'entreprise est reprise par Thomas et Mathieu Tellier, sous le nom de Tellier Paysage

2007 : adhésion de l'entreprise à l'Unep

Direction administrative, relation clientèle et innovation : Mathieu Tellier

Direction technique et conduite de chantiers : Thomas Tellier

Chiffre d'affaires 2017 : 1 558 062 €

Nombre de salariés : 10 permanents plus des saisonniers

Clientèle : marché privé 30 %, particuliers 40 %, collectivités 30 %

Certifications : Iso 9001 depuis 2016

QualiPaysage P110, G700, E130 depuis 2008

RENNES - PLACE HOCHÉ

Mai 2017 - replantation de marronniers avec substrat enrichi en mycorhizes



PTHORTICULTURE-FRANCE.COM



PAYSAGE ET ESPACES VERTS

CHANTIERS PAYSAGERS

- > fosses d'arbres, massifs, pelouses et chaussées végétales
- > mélanges organo-minéral pour structurer et enrichir la terre végétale
- > gestion de l'irrigation par sonde hydrique

ENRICHISSEMENT & BIOTISATION DU SOL

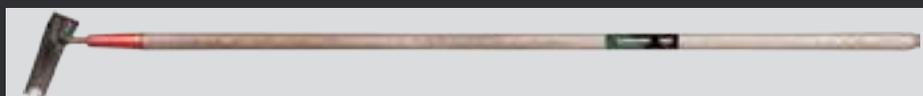
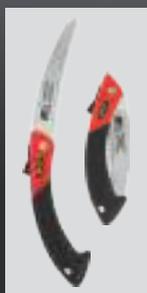
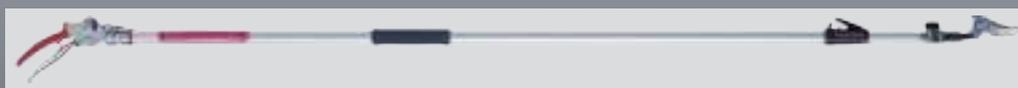
- > revitalisation des plantations et des sols
- > produits locaux, naturels et process contrôlés

M MYCORHIZES
Technologie Premier Tech GH297
Glomus intraradices
PREMIER TECH MC101 - AMM 6130000

Une mycorhize est une alliance bénéfique entre un champignon mycorhizien et les racines d'une plante. Les mycorhizes développent un réseau intra et extra racinaire de filaments qui explorent le sol pour avoir accès à plus d'éléments nutritifs et d'eau, et ainsi les transférer à la plante.

- + STIMULE LA CROISSANCE DU SYSTÈME RACINAIRE
- + STIMULE LA CROISSANCE DES CULTURES
- + BONIFIE L'ABSORPTION DES NUTRIMENTS ET DE L'EAU
- + AMÉLIORE LA STRUCTURE DU SOL

Les outils de coupe : une passion



La Qualité de génération en génération

Depuis 150 ans

www.progarden.fr - contact@progarden.fr

Paillage organique ou minéral ?

Choisir l'organique ou le minéral pour les paillages a des conséquences sur la vie du sol et des plantes. Une bonne connaissance des avantages et inconvénients des deux solutions permet de proposer la meilleure option dans chaque contexte.

La technique du paillage a pour but premier de protéger le sol et d'empêcher la levée des adventices, donc de limiter le désherbage. Selon leur nature, les paillis peuvent également enrichir le sol, limiter le lessivage des éléments nutritifs, diminuer les arrosages en maintenant l'humidité plus longtemps, éviter une croûte de battance qui se forme sous l'alternance de la pluie et du soleil desséchant. Plusieurs jouent également un rôle esthétique, important dans la conception de certains jardins.

Mais ils peuvent aussi être source d'inconvénients qu'il est utile aujourd'hui de connaître : les paillages organiques constitués uniquement d'écorces de pin acidifient par exemple le sol, ne l'améliorent pas et ne conviennent pas à tous les types de végétaux. Les broyats de bois, également organiques, entraînent à plus ou moins long terme une faim d'azote qui influence la croissance des plantes. De leur côté, les paillages minéraux réduisent de façon très importante la biodiversité naturellement présente dans les sols.

Le besoin de plus en plus crucial de sauvegarder cette biodiversité, en ville comme ailleurs, a mis en évidence la nécessité d'aller vers des pratiques la favorisant, comme le paillage organique. Entre cette nécessité et les attentes d'une clientèle exigeante, notamment en matière d'esthétique, mais relativement peu avertie des conséquences à long terme des différentes pratiques, quel(s) choix les entreprises peuvent-elles privilégier ? Les marchés restant difficiles à obtenir, quelles sont les solutions adaptées aux besoins rencontrés ?



Jardin sec en parterre, création Benoît Brissinger



Paillage organique dans un jardin, création Henri Mignon

Le choix de l'esthétique

Ces dernières années, avec la vogue des jardins épurés de style contemporain, cumulée avec une demande de plus en plus forte de jardins sans entretien, le paillage minéral s'est développé. Il est apparu dans une bonne partie des jardins de particuliers, dans les massifs des collectivités et les extérieurs des entreprises accueillant du public comme, par exemple, les centres commerciaux. L'aspect décoratif des paillis minéraux a joué dans cet engouement, et participe encore aujourd'hui à augmenter ce marché.

De grandes plages de gravillons colorés, de graviers de marbre ou pétales d'ardoise par exemple, remplacent souvent la couverture végétale au sein des jardins. La restriction du nombre de plantes donne alors l'impression que le temps d'entretien sera beaucoup moins long.



Jardin sec, création M Paysages



Jardin de rocaïlle, création Bertrand Paysage



Création Benoît Brissinger

Toutefois, l'on s'aperçoit aujourd'hui que ce type de paillage a des inconvénients non négligeables. Il coûte assez cher, n'est pas pérenne car le végétal finit par reprendre le dessus, et surtout il appauvrit considérablement le sol, donc en élimine la vie. Contrairement au paillis organique qui maintient une certaine humidité propice aux économies d'arrosage, le paillis minéral assèche le sol. Le choix des végétaux acceptant un milieu sec est donc primordial. En effet, si les graminées résistent en général très bien ainsi que les méditerranéennes de milieux secs et les plantes alpines adaptées aux moraines glaciaires, beaucoup d'espèces ornementales ont du mal à prospérer en ayant leurs racines sous un paillis minéral. Enfin, les graines d'adventices portées par le vent arrivent rapidement à s'implanter dans ce type de paillage, réduisant son aspect décoratif et donnant du fil à retordre aux jardiniers qui ont alors beaucoup plus de mal à les éliminer sans enlever le paillis.

Cumulés, les inconvénients du paillage minéral sont difficiles à appréhender, autant pour les professionnels que pour la clientèle. Mais le marché perdure car le style de jardins qu'il représente attire toujours beaucoup.

Le choix de la biodiversité

Les clients convaincus par le besoin de sauvegarder les sols et d'améliorer la biodiversité comprennent vite l'intérêt d'un paillage organique multi-matières. Le rôle de l'entreprise du paysage est alors d'expliquer le fonctionnement de ce type de paillage, en réutilisant les déchets verts récoltés sur place ou issus de chantiers différents.

Son coût étant peu élevé, même si l'on doit régulièrement le compléter pour pallier la décomposition de la matière, cela intéresse aussi des clients qui n'ont pas de préjugés ou de volontés esthétiques particulières. Car il est vrai que ce type de paillage donne au jardin un côté plus nature. L'aspect très soigné et figé qui était la norme jusqu'à présent doit dorénavant évoluer pour s'accorder avec l'interdiction des traitements phytopharmaceutiques, qui joue en faveur de la diversité végétale et faunistique du lieu.



Paillis de copeaux de bois, création Élisabeth Deruyck



Atelier formation Compost et paillis au Domaine du Rayol



Broyat de Peuplier



Gros broyat d'écorces

Il arrive cependant que les clients souhaitent aussi associer un aspect décoratif et soigné à la préservation de la vie du sol. Le choix peut alors s'orienter vers des paillages de noyaux de pêche, de coques de noisettes, d'abricot, de cacao, de la cosse de sarrasin ou autres chips de coco. Moins riches et se décomposant plus lentement que le mulch, ces paillis laissent les plantes se développer et apportent une qualité esthétique que l'on peut mettre en avant.

S'adapter au marché

Certains paysagistes acceptent cependant le défi de répondre à la demande d'un paillage minéral tout en limitant les inconvénients de ce dernier. La maîtrise de sa pose et de sa gestion est alors primordiale. Elle englobe également le choix de la superficie qui y est consacrée. Conserver ce marché demande ainsi savoir-faire, et justesse des solutions proposées.

La technique consiste à poser une toile de paillage entre la terre et le minéral, empêchant la levée des graines d'adven-

tices présentes dans le sol. Puis le paillis minéral en place, l'entreprise passe très régulièrement nettoyer la surface pour enlever les déchets végétaux, par exemple par aspiration, et retirer les jeunes adventices dont les graines sont apportées par le vent. Une fois par an, l'entretien prévoit d'enlever le paillis, de le nettoyer pour lui redonner ses couleurs d'origine. La toile est également enlevée et le sol est aéré, ce qui limite la vitesse de sa dégradation. La pose d'un arrosage automatique permet d'apporter l'eau nécessaire aux végétaux installés.



Paillage en paillettes d'ardoise



Paillage en galets

Ce travail, conséquent, a un coût qui s'ajoute à celui de l'entretien général du jardin. Faire l'impasse dessus conduit à une dégradation des chantiers réalisés, et ainsi à une perte de confiance de la clientèle vis-à-vis des entreprises du paysage. En revanche, si les clients choisissent cette solution en connaissant les avantages et les inconvénients de ce paillis, la confiance n'est pas entachée.

Il existe également une solution intermédiaire, qui consiste à proposer la plantation de végétaux couvre-sols sur une partie de la surface initialement dédiée au minéral, afin de limiter l'entretien tout en ayant un aspect esthétique homogène. On revient alors au cœur du métier des entreprises du paysage, c'est-à-dire le végétal et la recherche de moyens permettant la création de jardins agréables à vivre tout en restant faciles d'entretien.



Paillis organique au pied d'une haie



Paillage organique, jardin de la cour des Senteurs, Versailles



Broyat de bois coloré



Rivière de galets, salon Scènes de Jardin 2015



Paillis de pouzzolane broyée

Le paillage organique

C'est une couche de matières végétales couvrant le sol sous les massifs ou au pied des haies. Il peut avoir différentes épaisseurs. Ces matières se décomposent au fil des saisons. Elles conservent le milieu vivant en favorisant l'activité des micro-organismes et de la faune du sol. La composition de ces paillages varie, selon les matières employées cela peut influencer la nature du sol.

Utilisé outre-Manche depuis longtemps, le « mulch » se compose de différentes matières, sèches (feuilles mortes, broyat d'écorces, broyat de miscanthus, paillettes de lin ou de chanvre...) et vertes (tontes de gazon, déchets verts broyés) que l'on épand sur le sol en multicouches au fil des saisons. La diversité des matières qui le constituent lui permet d'apporter tous les éléments nécessaires à la régénération du sol et il permet le recyclage direct des déchets verts du jardin.

Le paillage minéral

Le paillage minéral utilise des matériaux inertes de différentes granulométrie, issus de la pierre comme les graviers de marbre, de granit ou de calcaire, les paillettes d'ardoise, la pouzzolane broyée, ou issus de la déconstruction comme le concassé de tuiles ou de béton. Le paillis de billes de verre ou de verre concassé entre également dans cette catégorie.

Ces paillis, souvent plus lourd et compact que les paillis organiques, se posent en couche plus fine au-dessus d'une bâche qui les isole de la terre végétale. De teintes vives quand ils viennent d'être posés, ils se ternissent au fil de l'année sous l'action des intempéries et des poussières.

Loi Labbé, retours d'expériences

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour les espaces publics, la loi Labbé impacte directement les marchés. Ses répercussions sur les entreprises du paysage et les collectivités entraînent déjà un profond changement dans les pratiques et les consciences. Avant que le marché des particuliers ne soit lui aussi impacté début 2019.

La loi Labbé interdisant l'usage des pesticides dans les espaces publics, hormis les cimetières et terrains de sport, est aujourd'hui acceptée pour ses effets positifs sur la santé et l'environnement. Elle est cependant souvent ressentie comme une contrainte venant bouleverser une culture de l'entretien des espaces verts et espaces publics établie depuis plusieurs dizaines d'années. L'acceptation du changement par l'ensemble des parties prenantes est globalement en cours mais n'est pas encore acquise par tous, pas plus qu'elle ne l'est pas celle de l'utilisateur final.

Dans ce contexte, un an et demi après l'entrée en application de la loi, comment les entreprises du paysage s'en sortent-elles pour respecter la loi tout en conservant leurs marchés ? De l'avis de toutes, le problème principal se résume au fait que les marchés étaient en cours au moment où la loi est passée. Les entreprises



Les espaces verts sans pesticides offrent des bienfaits à la population

ont donc dû jongler avec l'interdiction d'employer des pesticides et l'obligation contractuelle de maintenir des espaces aussi nets qu'avant. Car peu de marchés ont été résiliés puis relancés en prenant la loi en compte.

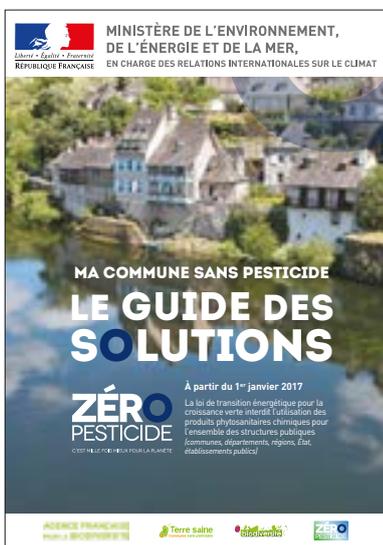
Dans le secteur privé, non concerné par les dispositions réglementaires actuelles, la réduction des produits phytopharmaceutiques n'est pas toujours une priorité. Cependant, les démarches RSE et développement durable menées en interne conduisent inévitablement à une prise de conscience. Ce qui permet alors aux entreprises du paysage de proposer des méthodes alternatives d'entretien en ayant des interlocuteurs impliqués dans ces changements nécessaires.

Du côté des pouvoirs publics, une aide a été proposée aux communes sous la

forme d'une charte régionale d'accompagnement vers le zéro pesticides, conduisant à une labellisation « Terre Saine, commune sans pesticides ». Pour obtenir ce label, les communes doivent avoir cessé l'usage des pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale.

À ce jour, 15 % des communes ont signé la charte, 317 sont labellisées, et 5 000 ont engagé des démarches de réduction ou de suppression des pesticides. Un *Guide des solutions zéro pesticide* avait d'ailleurs été publié en novembre 2016 par le ministère de l'Environnement, en collaboration avec l'Agence française pour la biodiversité et Terre Saine.

Terre Saine,
www.afbiodiversité.fr



Changer les pratiques

Beaucoup d'entreprises du paysage travaillent depuis longtemps avec le souci de préserver l'environnement, tant sur les marchés privés que publics. Elles ont donc pu progressivement mettre en place des pratiques alternatives. Mais changer les habitudes et convaincre l'ensemble de la clientèle ne se fait pas en un jour. Aujourd'hui, quand il devient obligatoire de prôner la gestion différenciée dans les contrats d'entretien des espaces publics, il faut encore en expliquer le bien-fondé.

Bruno Lambert, gérant de l'entreprise Arbres et Jardins Passion, annonce chaque fois à ses clients qu'il leur faut accepter les pâquerettes et le trèfle dans le gazon. « Je présente les moyens que nous avons pour entretenir, tels que la binette électrique, le désherbeur thermique et les paillages car le changement de pratiques

a dû être très rapidement mis en place et peu de clients connaissent ces pratiques. Heureusement, ils sont de plus en plus nombreux à être à l'écoute des préoccupations environnementales et de ce que nous leur proposons dans cette optique. » Il utilise toutes les méthodes alternatives telles que le désherbage mécanique avec une herse et le désherbage thermique, puis fait des retouches avec la binette. « Le temps d'intervention est plus long et nous devons suivre la repousse en permanence pour ne pas être débordé la fois d'après » confie-t-il. « Mais cette gestion plus fine que l'on se permet chez les particuliers est beaucoup plus difficile à suivre dans les espaces publics. » Doit-on alors s'efforcer d'adapter les techniques ou modifier totalement la chaîne, de la conception jusqu'à l'entretien ?



Bordures de routes fleuries à Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle



Implantation de sedums dans une allée en pas japonais, création AM Paysage.



Plantes tapissantes en pied d'arbres sur les trottoirs de Vieux-Condé



Trottoir ré-enherbé dans la ville de Vendôme.

Pour Alain Martineau, dirigeant de l'entreprise MPaysage, la remise en question doit être globale. L'un des moyens est de prouver aux collectivités comme au secteur privé que favoriser la biodiversité valorise leurs espaces et constitue un excellent outil de communication. En ville, utiliser une strate herbacée complémentaire sous les arbres permet de densifier la végétation et requalifie ces endroits en massifs plutôt qu'en zones à désherber. Le ré-engazonnement des voiries, sur une partie des trottoirs ou sur les espaces intermédiaires entre deux voies de circulation semble également une option à promouvoir. Au service des élus, des services techniques des collectivités et des professionnels du paysage, le guide *Le Végétal dans la cité* publié par le Gnis donne les outils et les clés de réflexion pour faciliter le choix des bonnes espèces dans ce type de végétalisation.

www.arbresetjardinspassion.fr
www.gnis.fr



Les jardins auront un aspect plus naturel dorénavant. Création AM Paysage.

Inventer de nouveaux jardins

Concernant le marché des particuliers, à partir du 1^{er} janvier 2019, les gammes amateurs des produits phytopharmaceutiques vont disparaître des magasins. De plus, le particulier ne sera pas autorisé à terminer ses produits en stock. L'entrepreneur du paysage, lui, pourra toujours traiter. Néanmoins, l'interdiction visant les particuliers est l'occasion d'ouvrir le dialogue vers la gestion écologique du jardin.

Pour amener ce changement de mentalité, Alain Martineau a totalement changé son style de création de jardins, allant jusqu'à transformer le jardin de ses bureaux pour, d'un

espace en jardin sec en faire un jardin naturel d'aspect plus sauvage. Il veut ainsi montrer ce qui ne demandera pas d'arrosage, pas d'engrais et pas de désherbant tout en restant fleuri une grande partie de l'année. Densifier le végétal avec des couvre-sol, et régénérer le sol avec des paillis organiques permet dans bien des cas de limiter l'entretien. Effectuer les différents travaux en fonction des saisons est aussi primordial. « *C'est compliqué avec les marchés publics* » rappelle Alain Martineau, « *car les dates d'intervention sont rarement fixées en fonction des cycles de la nature, mais plutôt en fonction des agendas politiques. Les marchés privés offrent plus de flexibilité.* »

Le paillage organique entre les rosiers couvre-sol et les vivaces limite les adventices.
Création AM Paysage.

Olivier François, entrepreneur du paysage dans le Jura, considère que les recherches sur les solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques n'en sont qu'à leurs débuts : « *En France, la diversité des climats, des sols et des écosystèmes demande des alternatives différentes. Observer ce qu'il se passe dans la nature pourra nous donner des solutions, en particulier celle des plantes tapissantes et plantes résistantes au froid, à la sécheresse, au vent et aussi aux inondations. En ville, quand il n'est pas possible d'éviter l'accumulation des matières organiques propice à la pousse des adventices dans les rues, désasphalter pour planter est une alternative à amplifier. Il faut qu'il y ait une cohérence globale, de la part des citoyens et de la part des politiques.* » Cela conduira à repenser les espaces urbains afin qu'ils intègrent la végétation comme un élément à part entière du cadre de vie.

www.paysagiste-jura.fr
www.paysagiste-olonne.com



Utiliser toutes les strates végétales permet de densifier et moins désherber.
Création Olivier François.

Des impacts visuels et budgétaires

Les entreprises se rejoignent donc pour approuver l'interdiction d'utilisation des pesticides dans tous les cas, mais elles ont de grandes difficultés à faire coïncider cette loi avec les budgets alloués à l'entretien. Bruno Lambert prend le parti de ne pas augmenter le nombre de passages, pour conserver les mêmes tarifs, mais pense que le moyen, à terme, d'obtenir des contrats d'entretien viables viendra d'une prise en compte de cette loi dès la conception des jardins et espaces verts.

C'est aussi l'avis de Fabienne Casanabe, directrice adjointe de l'agence ID Verde de Toulouse. Elle pointe l'impact visuel important que le respect de la loi entraîne, plus compliqué à gérer dans les rues, les résidences ou les jardins des logements sociaux que dans les espaces privés : « Le

résultat ne sera jamais conforme à celui obtenu avant avec les produits phytopharmaceutiques. Cet aspect n'est pas encore bien accepté, ni par nos clients ni par le public. Il faut donc repenser les espaces de circulation, les lieux publics et créer des espaces verts adaptés à ce type d'entretien alternatif. De notre côté, comme nous n'obtenons pas de budgets supplémentaires pour augmenter le nombre de nos interventions, nous recherchons tous les matériels les plus performants pour à la fois assurer la qualité de notre travail et la sécurité de nos collaborateurs. »

Les entreprises du paysage sont donc en attente d'innovations ergonomiques et techniques leur permettant de réaliser leur travail efficacement et dans le respect de l'environnement.



L'herbe dans les joints des pavés complète l'animation végétale ajoutée dans les rues.



Les promeneurs s'habituent rapidement à des espaces verts plus naturels, où poussent pissenlits et pâquerettes.



Voirie perméable aux abords végétalisés à Courbevoie.

Mais Fabienne Casanabe insiste sur les compromis que les entreprises du paysage ont dû gérer afin de respecter leurs engagements sans résilier les contrats pour cause de modification majeure due à la loi Labbé. « L'application de la loi sera plus facile quand elle s'appliquera à tous les marchés. Pour l'instant, nous vogueons entre deux eaux, car peu de gens savent exactement quels lieux sont concernés. Les établissements publics liés au ministère des Transports par exemple, n'ont pas été avertis sur les détails de cette loi émanant du ministère de la Transition écologique et solidaire, alors que les espaces végétalisés autour des tramways font par exemple partie des espaces publics. Les bailleurs sociaux ayant des jardins fermés n'ont pas non plus conscience que ces lieux peuvent être considérés comme publics. Depuis 2017, nous avons dû réagir en urgence au cas par cas, c'est pour cela que nous n'avons pas résilié les contrats. » En effet, la renégociation dans l'urgence des contrats aurait eu trop d'incidences négatives sur les entreprises et le maintien de leurs salariés. Cependant, le respect de leurs engagements s'est accompagné d'une obligation d'avoir un discours pédagogique étayé auprès de tous les types de clientèle.

<https://idverde.com/fr/le-groupe/>

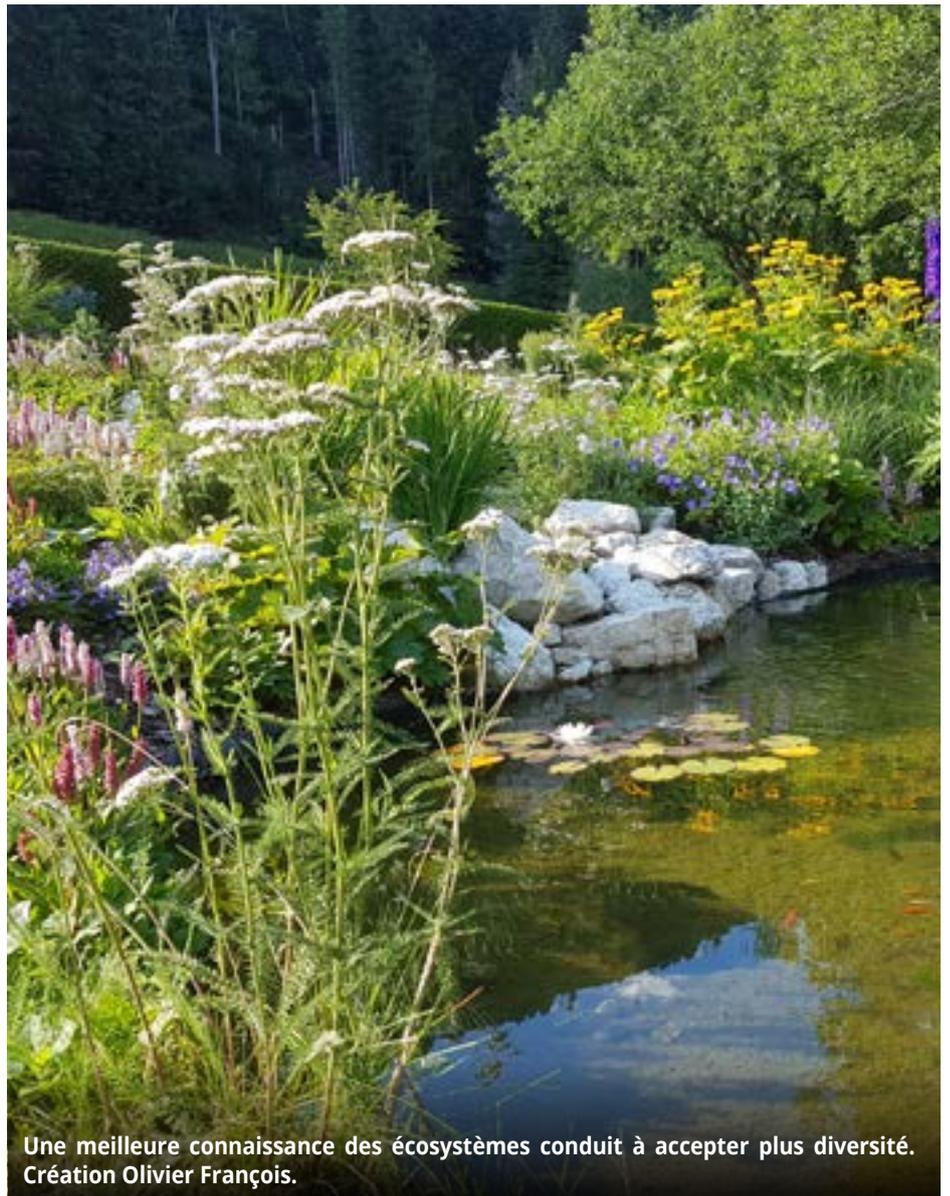
Une pédagogie à mettre en place

La pédagogie est le corollaire de l'application de la loi, toutes les entreprises sont d'accord sur ce point. Ce qui pose problème, car cette pédagogie aurait dû être anticipée bien avant le 1^{er} janvier 2017 afin que l'ensemble des parties prenantes soient au courant des tenants et des aboutissants de la loi. La plupart des entreprises prennent le temps d'effectuer cette pédagogie auprès de leurs clients, mais y voient une contrainte supplémentaire. Il demande en effet du temps et des moyens humains dont elles seules ont la charge. Elles considèrent que c'est le rôle de la filière d'organiser cette pédagogie, mais estiment que de nouveaux métiers doivent s'ouvrir dans cette voie.



Désherbage au réciprocatrice sur les trottoirs et dans les caniveaux. Entreprise Aralia.

La plupart des entreprises du paysage sont malgré tout confiantes. D'ici 2019, tous les marchés publics et privés seront avertis et ils auront bénéficié de deux années d'informations sur le sujet. Les contrats qui seront passés ensuite comprendront ainsi un cahier des charges en rapport avec la loi Labbé. L'étude et l'expérimentation de nouvelles solutions alternatives qui ont été lancées par les différents organismes de recherche tels que Plante & Cité et Astredhor ou par des fournisseurs de matériels et de produits renforceront aussi la marge de manœuvre des entreprises. Tout comme le guide pratique *Solutions alternatives pour une*



Une meilleure connaissance des écosystèmes conduit à accepter plus diversité. Création Olivier François.



gestion durable des espaces végétalisés conçu, publié et mis à jour par l'Unep dès 2016.

Par ailleurs, la loi Labbé doit être complétée par un renforcement de l'éducation à l'environnement. « *Planter une haie monospécifique de lauriers dans un climat inadapté simplement pour répondre à la demande d'un client n'est plus acceptable* » s'insurge Olivier François. « *Pour arriver à faire évoluer la clientèle, nous avons également besoin d'aide au niveau de l'éducation à l'environnement, dans les programmes scolaires notamment. Cela jouera fortement sur notre capacité future à répondre aux attentes des différents types de marchés* ».

www.aralia.fr
www.lesentreprisesdupaysage.fr

Des collectivités réactives

La loi Labbé a eu un impact direct sur les collectivités territoriales début 2017, et depuis, de nombreuses villes ont tout mis en œuvre pour changer leurs pratiques. Cette réactivité a été davantage permise dans les villes ayant un service espaces verts indépendant des autres services. L'information a mieux circulé et des agents ont été chargés de mettre en place des solutions alternatives aux traitements phytopharmaceutiques.

Malgré cela, certaines prestations d'entretien confiées à des prestataires extérieurs ont eu du mal à évoluer. Barbara Dekeyser, dirigeante d'Aralia, entreprise du paysage spécialisée dans l'entretien des voiries, rappelle que les cahiers des charges ont bien été convertis en indiquant l'obligation du « zéro-phyto », mais sans augmenter le nombre d'interven-

tions par an. « Il a donc fallu dissiper le malentendu, et expliquer qu'avec les techniques alternatives, il ne pouvait y avoir un rendu net avec peu de passages dans l'année. Je pense que les collectivités veulent bien faire mais n'ont pas encore assez bien intégré ce que la loi a comme répercussions sur le rendu qu'elles attendent. À coûts constants, elles ont à choisir entre le zéro herbes et le zéro-phyto ! » Selon son expérience, le plus compliqué est de repenser l'entretien en fonction des différents profils de voiries et de surfaces. Les opérateurs de terrain doivent réadapter leurs types d'interventions, et les communes choisir les zones où ces interventions seront plus poussées. Elles ont en plus à requalifier certains espaces pour y appliquer une gestion différenciée, et réfléchir à la façon dont les voiries seront rénovées.



L'emploi de graminées décoratives limite l'arrosage. Jardin public à Metz.



Les plantes vivaces animent les promenades dans les parcs de Metz.



Désherbage thermique sur les terrains de sport de Cannes



La gestion des terrains de sport à Cannes est passée en zéro-phyto

Pourtant, conscientes de l'enjeu, les villes veulent offrir un cadre de plus en plus vert et sain à leurs habitants, ce qui passe aujourd'hui par le respect de la loi Labbé. Les villes les plus vertes n'ont pas attendu et avaient anticipé cette réglementation, mais elles ont fait face, elles aussi, à des difficultés venant de leur personnel, de moyens techniques insuffisants, de budgets à repenser et à un public très réticent au changement. La ville de Metz par exemple, est passée au zéro-phyto intégral dès 2008, c'est-à-dire également sans utilisation d'engrais. « Les réactions ont été violentes avant que les gens comprennent l'intérêt de l'arrêt des herbicides pour leur santé, puis pour préserver l'environnement » raconte Béatrice Agamennone, adjointe au maire. « Nous communiquons en permanence sur le fait que Metz agit en faveur de la biodiversité. Entre autres, nous plaçons des panneaux explicatifs dans les endroits stratégiques, nous valorisons les jardiniers et employons la Protection Biologique Intégrée (PBI) dans nos jardins. Nous impliquons aussi les habitants qui le souhaitent dans la gestion différenciée. Il y a par exemple une association qui travaille sur le programme participatif des "Sauvages de ma rue". Donc maintenant, d'autres communes viennent nous demander conseil ou nous invitent chez elles à présenter nos actions. »

Pionnière également dans l'utilisation des méthodes alternatives aux produits chimiques, engrais compris, Versailles a travaillé sur le sujet dès 2004. C'est l'une des toutes premières communes à avoir composté ses déchets verts, couvert les sols de paillis dans les massifs, remplacé les plantes saisonnières par des compositions de vivaces, d'arbustes et de bulbes partout dans la ville. L'engagement de Cathy Blass-Morin, directrice des espaces verts de la ville, et de ses équipes dans le zéro-phyto a conduit aux premières expérimentations dans les cimetières, bien que ces espaces soient exclus de la loi. Le défi a été de ré-enherber progressivement les cimetières, puis d'adapter la gestion différenciée selon les zones. À Courbevoie, Angers, Limoges ou Lyon, une démarche similaire a été suivie pour les cimetières, en redonnant plus de place au végétal afin de réduire les espaces gravillonnés.



©Bernard Suard-Terra

Plantation de massifs arbustifs et engazonnement des trottoirs pour limiter les surfaces minérales.



©Ville de L'Isle d'Espagnac

Fleurs annuelles semées dans le cimetière de L'Isle d'Espagnac



©BBBourlissou

Emploi de bulbes et de vivaces sous les arbres des rues à Versailles.



©Ville de Metz

Végétalisation d'une place pavée à Metz.

D'autres villes cherchent aujourd'hui des solutions pour les terrains de sport, et anticipent une prochaine réglementation probable sur ce type d'espaces verts. Cannes est de celles-là, en ayant remplacé l'usage des herbicides par le brûlage thermique et le désherbage manuel. Un biostimulant du gazon est également à l'essai. Christophe Casati, responsable des terrains de sports de la ville, a lancé les opérations depuis septembre 2017. « Nous avons réalisé une économie de 40 % sur le coût des produits, et même avec l'augmentation du temps de travail sur chaque terrain, le jeu en vaut la chandelle. Je suis persuadé que nous n'aurons bientôt plus le choix. Il va falloir s'habituer à voir des adventices là où elles n'étaient pas autorisées avant, pour le bien de nos enfants. Le maire est à l'écoute des préoccupations environnementales, donc nous pouvons avancer sur ce terrain-là. »

Si les terrains de sports et les cimetières motivent aujourd'hui une réflexion poussée sur les répercussions de la loi Labbé, la même prise de conscience anime les entreprises privées qui possèdent des espaces industriels pour l'entretien des extérieurs. Exclues de la loi pour palier les risques majeurs d'accidents, certaines de ces zones peuvent néanmoins participer à la préservation de la nature.

<https://metz.fr/>
www.cannes.com

Un industriel en zéro-phyto

Filiale d'Engie spécialisée dans le stockage souterrain de gaz naturel et d'énergie, l'entreprise Storengy s'est lancée à partir des années 2010 dans un projet de développement de la biodiversité sur ses réserves foncières totalisant environ 1 600 hectares de superficie dans toute la France. Ces actions, par exemple de restauration des zones humides et de plantations de haies, ont rapidement impacté la gestion de l'entretien de ses sites industriels.

Bien que la législation en vigueur autorise encore l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les zones industrielles, leur abandon a été programmé chez Storengy, réalisé sur un site test, puis généralisé sur les autres sites. Un travail de longue haleine, qui a des répercussions sur l'environnement et qui s'intègre dans la démarche RSE de l'entreprise.

Denis Leca, responsable biodiversité chez Storengy, en explique le processus : « La première crainte était la hausse des

coûts d'entretien, la seconde l'émergence de risques nouveaux dus à la présence de la végétation, et par ricochet, la réticence des directeurs de sites pour changer de mode de gestion des surfaces industrielles. C'est en travaillant avec les associations, dont la LPO, des écologues et des gestionnaire du territoire comme le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, que nous avons réussi à convaincre tout le monde en interne. Ils nous ont aidé à faire monter en compétences nos prestataires locaux qui n'étaient pas forcément outillés ni spécialement formés en écologie. Cette formation a été assurée à partir des années 2010 par nos partenaires naturalistes mais également par l'entreprise Tarvel qui coordonne sur le terrain l'entretien écologique de nos sites. Enfin, les budgets ont été maîtrisés en organisant la gestion des espaces verts sur le modèle du facility management, mais en confiant le marché à Tarvel qui maîtrise parfaitement la gestion écologique des espaces verts. Il n'y a donc plus d'amalgame avec le gardiennage, la propreté ou la climatisation par exemple. »



Saumoduc entouré d'une prairie fleurie.

Ainsi, le désherbage mécanique (stabnet) a été retenu pour certaines zones sensibles en termes de sécurité. En quelques années, le fauchage tardif des pelouses a permis de transformer ces dernières en prairies avec notamment l'apparition d'orchidées sauvages. D'autres techniques sont en cours d'expérimentation sur les différentes typologies de surfaces industrielles, comme l'utilisation de couvre-sols ou l'écopâturage. C'est en croisant les regards et les expertises des différents intervenants que l'entreprise arrive à trouver des solutions adaptées à chaque cas.

Aujourd'hui les impacts sociétaux de cette démarche sont importants, tout le personnel est attaché aux infrastructures écologiques et quatre sites sont labellisés ou en cours de labellisation « refuge LPO ». Le zéro-phyto est l'élément clé de la prise en compte globale de la problématique de gestion différenciée des 1 600 hectares de Storengy. Cette filiale d'Engie va plus loin en considérant que ses actions en faveur de la biodiversité sont un investissement pour le futur. « Comprendre les problématiques de chacun nous conduit à nous engager durablement. Storengy est un acteur reconnu de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la transition écologique. Cette contribution volontaire va bien au-delà de la réglementation » assure Denis Leca.

www.storengy.com



Création d'une prairie sèche avec export des fauchages sur le site de Céré-la-Ronde.



Désherbage à l'aide d'une herse sur une plate-forme gravillonnée.



Pelouse calcicole préservée sur le site de Sant-Clair.

La botanique accessible à tous

Seul parc à thème placé sous le signe du végétal, Terra Botanica emploie la manière ludique pour apporter la connaissance botanique. Une expérience renouvelée et améliorée chaque année depuis l'ouverture du parc, et toujours plus appréciée par les nombreux publics.



Boris Barré, chef jardinier



Allée des saules tressés

Raconter les plantes et leur extraordinaire diversité autour de la planète a été la première intention du paysagiste Thierry Huau, concepteur du parc. La seconde, sollicitée par la région commanditaire du projet, portait sur la valorisation des savoir-faire des producteurs locaux, l'Anjou demeurant une terre horticole par essence. Aujourd'hui, ces deux orientations sont toujours les lignes directrices du parc Terra Botanica. S'y ajoute la volonté de sensibiliser tous les publics, petits et grands, sur le rôle du vivant dans nos territoires de plus en plus urbanisés. Ces fils rouges se croisent et s'entrecroisent sans cesse au cours de la visite, qu'elle soit libre ou guidée, que l'on profite au calme de l'ambiance florale et des explications techniques et scientifiques parsemées le long du parcours, ou que l'on déambule dans les jardins en suivant les sollicitations des animateurs.



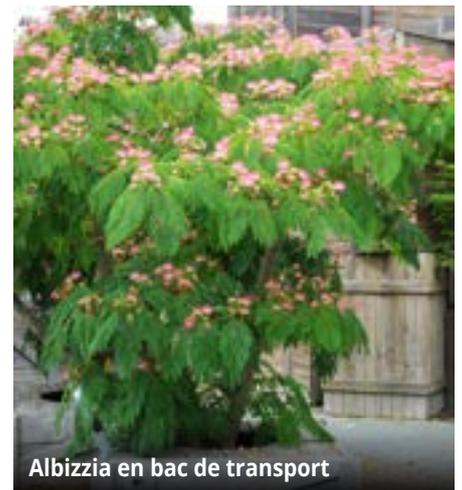
Vue aérienne du parc



Promenade insolite le long du bassin à nénuphars.



Fougère arborescentes dans le jardin de la préhistoire.



Albizzia en bac de transport



Buis taillés, glycines en arbre et bégonias dans l'allée des grands-mères.

Denis Griffon, directeur du parc, met l'accent sur le cercle vertueux créé sur les 18 hectares du site, dont 12 hectares dévolus à la visite : « Le parc a été créé sur un ancien aérodrome, et il est situé entre une zone urbanisée et une Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). Le choix d'une gestion écologique des lieux a donc de suite été fait, pour montrer que l'horticole et le naturel sont conciliables. Nous organisons d'ailleurs aussi des sensibilisations à cet espace préservé que constitue la ZNIEFF. » Rappelons que le parc est un Groupement d'intérêt public (GIP) ayant pour partenaire le Conseil départemental de Maine-et-Loire et la ville d'Angers. À ce titre, il est amené à promouvoir l'image du département.

Attirer tous les publics

En 2017, 260 400 visiteurs sont venus ou revenus découvrir Terra Botanica. Parmi eux, le public régional et du Grand-Ouest est important, complété par les vacanciers qui trouvent ici une occasion de passer une journée ludique hors des sentiers battus. Premier site touristique du Maine-et-Loire, le parc a vu depuis trois ans sa fréquentation augmenter de 100 000 visiteurs.

Quel est le secret de cet engouement ? Pour Boris Barré, chef jardinier et responsable des animations, la programmation du parc répond de mieux en mieux aux attentes du public : « nous offrons du rêve au milieu d'une végétation luxuriante et fleurie, des animations pérennes et d'autres qui changent avec les saisons. Nous partageons aussi de la connaissance dans un environnement ludique. Et puis, dans chaque zone du parc, le visiteur oublie le reste du parc. Il se retrouve dans une mise en scène spatiale et végétale complètement différente. »



Jardin vertical planté d'hémérocailles.



Parcours d'eau et plantes de berges.



Parcours aux origines de la vie en compagnie de plantes de la préhistoire.



Le grand potager accueille différents espaces et techniques de cultures.

Pour Denis Griffon, ce parc à thème ludopédagogique réussit à développer l'univers jardin dans tous les domaines qui s'y rattachent, en plus du jardinage : c'est-à-dire l'histoire des plantes et leur évolution, l'habillement, la pharmacopée, l'alimentation, les parfums, la géographie, les explorations, l'écologie, ou les nouvelles pratiques de culture. Sans oublier les découvertes scientifiques et nouvelles technologies qui permettent, par exemple, de se faufiler au cœur des plantes pour découvrir le parcours d'une goutte d'eau en animation 3D ou la fabrication de la chlorophylle.

Depuis l'ouverture, beaucoup de choses ont évolué afin d'améliorer l'accueil du public. Sur le site, il est à la fois possible de faire de nombreux ateliers en famille, et d'autres ateliers destinés plus particulièrement aux amateurs ou aux curieux désirant avoir des réponses à leurs questions sur les plantes et le jardinage. Les jardins thématiques recueillent également un véritable succès. Les parcours sont ainsi ponctués de surprises. Cette double spécificité constitue la promesse d'une journée riche en événements et en découvertes plurielles.



Voyage en coquilles de noix à travers les plantations.

Apprentissage ludique

Raconter le végétal sous toutes ses formes est la vocation de Terra Botanica. « Le but des animations, c'est de montrer la diversité végétale » explique Boris Barré, « mais il n'est pas question de laisser les gens déambuler devant des étiquettes dans un parcours botanique. Ici, les collections sont prétextes à une histoire, une mise en scène, un jeu, un atelier ou à une reconstitution théâtrale des explorations botaniques. Les visiteurs se promènent selon leurs envies dans un foisonnement végétal permanent, tout en suivant, s'ils le désirent, les nombreuses sollicitations de nos animateurs. Le facteur humain reste d'une importance cruciale, on ne pourra jamais remplacer le contact direct pour motiver la connaissance ! » L'équipe d'animation est effectivement toujours disponible, renforcée par les jardiniers qui répondent également aux questions des visiteurs.

Ceux-ci sont donc conviés à vivre des aventures puis à participer à des ateliers où ils fabriquent eux-mêmes diverses choses liées au monde végétal, comme par exemple des teintures, des mélanges d'épices. Ici, une chasse au trésor va captiver les jeunes enfants tandis que les adolescents feront une recherche ar-

chéologique. Au potager, la permaculture intéressera les jardiniers, et plus loin un jardinier invite tout le monde à toucher, sentir, observer les cloportes et lombrics ou mettre les mains dans la terre.

Boris Barré renouvelle périodiquement tous les ateliers toujours dans l'optique de faciliter la transmission de la connaissance : « Nous rendons les choses simples en proposant des expériences sensorielles. Croquer dans une corolle d'hémérocalce permet d'associer le goût sucré avec les grands tapis fleuris qui attirent l'œil. Passer de la serre de glace où il gèle au jardin des cactées dans une ambiance désertique, puis à la serre aux papillons dans une moiteur tropicale laisse des souvenirs sensoriels rattachés à certaines formes de plantes, certaines couleurs et odeurs. »



Ogre végétal dans le jardin des légendes.



Jardin des cactées dans la serre chaude.

Des petits personnages réalisés avec des légumes ou l'épouvantail qui arrose les passants fonctionnent comme des appels pour les enfants. Quant au parcours en barque sur la rivière ou à celui en coquilles de noix à 4 mètres du sol à travers les feuillages, ils demandent aussi la participation des adultes. Les grands s'amusez autant que les enfants de tous les âges !

Sensibiliser à l'écologie

Les jardiniers ainsi que les animateurs de Terra Botanica sont formés aux pratiques écologiques, d'une part pour répondre aux questions des visiteurs, d'autre part pour gérer le parc selon des méthodes alternatives, le parc étant en zéro-phyto depuis sa création. Le potager concentre par exemple un bon nombre d'animations et présente, tout au long de la saison, différentes méthodes de cultures biologiques. Beaucoup de visiteurs demandent en effet des renseignements sur les bonnes pratiques de jardinage, la permaculture et des conseils sur l'agriculture urbaine.

L'accompagnement en visite guidée ou en atelier encourage une prise de conscience réelle et concrète. Le chef jardinier Boris insiste sur ce besoin actuel de retourner à la terre. « *Nous le ressentons au travers des visiteurs, qui sont issus de l'ensemble des classes sociales. Mais pour les faire adhérer à des techniques particulières et des concepts écologiques, nous devons tout expliquer en détails. Les formules du type "paillez pour éviter de désherber" ne suffisent pas. Nous montrons les différents paillages, leurs avantages et inconvénients, nous indiquons sur quelle épaisseur les épandre, et qu'il faut les recharger au fil de l'année. La sensibilisation passe par l'expérimentation, et la compréhension par la preuve que cela fonctionne.* »



Les vignes sont cultivées sur des sols différents selon les cépages.



Terrasses méditerranéennes odorantes.



Ruches installées au potager.



Promenade en gabarre pour découvrir l'Odyssée botanique de l'Anjou.



L'arroseur sensibilise sur la ressource en eau.

Les animations autour de la vigne sont un autre exemple de sensibilisation passant par l'expérimentation. Les différents cépages sont cultivés sur des sols qui leur correspondent, calcaires ou schisteux. Les familles viennent faire les vendanges et vont ensuite au pressoir. Cela permet d'expliquer pourquoi les vignes sont enherbées, quels types de sols elles préfèrent selon les cépages et les effets du réchauffement climatique sur cette culture.



Les fruitiers palissés s'accompagnent de parterres de fleurs.



Poire à eau de vie en bouteille

Formation et engagement

Le parc s'investit également dans la sensibilisation auprès des jeunes en formation en organisant des chantiers école-entreprise. Depuis la fermeture du parc en novembre et jusqu'à la fin janvier, les tailles des rosiers, les arrachages, créations de massifs et plantations des bulbes sont confiés à plus de 500 étudiants des dix écoles du département de Maine-et-Loire. Pour Denis Griffon, la mission du parc est aussi de former les professionnels de demain en les mettant au contact du terrain. L'embauche d'une vingtaine de jardiniers saisonniers chaque année entre également dans cette logique.

Cette mission va de pair avec celle consistant à faire connaître la production locale. Les professionnels des divers secteurs sont ainsi en contact. Ils rencontrent le grand public par le biais de l'espace « Es-

capade en Anjou » dédié aux végétaux et obtentions régionales, ainsi que lors de la manifestation « Printemps de Terra » qui convie début avril les producteurs à exposer et vendre leurs plantes. « *Nous titillons l'esprit identitaire de la région au point de vue du végétal* » explique Denis Griffon « *pour valoriser le savoir-vert de l'ensemble des professionnels du secteur. La recherche, l'innovation variétale et la production végétale constituent les fleurons de notre économie, nous en sommes les relais auprès du grand public.* » Il est vrai que la 'Doyenné du Comice', plus communément appelée Comice et troisième poire la plus consommée en France, a été obtenue à Angers. Elle est à découvrir ainsi que de nombreuses autres variétés au fil de l'histoire végétale racontée au parc Terra Botanica.



L'étiquetage des plantes est complété par des panneaux explicatifs.



Tours potagères optimisant la surface de culture.



Chantiers école-entreprise menés entre novembre et janvier.

TERRA BOTANICA .fr
Les Jardins extraordinaires - ANGERS

www.terraborotanica.fr

Route d'Epinaud, 49000 Angers

Ouvert du 14 avril au 30 septembre, week-ends événementiels « Printemps de Terra » les 1^{er} et 2 avril, « Fête de l'automne » du 27 au 31 octobre.



AGENCES D'EMPLOI

LE "PRO" DES ESPACES VERTS

LA SOLUTION POUR UNE GRANDE SOUPLESSE DANS LA GESTION DE VOTRE PERSONNEL

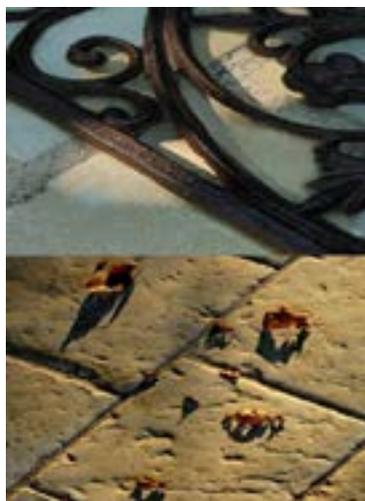
MISSION INTÉRIM - CDD - CDI

NOTRE
EXPERTISE RH POUR
LE RECRUTEMENT
DE VOS FUTURS
COLLABORATEURS H/F

VERT L'INTERIM - Paris (75)
BORDEAUX INTERIM - Bordeaux (33)
VERT L'ESSENTIEL - Lyon (69)
JOB CENTER Tertiaire - Massy (91)
www.vert-objectif.com



Le confort de la
pierre reconstituée
au service du paysage



www.dallesdefrance.com

04 72 26 13 77



Joël Labbé, agir en conscience

Sénateur du Morbihan depuis 2011, ancien Conseiller Général et ancien maire de la commune de Saint-Nolff, Joël Labbé a donné son nom à une loi qui impacte toute la filière du paysage et des jardins. Entretien avec un homme dont les convictions écologiques s'accompagnent d'un solide pragmatisme.



Joël Labbé fut l'un des précurseurs du « zéro-phyto » en Bretagne, ce qui valut à sa commune de Saint-Nolff d'être élue Capitale de la biodiversité en 2012 pour les petites villes. Face aux constats alarmants de l'impact des pesticides sur la santé et l'environnement, il a activement participé en tant que sénateur aux travaux de la Mission d'information lancée sur ce sujet. Engagé dans de nombreux combats pour la biodiversité et la préservation de l'environnement, il milite pour que ses actions politiques rendent possible ce qui est nécessaire. La loi Labbé, qui interdit l'usage des traitements phytopharmaceutiques dans les jardins et espaces verts publics, constitue aujourd'hui l'un des premiers pas concrets dans la transition écologique.



Pourquoi êtes-vous entré en politique ?

La vie de ma commune a été ma première préoccupation dans mes activités publiques, car je suis resté adjoint au maire pendant trois mandats, puis j'ai été élu maire trois mandats de suite également. J'étais essentiellement élu local et non programmé pour une carrière politique. Mais à un moment donné, quand on participe aux décisions qui influencent la vie des habitants d'un territoire, on réalise combien de choses doivent évoluer. En 2001, je me suis donc porté candidat au conseil général. J'ai alors pris le risque d'arrêter mon activité professionnelle afin de m'investir totalement dans cette fonction. Dix années plus tard, j'ai à nouveau cherché comment agir et contribuer davantage encore à la préservation des ressources, des territoires et de la biodiversité en me présentant en tant que sénateur.



Hyménoptères participant à la pollinisation des plantes.

©H.Mouret-Noë



Prairie accueillant la biodiversité

©Ccaumont-Noë Conservation

Qu'est-ce que vous a poussé à vous intéresser à l'écologie ?

Le sommet de Rio en 1992 a été le déclencheur car il a confirmé toutes mes inquiétudes au niveau environnemental. C'était avant mon élection au poste de conseiller général, je travaillais dans un laboratoire de contrôle des produits alimentaires. C'est à cette époque que l'on a commencé à « penser global pour agir local ». J'avais déjà des convictions très fortes sur la nécessité vitale de remettre en cause notre mode de développement, qui se sont affirmées. J'ai pris alors la décision de faire de la politique autrement et d'expérimenter des alternatives locales.

Je suis imprégné de la vie de la terre. J'ai grandi dans une petite ferme de polyculture et d'élevage en Bretagne, où j'ai assisté à la fin de l'agriculture paysanne. Pour moi, le lien entre la terre et les hommes reste indéfectible. J'ai vu mes parents rechercher l'équilibre cultural sans intrants, simplement avec les produits de la ferme, le fumier. Il est essentiel de retrouver aujourd'hui cet équilibre et ce bon sens pour les années à venir.

Quelles ont été vos actions au niveau local ?

Quand l'impression d'être dans une impasse surgit, il faut trouver les méthodes qui apporteront des solutions. Devenu maire en 1995, j'ai proposé que Saint-Nolff entre dans le réseau des « Communes du Monde » dont la charte demande que l'on s'engage pour préserver la planète, ses ressources et la vie sous toutes ses formes. Cela nous obligeait à apporter notre contribution pour son devenir par des actions concrètes.

Nous avons donc été précurseurs dans nos résolutions communales, ce qui n'a pas manqué de provoquer de très nombreux questionnements au niveau local. J'ai beaucoup travaillé sur la communication de fond. Des débats ont été organisés sur des sujets importants tels que la qualité de l'eau ou celle des sols et ses répercussions dans le quotidien de chacun. Ces débats ont contribué à la décision d'entrer officiellement dans la démarche de l'Agenda 21, avec toutes ses implications, et dès 2006 nous sommes passés en zéro phyto en pratiquant la gestion différenciée. J'ai ensuite porté le projet de la création du parc naturel du Morbihan.

Je préconise la concertation car la mobilisation citoyenne est une alliée en politique. Mener une politique collaborative permet aussi de rester en relation directe avec les réalités du terrain.



Préservation des territoires ruraux



Intervention de Joël Labbé au Sénat



Espace vert en gestion écologique, ZAC Desjardins à Angers.

Pourquoi avoir brigué un mandat sénatorial ?

Je prône l'audace en politique, c'est-à-dire la prise de risque quand on est convaincu de quelque chose. L'Agenda 21 intègre les enjeux planétaires, et il permet d'associer l'ensemble des concitoyens. Les débats servent à expliquer mais aussi à fédérer et à comprendre qu'il y a des domaines à traiter avec circonspection comme l'assainissement, l'état des routes, la santé des habitants. En tant qu'élu au conseil général, j'ai pu mettre en œuvre de façon plus étendue cette réflexion. Mon élection m'a également conforté dans mes convictions et c'est dans cet esprit que je me suis présenté aux élections sénatoriales. Je me suis fixé

comme objectif de continuer à travailler en toute transparence, en conservant ma manière d'être et une conscience libre.

Depuis 2011, je m'efforce ainsi de rendre compte de mon travail auprès des élus locaux, de la population, de tous les acteurs du territoire du Morbihan et de faire remonter les attentes de chacun. Ma deuxième mission est de participer à l'élaboration des lois. Vice-président de la commission des Affaires économiques du Sénat et issu du monde rural, les questions agricoles, alimentaires et environnementales me préoccupent particulièrement. C'est ce qui m'a conduit à proposer la loi qui porte mon nom.

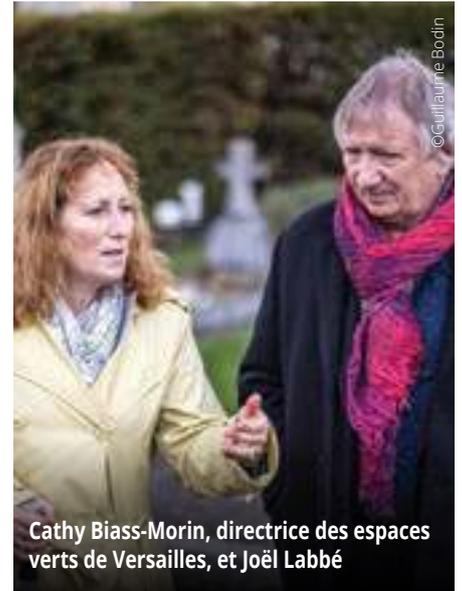
Comment avez-vous réussi à faire passer votre loi interdisant les pesticides dans les jardins et lieux publics ?

Tout d'abord, c'est une loi modeste, mais son impact au niveau de la santé fait qu'elle touche tout le monde. Grâce aux différentes équipes qui m'entourent, et à l'immense réseau d'élus, de citoyens, de professionnels, de scientifiques et d'associations constitué au fil des années et qui se sentent concernés par ce sujet, j'ai pu « mettre un pied dans la porte ».

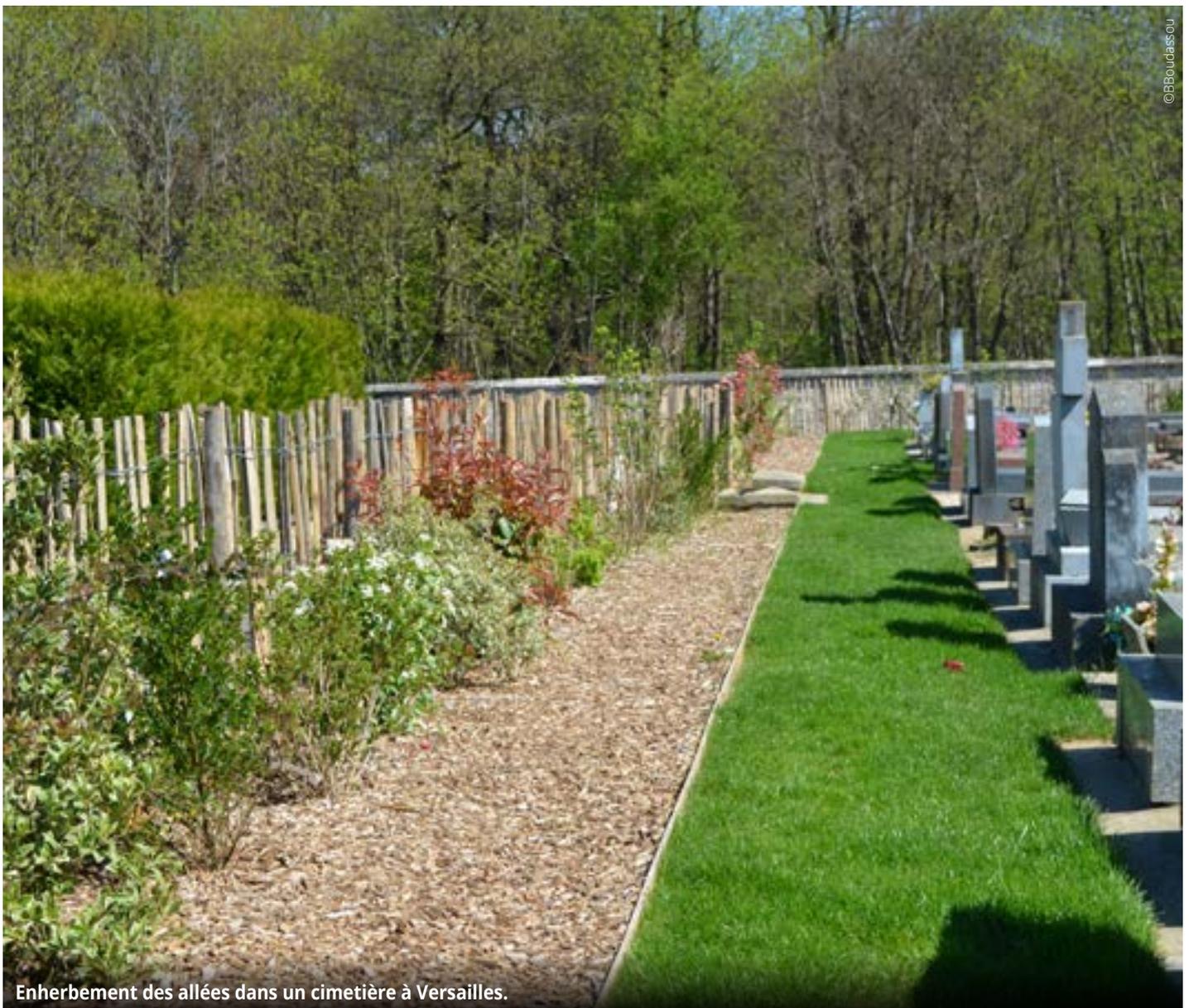
L'interdiction de l'utilisation des pesticides est un vaste projet, confronté aux lobbies internationaux. Si j'avais commencé par le secteur de l'agriculture, la loi serait aux oubliettes. Par contre, comme nous avons déjà expérimenté l'arrêt des pesti-

cides sur les espaces verts de Saint-Nolff et d'autres communes du département avec tout un travail sur les solutions alternatives, j'ai pensé que ce premier pas était le bon.

La première mission d'information à laquelle j'ai participé au Sénat portait justement sur les pesticides. Pendant six mois, nous avons entendu tous les acteurs de ce domaine, les fabricants, les utilisateurs et ceux qui s'en passent, le monde médical, les scientifiques, les généticiens... Le rapport qui en est sorti a été voté à l'unanimité. Ma proposition de loi a suivi, car je suis pragmatique.



Cathy Biass-Morin, directrice des espaces verts de Versailles, et Joël Labbé



Enherbement des allées dans un cimetière à Versailles.



Tonte différenciée dans un jardin.

©BBoulassou

Pourquoi avoir exclu les cimetières et terrains de sport de cette loi ?

Les répercussions de cette loi doivent participer au changement global des mentalités, ce qui est en cours. Elle est le maillon d'une chaîne qui agit en faveur de la biodiversité, de la prise de conscience globale des erreurs faites et des solutions à inventer pour préserver de façon urgente et durable la planète.

Cependant, cette prise de conscience progressive arrive après des dizaines d'années de pratiques polluantes. Les habitudes sont difficiles à modifier.

Mais surtout, un terrain de foot ou de rugby ne se conçoit pas avec des pelouses pleines d'adventices, pour la sécurité des joueurs. Vu le nombre de ces terrains sur le territoire, interdire l'usage des pesticides sans véritable solution alternative aurait été une erreur. Au-

jourd'hui, les expérimentations sur les biostimulants du gazon présagent de bons résultats.

De même, dans les lieux de recueillement comme les cimetières, les Français ne sont pas encore habitués à voir de l'herbe, à la différence des populations anglophones. Ils préfèrent une étendue minérale nette. Laisser le temps aux services d'espaces verts et aux professionnels de trouver des alternatives aux pesticides a permis de modifier en douceur cette tradition. Avec une répercussion vraiment intéressante : de nombreuses villes se sont de suite questionnées sur ce sujet, en appliquant la loi par anticipation. Aujourd'hui, les recherches et expérimentations effectuées sur la végétalisation des cimetières servent de modèles pour la gestion d'autres espaces publics.



Entretien par sablage d'une pelouse de terrain de sport.

©Sport International

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés avec cette loi ?

Ce « pied dans la porte », comme je l'appelle, influence d'autres secteurs. Les gens se disent que si l'on a réussi dans ce domaine, ils peuvent tenter d'en faire évoluer d'autres, même si les idées paraissent utopiques au départ.

De mon côté, je souhaite continuer à agir pour la biodiversité et la sécurité alimentaire, donc aller vers une extension de la loi aux terrains agricoles. L'enjeu est de taille, et le travail immense pour contrer certains lobbies et convaincre que c'est la bonne voie.



Ruches pédagogique dans un parc en zéro-phyto à Courbevoie.

©GillesLecuir

Nous savons que les pesticides limitent la diversité cultivée, et font s'effondrer les populations d'insectes et d'oiseaux. En parallèle à ma proposition de loi, j'ai participé à l'étude sur les pesticides néonicotinoïdes et leur impact sur la santé des abeilles, puis co-signé l'Appel des parlementaires pour leur interdiction par un amendement à la loi Biodiversité. En travaillant sur la biodiversité à tous les niveaux, nous pourrions trouver de vraies solutions durables.

Je vise également l'adhésion des pays européens à cette loi, afin qu'elle fasse boule de neige et que partout l'on privilégie de travailler pour le vivant et non plus contre. Dans cette optique, je vais proposer que les ambassades de France à l'étranger y adhèrent aussi pour leurs jardins et espaces verts, afin de donner le bon exemple.

Entretenez-vous des relations étroites avec les professionnels des jardins et du paysage ?

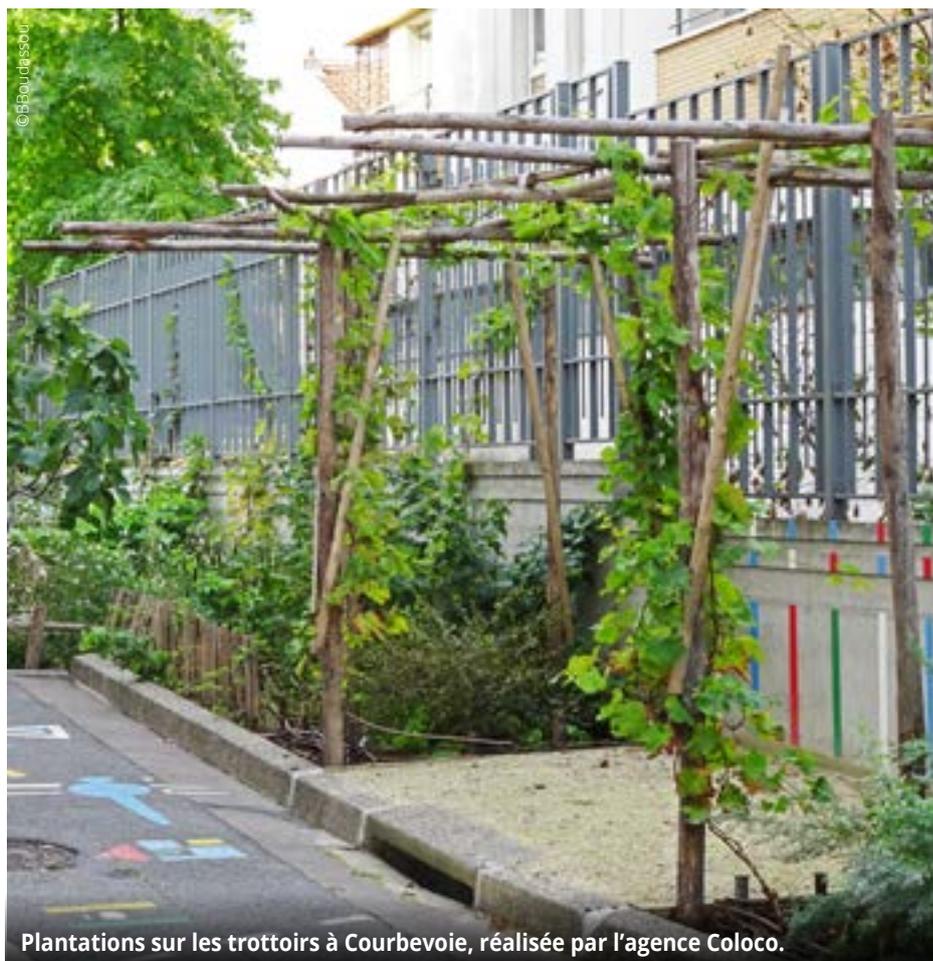
C'est aussi l'un de mes objectifs cette année, car avec l'entrée en vigueur de la loi pour les jardins de particuliers, la filière sera encore plus impactée. Nous devons donc discuter ensemble pour que son application se fasse le mieux possible, et engager des réflexions aussi bien avec les paysagistes-concepteurs, pour intégrer dès le départ l'entretien dans la conception des jardins, qu'avec les entreprises du paysage.

D'ailleurs, les travaux et campagnes d'information que mène l'Unep, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, sur ce sujet ainsi que sur le climat et la biodiversité sont remarquables. Cela apporte une aide appréciable car je sais que sur le terrain, c'est compliqué pour les professionnels. Le choix des aménagements, celui des variétés, les solutions d'entretien alternatif mises en place tout en restant dans l'économie de main-d'œuvre, sont des sujets fondamentaux. L'innovation en matière de nouvelles techniques propres et économes contribuera au changement.



Rue enherbée dans le village de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle

Dans les communes, au lieu de tout miser sur le désherbage dans les rues, certaines font le contraire et désasphaltent une partie de la voie publique de façon à laisser plus de place au végétal. Dans les cimetières, le ré-enherbement fait aussi figure de solution alternative au désherbage. Dans les jardins privés d'autres solutions seront aussi trouvées grâce à l'investissement des professionnels sur ce secteur.



Plantations sur les trottoirs à Courbevoie, réalisée par l'agence Coloco.



Eco-quartier du Fort d'Issy-les-Moulineaux, géré en zéro-phyto.

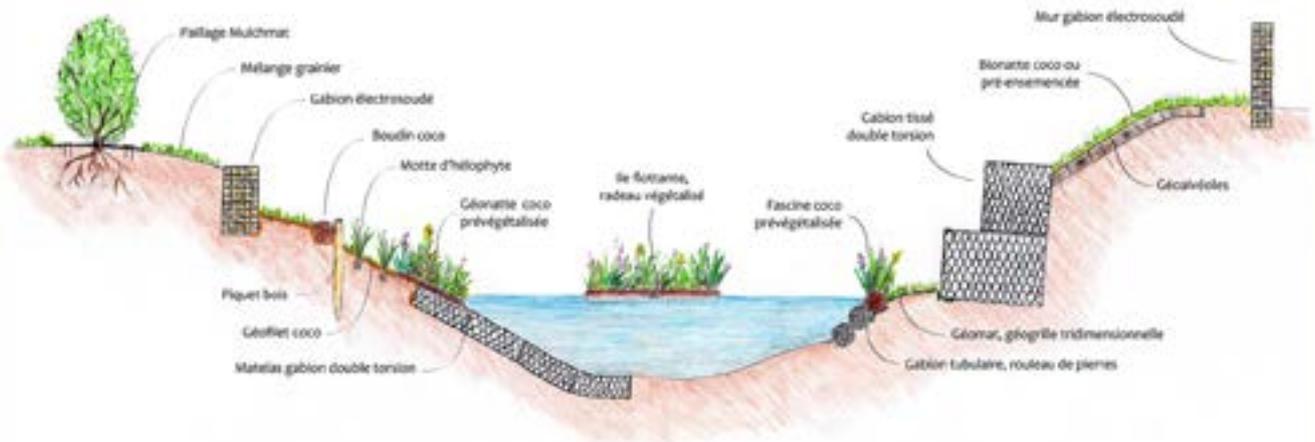


Génie végétal, protection et stabilisation des berges,
Gabions, soutènements, renforcement des sols,
Aménagements paysagers et hydrauliques



Certifié Qualité, Sécurité et Environnement

Pour vos études ou travaux, trouvez le bon conseil



Nos experts et technico-commerciaux sont à votre service

AquaTerra Solutions - 26270 Clionslat - Tel : 04 75 63 84 65 - Fax : 04 75 63 84 68 - contact@aquaterra-solutions.fr

www.genievegetal.fr - www.gabions.fr

GreenField

» NOUS CONTACTER
GREENFIELD SARL
18, chemin Rémy
45570
DAMPIERRE-EN-BURLY
Tél. : 02 38 67 81 27
Fax : 02 38 67 81 37
contact@greenfield-ev.fr
greenfield-ev.com



**Producteur spécialisé
en végétalisation de toitures**

**TOITURES VÉGÉTALISÉES,
PRODUITS D'AMÉNAGEMENT, ESPACES VERTS**

NOS VÉGÉTAUX :

- ◆ Tapis de sedum et sedum/vivaces.
- ◆ Caissettes préculтивées de sedum « tout en un ».
- ◆ Fragments et micro-mottes de sedum.
- ◆ Vivaces en godet.

NOS PRODUITS D'AMÉNAGEMENTS :

- ◆ Substrats extensif, semi intensif, intensif.
- ◆ Plaques drainantes, géotextiles, barrière anti racine.

**DÉCOUVREZ ÉGALEMENT
NOTRE GAMME DE SUBSTRAT
TERRASSE JARDIN ALLÉGÉ !**



**PLB – SPÉCIALISTE D'ÉQUIPEMENTS
DE PROTECTION INDIVIDUELLE
POUR LES ENTREPRISES
ET LES PARTICULIERS**

- CHAUSSURES DE SÉCURITÉ,
- GANTS DE TRAVAIL
- VÊTEMENTS DE TRAVAIL ...



PLB • 36100 ISSOUDUN
TÉL 02 54 03 35 00. PLB.SECURITE.COM

travaillez-vous sur d'autres domaines ?

Oui, et la plupart sont liés car la transversalité est indispensable quand on veut agir pour la préservation des territoires et de l'environnement. Mes autres axes de travail sont nombreux. Parmi eux, certains concernent par exemple la réhabilitation de l'herboristerie. Il y a en effet une vraie demande et un besoin qui ont été contrecarrés ces dernières années par certaines industries chimiques. Cela rejoint la santé et l'alimentation.

La préservation des sols est un sujet que l'on engage avec l'Association Française pour l'Étude des Sols (AFES). J'ai, dans ce but, créé le Club parlementaire pour la Protection et l'Étude des sols. Je travaille aussi depuis le début pour l'égalité et la solidarité des territoires, afin que les

communes en zones rurales aient les moyens de se développer, de conserver les services publics et de proximité. L'économie circulaire, sociale et solidaire me mobilise également, ainsi que l'agro-écologie, l'agriculture biologique et la définition d'un cadre juridique amélioré pour l'utilisation des semences paysannes et des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) comme alternatives aux traitements phytopharmaceutiques. Nous avons réussi à ce jour à faire libérer 140 préparations naturelles, comme le purin d'ortie. Je m'intéresse à tout ce qui peut servir la cause de la biodiversité et de notre vie en accord avec notre environnement naturel.

www.joellabbe.fr - j.labbe@senat.fr



Sol agricole raviné nécessitant une restauration.



Plantations améliorant la biodiversité dans les rues d'une petite ville.



Bourdon butinant la lavande.



CINQUIÈME
CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ
THÈME 2016 : SOLS ET BIODIVERSITÉ

Feuilles à feuilles



Sur les traces des petites bêtes

Vincent Albouy, André Fouquet

Delachaux et Niestlé éditions, 96 pages, 14,50 €

Indispensable au naturaliste et recommandé à tous les jardiniers ! Ce guide identifiant les traces laissées par les insectes et invertébrés au jardin ou dans les zones naturelles, peut également être un bon outil pour les professionnels. Les photographies détaillent chaque petite bête en situation ainsi que son action sur les plantes ou le sol. Monticules de terre, cocons, nids en terre ou nids en fibres de bois, trous dans le sol et dans les écorces, galles, découpes et pliages des feuilles, fleurs rongées sont des exemples de ces diverses traces passées en revue. Ce travail précis d'inventaire renseigne aussi sur les pontes, les mues et restes de prédation visibles. C'est le premier ouvrage pratique sur le sujet.



Composter en ville

Jean-Jacques Fasquel

Rustica éditions, 128 pages, 12,95 €

Pratique et plein d'astuces, l'ouvrage est très technique tout en restant accessible aux novices. Ce guide du compostage en ville est le résultat de nombreux ateliers menés sur le terrain par Jean-Jacques Fasquel. Ce « maître-compositeur » explique l'intérêt du recyclage de nos déchets organiques pour réduire significativement le volume de ce que nous jetons. Ce recyclage permet surtout de profiter de cette manne biodégradable créatrice de ressource puisque l'on peut ensuite s'en servir comme amendement pour toutes sortes de cultures, au jardin, au potager, sur balcons et en agriculture urbaine. Qu'ils soient collectifs ou individuels, les composteurs deviennent aujourd'hui indispensables, ce livre le démontre. Une façon d'aller vers le zéro déchet et l'économie circulaire.



Jardin et eau

Collectif

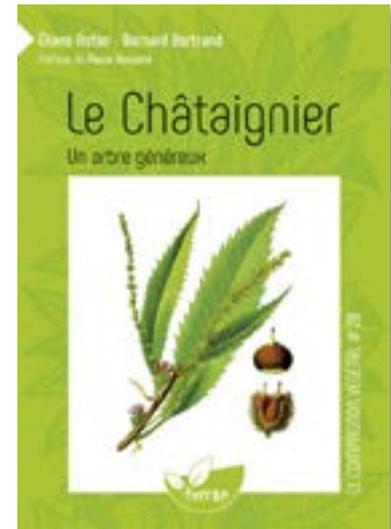
Coédition Actes Sud/Puca, 128 pages, 24 €

Initié par des organismes régionaux d'urbanisme, d'architecture et d'environnement (Puca et CAUE 41), cet ouvrage explore de façon très originale la question de la gestion de l'eau au jardin. Il donne un bref aperçu historique des innovations en la matière, puis offre une série de fiches techniques sur des inventions glanées dans les espaces privés et publics par un collectif de paysagistes, l'Atelier de l'ours. En tout, 16 exemples concrets mis en œuvre en France et à l'étranger sont décrits. Puis des conseils de spécialistes alimentent la réflexion avant une dernière partie présentant différents points de vue sur les usages de l'eau au jardin et dans les espaces verts des villes.

Le Châtaignier

Éliane Astier, Bernard Bertrand
Éditions de Terran, 152 pages, 12,50 €

Vingtième titre paru dans la collection « Le compagnon végétal », l'ouvrage dresse le portrait de l'arbre feuillu qui regroupe le plus d'usages. Son bois sert aussi bien dans l'aménagement des jardins et parcelles agricoles ou viticoles qu'en construction, ses fruits ont nourri des générations. Il a toujours fait partie des ressources précieuses dans les campagnes, ainsi que dans les jardins grâce à son bois gorgé de tanins ne nécessitant pas de traitements. À l'origine cultivé dans le Limousin, les Cévennes, en Corse et en Ardèche, le châtaignier se répartit aussi dans d'autres régions du territoire. Très complet, le livre aborde toutes les facettes de l'arbre et du fruit : histoire, physiologie, culture, cueillette, propriétés nutritives et médicinales, utilisations et recettes.



Guide Minier

Sylvain Milliand, Pépinières Minier
Édité par les Pépinières Minier, 456 pages, 34,90 €

Cette troisième édition augmentée de ce guide très complet sur les arbres et arbustes recense 1700 variétés en 3200 photos et passe en revue tout ce qu'il est utile de connaître afin de les cultiver. L'ouvrage se divise en trois grands chapitres : Réussir son jardin / Choisir la bonne plante / Connaître les plantes. Dans ce dernier, le classement par ordre alphabétique simplifie les recherches.

Pour compléter le panorama de ces ligneux d'ornement, une partie est consacrée aux bambous et graminées, une autre aux plantes grimpantes et une dernière aux fruitiers. Toutes les informations données sont accessibles à tous types de lecteurs. Chacun peut ainsi trouver l'information qu'il recherche.

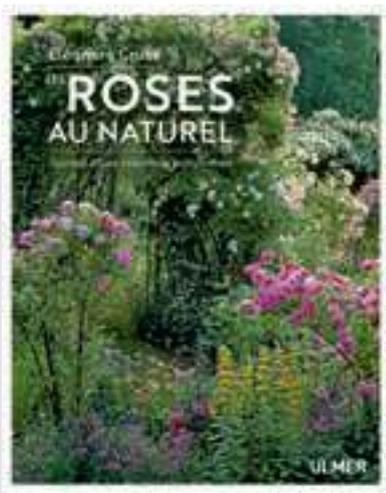


La Méditerranée dans votre jardin

Olivier Filippi
Actes Sud éditions, 296 pages, 39 €

C'est un nouvel opus du pépiniériste Olivier Filippi, qui depuis de nombreuses années promeut un jardinage basé sur l'observation de la nature. Spécialiste des jardins secs et de la flore méditerranéenne, il prend pour exemple les garrigues où la végétation sauvage ne demande aucun entretien ni arrosage et crée pourtant de merveilleux paysages. Transcrire ces ambiances au jardin permet d'envisager des styles variés tout en privilégiant des plantes très résistantes ayant de longues floraisons souvent parfumées et des feuillages décoratifs. Au lieu de se battre pour conserver une scène figée saison après saison et d'une année sur l'autre, le jardinier a ainsi l'opportunité de se familiariser avec les cycles de la nature.





Les Roses au naturel

Éléonore Cruse

Éditions Ulmer, 192 pages, 25 €

Ce livre raconte l'histoire de la création de la Roseraie de Berty, grand jardin ouvert à la visite comprenant une importante collection de roses anciennes et botaniques, complété par une pépinière. Éléonore Cruse, sa créatrice, a toujours privilégié les mises en scènes naturelles, le zéro-phyto et la sélection au fil des années des variétés les plus résistantes au climat local et au sol en place. Sans jamais apporter d'amendements et en permettant un développement spontané des plantes, elle a réussi une véritable prouesse dans un petit coin de l'Ardèche devenu une référence en la matière. Son récit mêle donc à la fois l'histoire d'un retour à la terre et des conseils avisés que tout amateur de roses sera heureux de trouver.

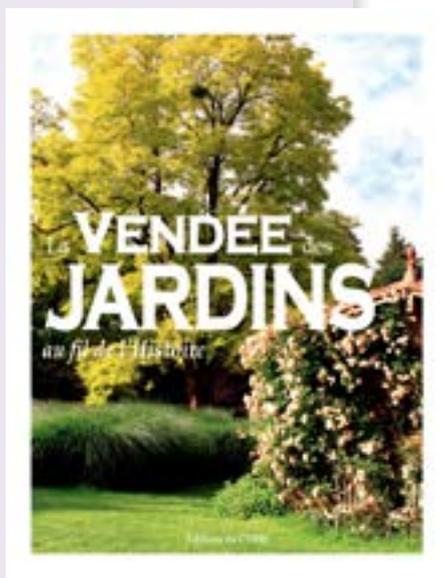


Auguste Garnerey, vues du jardin de Joséphine

Christophe Pincemaille

Éditions des Falaises, 64 pages, 21 €

Les amateurs d'histoire et de peintures de jardins apprécieront ce joli recueil des aquarelles d'Auguste Garnerey sur le jardin de Joséphine de Beauharnais au domaine de Malmaison. Maître de dessin d'Hortense, la fille de Joséphine, le peintre fut choisi pour représenter ce jardin extraordinaire que l'impératrice fit composer à l'image de ses souvenirs d'une enfance passée à la Martinique. Au fil des douze aquarelles se matérialisent alors la serre chaude, les prairies romantiques, la ferme, le lac, la rivière et les folies comme le Temple de l'Amour, qui ont aujourd'hui disparus. Maints détails qui composaient le jardin à cette époque sont évoqués, et des textes tirés de « La Théorie des Jardins » datant de 1776 complètent cette découverte.



La Vendée des Jardins au fil de l'histoire

Collectif

Éditions du CVRH, 429 pages, 39 €

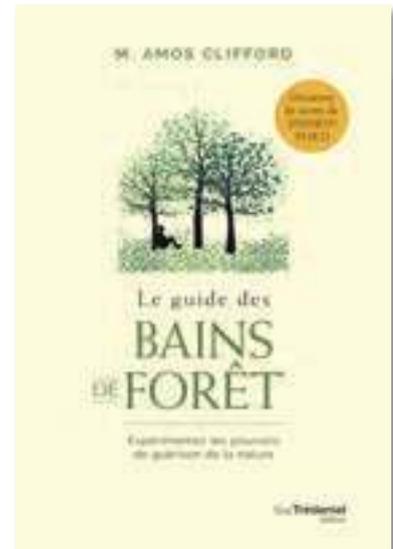
Les jardins de Vendée invitent le lecteur à une promenade au fil de leur histoire. De la Renaissance à nos jours, nombreux sont les lieux ayant servi l'art paysager. L'ouvrage révèle ce patrimoine méconnu, authentique, bien vivant encore aujourd'hui et ouvert à la visite. Abondamment illustré, il est le fruit d'une recherche menée par un comité scientifique présidé par Monique Mosser. Tous ces lieux remarquables, connus ou discrets, recensés ici, visent à susciter de nouvelles vocations chez les amateurs de jardins et les étudiants. Initié par l'Association des parcs et jardins de Vendée en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Vendée (CAUE 85), le livre est édité par le Centre vendéen de recherches historiques de conseils et permet de s'initier aux traditions celtiques.

Les Bains de forêt

Amos Clifford

Guy Trédaniel éditeur, 170 pages, 14,90 €

L'auteur, Amos Clifford, est l'un des plus grands experts de la technique, aujourd'hui reconnue, des bains de forêt. Il a fondé aux États-Unis l'association des guides et programmes d'écothérapie et de sylvothérapie (ANFT). Souhaitant réconcilier l'être humain avec la forêt, il enseigne la façon d'appréhender cet univers que beaucoup d'entre nous n'ont plus l'habitude de côtoyer. Pas à pas, cette initiation apprend le pouvoir guérisseur des arbres en forêt, et le contact que l'on peut établir avec toutes les composantes de la nature. Les bains de forêt permettent de recouvrer la sérénité face au stress de la vie quotidienne, et bénéficier des bienfaits de cet environnement qui, pour l'humain, correspond à ses origines.

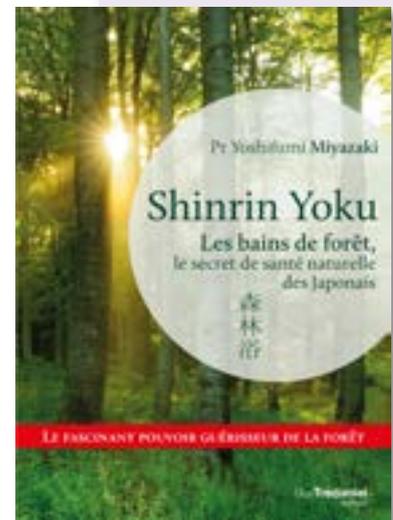


Shinrin Yoku

Yoshifumi Miyazaki

Guy Trédaniel éditeur, 192 pages, 18 €

Autre ouvrage consacré aux bains de forêt, mais cette fois par un maître japonais en la matière, pour comprendre et pratiquer la sylvothérapie. Ce chercheur présente ici le résultat de ses études, et explique le concept autant que les objectifs à atteindre pour des bénéfices certains sur la santé. Entre explications techniques, méthodes de méditation et expériences menées in situ, il passe en revue tous les contextes possibles, en ville également par le biais, par exemple, du mobilier en bois, des plantes d'intérieur, des huiles essentielles d'arbres. L'ouvrage est d'une grande qualité esthétique avec une maquette originale et de très belles photographies d'ambiance.

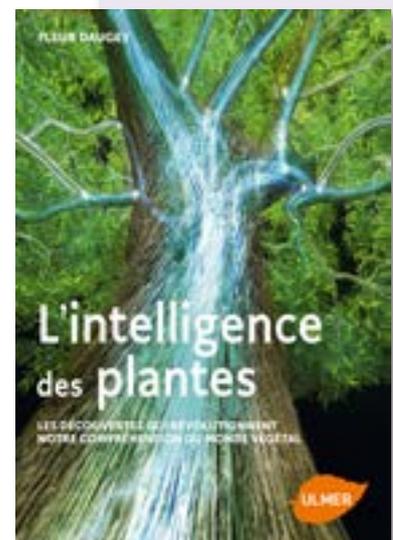


L'Intelligence des plantes

Fleur Daugey

Éditions Ulmer, 160 pages, 18 €

Pour comprendre la révolution en train de s'effectuer dans notre perception du monde végétal, et nos connaissances vis-à-vis de la sensibilité des plantes, ce livre répond explicitement aux questions abordées : que sait-on de la communication végétale, quelles astuces développent les plantes pour croître, se concurrencer et s'entraider, quelles études et découvertes récentes ont-elles été faites... L'auteure s'intéresse à la biologie et à l'éthologie appliquée, elle s'efforce ici de vulgariser à l'aide de notions simples des informations scientifiques complexes qui doivent changer notre façon d'aborder la nature. Le livre se parcourt presque comme un roman, ce qui facilite une première approche.



Actus Fournisseurs

BRUC JARDI

Bruc Jardi continue de croître sur le marché français, et le nouveau catalogue 2018-19 vient de paraître, plein de nouveautés pour la création de jardins.

Après le succès obtenu lors du dernier Salon Paysalia, nous avons enrichi la collection DECOZEN en incorporant de nouveaux matériaux, de nouvelles formes ainsi que de nouvelles dimensions.

Nous avons également agrandi la collection de traverses en bois avec de nouvelles mesures adaptées à la demande de nos clients.

Bruc Jardi propose un catalogue conçu pour le professionnel du paysagisme, un stock permanent et une logistique qui nous permettent de couvrir toute la France.

Pour recevoir le nouveau catalogue 2018-18, adressez votre demande à france@brucjardi.com



Le nouveau catalogue est arrivé!
avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités, les meilleures solutions et produits pour l'aménagement paysager.

BRUC JARDI

Depuis 1989 aux côtés des paysagistes
france@brucjardi.com

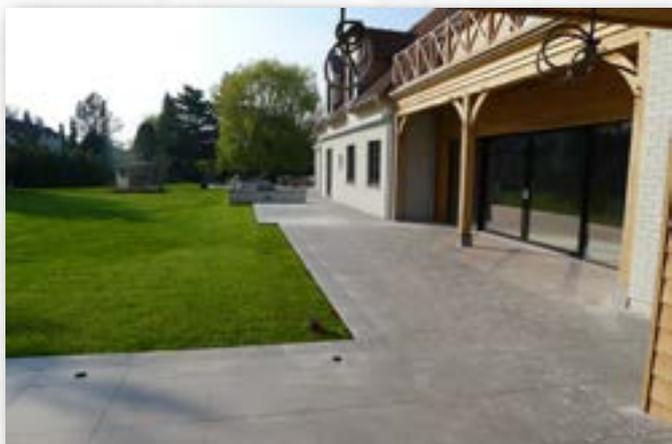
BUZON PEDESTRAL INTERNATIONAL

Trois décennies d'innovations et une large gamme de plots réglables pour une infinité de solutions.

Les plots BUZON sont spécialement conçus pour permettre la réalisation de tous types de terrasses.

La gamme étendue des solutions BUZON garantit une pose aisée, stable et durable des dalles en béton, pierre naturelle ou céramique.

Fort de son expérience dans le monde entier, Buzon partage son savoir-faire avec ses partenaires en termes de formation, d'information et de support technique sur site.



DALLES DE FRANCE



Fabricant de dallage et de margelles de piscine en pierre reconstituée depuis plus de 30 ans, **DALLES DE FRANCE** étoffe aujourd'hui sa gamme de produits en proposant une ligne en **GRES CERAME**.

Contrairement aux dalles en pierre reconstituée fabriquées sur le site de Saint André de Corcy, en région lyonnaise, les nouveautés en grès cérame sont des produits de négoce, sélectionnés pour leurs qualités techniques et esthétiques.

Les qualités du grès cérame sont nombreuses : pas d'absorption d'eau, résistance aux attaques chimiques, résistance au sel de déneigement, épaisseur uniforme calibrée, facile à nettoyer, inaltérable au fil du temps. Elles confèrent aux produits une durée de vie remarquable.

C'est donc tout naturellement que les carreaux en Grès Cérame trouvent leur place à l'intérieur comme à l'extérieur, ce qui peut permettre une pose en continuité.

DALLES DE FRANCE propose une grande variété de formats, d'épaisseurs, d'aspect et de couleurs. Une dizaine de carrelages différents, en plusieurs dimensions (60×60, 75×75, 60×120 m...) selon les modèles, et en 2 épaisseurs, 10 mm pour l'intérieur, 20 mm pour l'extérieur.

Différents modes de pose s'offrent à vous : pose surélevée sur plots, pose à sec sur gravier, sur herbe, sur sable ou pose traditionnelle avec technique de mise en place avec de la colle.

Les carreaux sont antidérapants, une caractéristique essentielle autour d'une piscine. Ils sont déclinés en margelles pour une pose en continuité jusqu'au bassin.

1283 rue de l'industrie 01390 SAINT ANDRE DE CORCY
www.dallesdefrance.com 04 72 26 13 77 contact@dallesdefrance.com



EGO

La gamme sans fil Professionnelle est maintenant disponible.

De conception totalement nouvelle, cette gamme offre puissance, performances, robustesse, confort et bien être aux spécialistes de l'entretien des espaces verts et des jardins. La batterie BAX 1500 de 56V - 1568 Wh et IP56 – et son harnais confort permettent de travailler efficacement et confortablement toute une journée quelques soient les conditions climatiques sans avoir besoin d'être protégée.

Elle alimentera un Taille haie, une Débroussailleuse et un Souffleur, regorgeant d'innovations, conçus pour les professionnels après des mois d'écoute afin de mieux cerner leurs besoins et dépasser les attentes des plus exigeants.

Cette gamme sera présentée en septembre à Salonvert - Saint-Chéron du 19 au 20 septembre 2018 - sur le stand ISEKI France, distributeur exclusif EGO.



EXTERIEURSTOCK Pro

Exterieurstock Pro, spécialiste des produits d'aménagement extérieur, commercialise les premières lattes d'occultation en bois composite de qualité et sans PVC de la marque **Redcinha®** (créateur et fabricant).

Adaptées à toutes les marques de clôtures, **les lattes d'occultation en bois composite Redcinha®** sont dotées d'une composition exclusive. Le procédé pleine masse en épaisseur de 4 mm leur confère résistance et longévité. Elles sont imputrescibles, ne craignent ni les UV, ni le gel, ni la grêle, et ne nécessitent aucun entretien !

Faciles à installer et disponibles en plusieurs coloris, elles peuvent se panacher et offrent de nombreuses possibilités de tressages. Avec un rendu très contemporain, elles constituent une solution idéale pour profiter durablement de son jardin à l'abri des regards indiscrets.

À partir de 22,50 € HT le ml – www.exterieurstock.fr



FSI-FRANSKAN

1 rogneuse de souches D42

FSI étoffe la gamme des rogneuses de souches grâce à la nouvelle D42. Avec un moteur nouvelle génération Kohler Diesel et ces 42cv, ce moteur offre un couple très important.

Cette machine se place désormais entre la D30 et D74, et permet ainsi à FSI d'offrir une gamme très complète à ces clients. Il existe une déclinaison avec une radiocommande et un modèle pour la fin de l'année à chenilles.

En option il sera possible d'avoir une lame de nivelage.

Son disque de 570mm supportera 30 dents, la corde de rognage est de 1700mm.

FSI pour cette machine a développé un embrayage électrohydraulique breveté issue de la compétition du tracteur-pulling. Cette machine sera disponible pour les premières démonstrations avant Salon vert 2018.



2 débroussailleuse de pente LV500

Fsi importe officiellement les débroussailleuses de pente MDB.

La gamme comporte 4 machines dont 3 porte-outils.

Ces machines peuvent être équipés de différents accessoires, actuellement les modèles les plus demandés sont avec un rotor à axe horizontal avec couteaux-fléaux.

Tout les modèles sont dotés une translation hydraulique et coupleur rapide pour une accessoirisation très rapide. La gamme est dotée de moteur Diesel.

Les chenilles sont extensibles, ce qui offre des franchissements de pentes inégalés, pouvant atteindre 60°.

HEVEA

Le beau livre Grimpeurs d'arbres vous raconte l'histoire de l'élagage en France et vous fait voyager entre récits historiques, portraits d'arbres, conseils techniques, résultats de championnat, etc. De nombreuses vidéos, interviews, chantiers, articles scientifiques, reportages,... sont téléchargeables via l'application gratuite de l'éditeur Synops. EXCLUSIF : l'interview vidéo de Nathanaël GROS, arboriste-grimpeur et champion de France en 2009 sur www.elagage-hevea.com

48 € TTC chez Hévéa



INNOVATIONS ET PAYSAGE

INNOVATIONS ET PAYSAGE est importateur exclusif France de l'engazonneuse électrique OTHMERDING.

D'origine Allemande, cette machine présente la particularité, en plus de fonctionner sur batterie, de proposer deux outils en un : un rouleau seul et une engazonneuse automotrice.

Le rouleau électrique devient engazonneuse lorsqu'on lui adjoint, par un système de fixation simple et très rapide, un semoir.

En configuration engazonneuse, avec son bac de 30 litres, l'ensemble permet de semer sur une largeur de 72cm, et de traiter 1500m²/charge de batterie. Elle est composée d'un rouleau grille à l'avant, suivi de deux rouleaux hérissés pour enfouir la graine et du rouleau plombeur.

Le rouleau seul permet de travailler sur une largeur de 79cm, à 5,5km/h max. et de traiter 3500m²/h ou 4500m²/charge de batterie.

Le rouleau, donc l'ensemble peut être équipé d'une batterie d'appoint pour augmenter de manière très significative l'autonomie entre deux charges.



JOUPLAST

Plus petit plot de terrasse réglable du marché, le plot 8/20 JOUPLAST® est le nouveau venu qui permet à la marque française de proposer des supports réglables de 8 à 470mm de hauteur sans interruption de plage d'ajustement. Avec son débattement de 8 à 20 mm, il est idéal pour l'installation des terrasses en dalage de faible hauteur, notamment en rénovation. Le nouveau diamètre de l'embase permet même la pose de céramique de dimension 20x120 cm, jusqu'alors incompatible avec la pose sur plots



MARSHALLS NV

Le marbre, c'est classe. Par contre, les dalles en marbre sont glissantes à l'extérieur. C'est pourquoi Marshalls lance les dalles de terrasse en céramique aspect marbre: "Marble". Un emballage contient plusieurs dalles très différentes qui manifestent chacune une richesse de motifs, imitant parfaitement la variation unique des pierres naturelles. Les veines caractéristiques sur fond gris chaleureux, ainsi que le grand format 80x80x2 cm, contribuent à l'aspect somptueux des dalles.



PREMIER TECH FALIENOR

Premier Tech Horticulture est un acteur majeur dans la formulation de supports de culture sur mesure. Une expertise reconnue autour des matières premières et une connaissance pointue du végétal pour vous proposer des substrats adaptés aux cultures exigeantes, vous offrir la plus-value nécessaire pour vous démarquer sur votre marché et accroître votre productivité. Premier Tech Horticulture s'investit dans le développement de solutions permettant de répondre aux besoins grandissants de la ville verte.

RABAUD

GODET MALAXEUR A PALES : TURBOMIX 230 GB

Pour les petits volumes de béton

RABAUD complète sa gamme de **godets malaxeurs à pâles avec le TURBOMIX 230 GB.**

Conçu pour de petits volumes, ce godet malaxeur d'une **cuve de 300 L**, permet de réaliser des mélanges allant de 150 à 250 L.

Ce godet peut s'adapter sur **Chargeur compact/agricole, tractopelle, télescopique, pelle** à partir d'une puissance de levage de 0,6 tonnes.

Grâce aux pâles, vous avez la possibilité de malaxer des produits secs (VICALPES, STABEX...) ou humides (grave, ciment de toute granulométrie).



RIPAGREEN



La nouvelle génération des désherbeurs à air chaud pulsé a été inventée par RIPAGREEN®.

Son procédé permet de créer un choc thermique très rapidement sur 40cm afin d'accélérer considérablement les vitesses de déplacement.

Cet air chaud provoque instantanément un choc thermique qui éclate la partie chlorophyllienne ; le processus de photosynthèse est alors stoppé. La plante se dessèche ensuite naturellement avec un résultat visible au bout de quelques jours.

La lance RIPAGREEN® est le cœur de l'appareil : légère et bien équilibrée, elle est très ergonomique.

La puissance de la lance est combinée à un chariot bien pensé et ultra maniable pour faciliter le désherbage. L'opérateur n'a pas de poids à porter, uniquement le chariot à pousser et diriger d'une seule main. Ses performances sont redoutables dans les cimetières, les trottoirs, les pavés, les pieds de mur, les escaliers...

Lorsque que l'on prend en considération l'entretien simplissime (pas de moteur, pas d'électronique) et la consommation la plus faible du marché de l'air pulsé, le RIPAGREEN® est la solution écoresponsable pour désherber vite et bien.

STIHL

En prévision de la saison printanière, nous vous transmettons les descriptifs de deux nouveaux outils à batterie STIHL PRO qui promettent, dans la continuité des FSA 130 et HSA 94 en 2017, de changer pour le meilleur les habitudes de travail des professionnels, et cela en répondant à leurs exigences les plus élevées : moins de fatigue pour les opérateurs en fin de journée (absence de vibrations, de bruit, de gaz d'échappement, légèreté des outils), une gestion de chantiers facilitée (plus de carburant ni de maintenance moteur), et une efficacité de travail accrue (autonomies XXL, démarrages instantanés).

Tondeuse à batterie STIHL RMA 448 TC : toujours prête !

La nouvelle STIHL RMA 448 TC est **une tondeuse à batterie professionnelle « zéro contrainte »** qui permet de tondre une parcelle de pelouse à tout moment, aussi facilement que rapidement. Son silence et sa souplesse d'utilisation (légèreté, démarrage instantané, absence de carburant, maintenance minimale) apportent de considérables gains d'efficacité à l'usage : tout au long de la journée, les interventions sont possibles en un minimum de temps, sans aucune gêne pour le voisinage ni pour l'opérateur.



Un double logement de batterie permet de doubler les capacités de la machine en termes de surface !

Bénéficiant d'une excellente qualité de coupe et de ramassage, elle convient parfaitement pour des pelouses allant jusqu'à 900 m² grâce à son double logement de batterie qui assure une autonomie XXL.

Cette autonomie est renforcée par un **mode Éco** qui adapte automatiquement la puissance délivrée par la batterie, en fonction de la densité ou de la qualité de la pelouse. Cela permet d'économiser l'énergie de la batterie tout en augmentant le rendement de tonte.

L'entraînement à une vitesse, le réglage centralisé de la hauteur de coupe sur 6 positions, les poignées de transport intégrées, et surtout le **guidon EasyBac exclusif** qui facilite l'accrochage et le décrochage du bac de ramassage, accentuent encore confort de travail inédit de la RMA 448 TC. Un kit mulching est disponible en option pour les professionnels ne souhaitant pas avoir à ramasser l'herbe coupée.

Caractéristiques techniques RMA 448 TC :**Largeur de coupe 46 cm****Hauteur de coupe 25 – 75 mm****Batterie 36V PRO STIHL AP 300 : autonomie jusqu'à 450 m²/batterie/charge, charge à 100% en 75 min****Bac de ramassage 55 l****Poids 24 kg****Entraînement avant à une vitesse****Carter en plastique renforcé****Prix public indicatif :****RMA 448 TC - sans batterie ni chargeur : 555€ HT****RMA 448 TC - avec batterie AP 300 et chargeur rapide : 665€ HT**

Cette machine est disponible avec ou sans batterie dans le cas où l'utilisateur en possède déjà une. La RMA 448 TC intègre en effet une gamme complète d'outils à batterie Lithium-Ion 36V STIHL PRO. La batterie, universelle, est compatible avec tous ces modèles (souffleur, taille-haies, débroussailluses, tronçonneuses, tondeuses...) permettant un entretien du jardin aisé et rapide : silence et facilité d'utilisation, liberté de mouvement, autonomie, entretien minimal, sont leurs caractéristiques.

CombiSystème à batterie STIHL KMA 130 : l'indispensable assistant multifonctions

Avec le CombiSystème à batterie KMA 130, STIHL poursuit le développement de ses appareils à batterie professionnels à très hautes performances.

Ce puissant moteur constitue un véritable assistant multifonctions pour le professionnel de l'entretien du paysage, à la fois léger, silencieux et maniable, permettant **à tout instant des interventions rapides et efficaces**. Dix robustes outils peuvent lui être associés pour **une multitude d'applications différentes** : élagage, balayage, soufflage, débroussaillage, fauchage, taille de haies, dressage de bordures, sarclage, et même la récolte de fruits dans les arbres. Chaque outil se fixe en un temps éclair au KMA 130.



Aussi léger que puissant : le KMA 130 développe une puissance équivalente à celle du moteur thermique « Pro » KM 131 R

Le **variateur de puissance** permet d'adapter en continu la quantité d'énergie délivrée par la batterie, en fonction par exemple du type et de la densité des végétaux coupés. Ce système ingénieux s'actionne en toute simplicité depuis la poignée du guidon, et prévient toute dépense d'énergie superflue : **la charge de la batterie est utilisée au mieux et au plus longtemps.**

Avec sa batterie dorsale professionnelle 36 V « STIHL AR » disponible en 3 versions (capacités de 626, 916 ou 1148 Wh) alliée à un faible poids, le KMA 130 autorise de larges sessions de travail sans fatigue excessive. Pour encore plus de légèreté, il est également compatible avec les batteries portatives « STIHL AP » grâce à son système de connexion rapide.

Enfin, si un professionnel est déjà équipé d'un moteur KM thermique, l'ensemble de ses outils (ou « demi arbres KM ») restent compatibles avec le KMA 130.

Caractéristiques techniques KMA 130 :**Poids 3,5 kg****Puissance 1,4 kW****Prix public indicatif****KMA 130 = 332,50€ HT****Connexion rapide**

Connexion rapide



Pour **assurer** ma protection sociale
AGRICA est plus que **complémentaire**



Une protection sociale dédiée au Paysage

Parce que vos intérêts constituent une priorité, le Groupe AGRICA met son savoir-faire et son engagement au service de la protection sociale de l'ensemble des salariés de la branche du Paysage.

Ainsi, tout au long de leur carrière, les salariés du Paysage bénéficient d'une protection sociale, négociée par les partenaires sociaux de leur branche et adaptée à leurs besoins, auprès des institutions de prévoyance d'AGRICA :

- CPCEA, s'ils sont cadres ou TAM,
- AGRI PRÉVOYANCE, s'ils sont ouvriers ou employés.

Découvrez les offres exclusives dédiées à votre profession et adaptées aux particularités de chacun, en vous connectant au site internet AGRICA dédié à votre profession :



www.masanteprev-paysage.org

Vous y retrouverez :

- l'ensemble de l'information concernant les offres AGRICA,
- toute la documentation contractuelle,
- des services en ligne pour faciliter vos démarches.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU GROUPE



www.groupagric.com
Abonnez-vous à la e-newsletter mensuelle



www.facebook.com/GroupeAgrica



twitter.com/groupe_agrica



youtube.com/user/GroupeAGRICA



www.groupagric.com



**Congrès Unep
2018**
•
Retrouvez vos
conseillers dédiés
sur le stand
du Groupe AGRICA

Ce n'est pas à votre taille-haie de décider quand arrêter.

Taille-haie à batterie, jusqu'à 13h30 d'autonomie.

Rien de plus rageant que de devoir interrompre le travail parce que la batterie de votre outil de jardin vous lâche en route. Avec ses 13h30 d'autonomie, le nouveau taille-haie à batterie Stihl vous assure une performance optimale dans la durée. Et si vous devez vous arrêter, ce sera juste pour faire une pause.



Pour connaître votre revendeur le plus proche, rendez-vous sur www.stihl.fr

La performance est notre exigence **STIHL**[®]